

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

35

Deep State

Comment la CIA
phagocyte les institutions

73

Relance industrielle

Le « made in morocco »
le pari de M.H. Alami

88

Investissements étrangers

Le marché financier
marocain plus attractif



Le Maroc ouvert aux quatre vents
LE GRAND TRAUMA

MT VISIO



La solution de visioconférence innovante de Maroc Telecom



3 Premiers mois d'abonnements
et frais de mise en service
GRATUITS



Réunions
virtuelles



Communications
Unifiées



Multi-équipements



Datacenter
National

Promotion valable jusqu'au 30/11/2020

SOMMAIRE

Novembre 2020

15

Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le «grand trauma» national !

41

Sortie de Crise

Les pistes viables

73

Stratégie de relance industrielle

Le «made in morocco», le pari de M.H. Alami

Présidentielles US	28	66	Marché du travail
Un étouffoir de la taille d'un Continent			Le chômage crève le plafond !
Maroc-FMI	38	71	Compétences marocaines à l'étranger
A l'épreuve des bailleurs de fonds			10 000 cadres d'ici 2030
Relance	45	77	TPME
La pandémie, une opportunité de développement			Nouveau plan stratégique
Financement de l'économie	46	78	Relance économique
Mobiliser l'épargne pour la relance			Transformation digitale, un impératif
Budget 2021	58	80	La politique de la Banque centrale expliquée aux élus
Le PLF sur la table des conseillers			Les parades contre la crise
Relance	60	85	Inclusion financière
Le plaidoyer du Patronat			Un chantier qui tarde à se concrétiser
Exportations	63	90	En manque de papier frais
L'ASMEX expose ses doléances			La BVC s'ouvre aux entreprises de «tailles intermédiaires»

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRISS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - MUSTAPHA EL MALEH - ABOU SARHA

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: EDITIONS LA RÉFÉRENCE | PORTRAITISTE: HELMA LALLA

PHOTOS: PM EDITIONS & EDITIONS LA RÉFÉRENCE | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM ÉDITIONS SARL: 8, BD. YACOB EL MANSOUR MAARIF, CASA

TÉL.: 05 22 25 76 17/ 05 22 25 76 54/05 22 25 77 84/ FAX: 05 22 25 77 38 EMAIL: contact@perspectivesmed.ma/ www.perspectivesmed.ma

IMPRESSION: IDÉALE | DISTRIBUTION : SOCHEPRESS | N° DÉPÔT LÉGAL: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ À 15.000 EXEMPLAIRES.

Stress test pour tous !

Par | **Allal El Maleh**

Al'instar d'autres pays, le Maroc est sous pression. La Covid-19 y est pour beaucoup, comme le démontre le déploiement des forces de l'ordre appelées à veiller au respect de l'état d'urgence sanitaire toujours en vigueur. Cela renforce l'angoisse des citoyens qui, pour nombre d'entre eux, évoluent encagoulés. La quotidienneté des bilans de santé égrenés par les services compétents a de quoi maintenir la société dans un état anxiogène. Gestes barrière, aseptisation, port du masque... Autant de nouvelles pratiques qui font basculer la volubilité méditerranéenne des Marocains vers le cocon du cyberspace. La normalité en a pris un sérieux coup. Et personne n'est en mesure, aujourd'hui, d'évaluer les retombées de la nouvelle réalité imposée par la contrainte du nouveau coronavirus. Autant dire que le citoyen subit par devers lui un stress test qui ne dit pas son nom. On laissera donc aux psychologues le soin d'établir un vrai diagnostic. Mais d'ores et déjà, le Marocain en nous perdra quelque chose au change... Bien entendu, cette réalité n'épargne pas nos décideurs. Ils sont tous à cran et peinent à faire partager la lueur d'espoir que l'on fonde, à tort ou à raison, sur une campagne de vaccination de masse. C'est

bien de cette réalité assez nuancée que le doute pointe son nez pour s'incruster dans les esprits. Surtout que personne n'est capable d'apporter la réponse qui vaille: de quoi sera fait demain sur la Planète Bleue ? Existentielle pour d'aucuns, cette question ne perd absolument pas de sa pertinence sous nos latitudes. Surtout lorsqu'on se rend vite à l'évidence que bien des changements ont contribué à distendre le lien social au point que l'État est appelé à agir vite pour le déploiement d'un hypothétique filet social capable de sauver ce qui peut l'être. L'économie du pays étant ce qu'elle est, ambitieuse à la limite de l'appétit dont font preuve les parasites qui la meublent, on mesure l'ampleur des retards cumulés en matière d'un développement raisonné, s'appuyant sur une vision stratégique et par dessus tout capable de générer une croissance aussi forte que durable. On en est encore loin. Et même l'effort de réflexion déployé par la Commission Benmoussa ne semble guère porteur d'avance au regard de l'ampleur des questions clivantes qui l'agitent. Un pays, somme toute, est d'abord un corps social, mais aussi un esprit collectif. C'est de l'interaction de cet ensemble que tout se dessine et se définit. Tout coup de crayon susceptible de dessiner au mieux l'image de la réalité



De quoi sera fait demain? Existentielle pour d'aucuns, cette question ne perd absolument pas de sa pertinence sous nos latitudes. Surtout lorsqu'on se rend vite à l'évidence que bien des changements ont contribué à distendre le lien social au point que l'État est appelé à agir vite pour le déploiement d'un hypothétique filet social capable de sauver ce qui peut l'être.

telle qu'elle se présente ne passera pas à côté de la multiplicité des défauts qui l'écorcent. Jamais le fossé qui sépare les classes n'a été aussi profond que par les temps qui courent. La faute incombe, bien sûr, à la panne de l'ascenseur social qui ne tient qu'à un fil. Dès lors, la moindre torsion pourrait conduire à un drame. Pour les décideurs, l'affaire est assez cocasse en ce sens que la pandémie qui sévit dans le monde n'exhibe pas de date d'expiration. Composer avec le nouveau coronavirus sur un an, voire deux de plus, mettra à rude épreuve tous les équilibres dont la société a besoin pour se régénérer. Les fragilités déjà constatées dans le pays pourraient, dès lors, prendre une tournure plus dramatique. La réalpolitik prend, pour le coup, les dimensions de l'imprécation. A charge pour tout décideur d'en tenir compte pour mieux agir, c'est-à-dire en faisant preuve de proactivité. Et de ce limon social là, qu'une gestion chaotique a su installer au fil des ans, que pourrait-on attendre de stimulant lorsque la logique du « gagnant » s'accommode de tous les travers que l'éthique réprouve ? Lorsque la corruption, matérielle comme morale, s'insinue dans tous les tissus qui font société, il est difficile de pouvoir extrapoler sur le bien fondé d'un « vivre



Jamais le fossé qui sépare les classes n'a été aussi profond que par les temps qui courent. La faute incombe à la panne de l'ascenseur social qui ne tient qu'à un fil. Dès lors, la moindre torsion pourrait conduire à un drame.

ensemble » aussi sain qu'équilibré. En économie, les agioteurs gagnent plus que les industriels, renforçant l'idée que la mauvaise monnaie chasse la bonne. Faut-il pleurer sur la désindustrialisation du pays lorsque le système en place favorise plus l'économie parasitaire ? En politique aussi, la démonétisation du discours est devenue proverbiale, depuis que les promesses ne tiennent plus la route et « n'engagent que ceux qui y croient » ! Comment restaurer la confiance dès lors que le système a généré, sciemment ou non, tous les ingrédients de la défiance ? Tout cela confirme si besoin est que la société, dans toutes ses composantes, est forcée de subir un stress test grandeur nature. Pourvu que les crashes ne se multiplient pas à mesure que la réponse idoine à la pandémie tarde à venir.



LE COMPROMIS DANS LE DOSSIER SAHARIEN A UN SEUL NOM : **AUTONOMIE**

Avec l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2548 sur la question du Sahara, qui intervient à la veille de la célébration du 45-ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, l'instance exécutive des Nations-Unies a réaffirmé une nouvelle fois la pertinence de la position marocaine et la consécration des paramètres fondamentaux de la solution politique à ce différend régional. En effet, dans cette nouvelle résolution, le Conseil de sécurité réaffirme que la solution à ce différend régional doit impérativement être politique, réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis. Ce qui confirme, de nouveau, que le Conseil de Sécurité, et l'ONU dans son ensemble, ont définitivement enterré tous les plans désuets, datant d'avant 2007. A cet égard, le Conseil de sécurité de l'ONU a conforté, pour la quatorzième année de suite, la prééminence de l'initiative d'autonomie, présentée par le Royaume le 11 avril 2007.

LES ENJEUX ÉLECTORAUX EXPOSÉS PAR L'INTÉRIEUR

La réussite des prochaines échéances électorales représente un défi pour le ministère de l'Intérieur et les acteurs politiques, en ce sens qu'elles sont la voie pour faire émerger des institutions capables de concrétiser les objectifs stratégiques escomptés, a affirmé Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur. Soucieux de réunir les conditions adéquates et de préparer dans les meilleures conditions les prochaines élections nationales, régionales, locales ou professionnelles, le ministère a initié une série de rencontres de concertation pour rapprocher les points de vue des acteurs au sujet de l'opération électorale selon une approche participative.

DIGITALISATION

Toute une messe à Rabat pour quelques tablettes

Une cérémonie marquant le lancement d'une opération de distribution de tablettes au profit des élèves de l'enseignement secondaire-collégial dans les zones rurales, a été organisée à Rabat. L'événement présidé par Saaid Amzazi, ministre de l'Éducation nationale est important en soi si le ministère avait choisi d'en faire une étape pour démocratiser cet artefact du savoir. ...

LA GUERRE DES CHIFFRES ENTRE M. RAMID ET N. BOUTAYEB EST DÉCLARÉE...

M. Ramid s'est évertué à donner les chiffres relatifs aux Marocains arrêtés pour infraction aux dispositions de l'état d'urgence. Sauf qu'il y a un hic dans ce verbiage. Au même endroit, Nouredine Boutayeb, ministre délégué à l'Intérieur, avait révélé une semaine plus tôt, d'autres chiffres. Lorsqu'on fait partie d'une seule et même équipe gouvernementale, les données officielles partagées doivent concorder. Sauf qu'avec l'équipe pilotée par Saad Eddine El Othmani, lorsqu'un ministre tire à Hue, un autre va à Dia.



DEMANDE DU CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ & DU PLAN CADASTRAL

AVEC PAIEMENT ET TELECHARGEMENT

VIA LE PORTAIL

www.ancfcc.gov.ma



شهادة الملكية المشتركة

إن المحفظ على الأملاك العقارية بالمملكة المغربية، الممضى أسفله يشهد أن بيانات التوضيحية المادية و القانونية لرسم العقاري عدد 271 هي كالتالي :

بيانات الملك

الملك المسمى " " ذي الرسم العقاري عدد 271 المكون من المساحة المضمونة برسم 1/9 سنتيار الممنولة على شقه بالدارق الأمامي 10000/4252 من الأجزاء المنفصلة من الملك موضوع الرسم العقاري المبنى عدد 271 المكون من العمارة الحاشية

بيانات الملك

- 1- بقية 271
- 2- بقية 271

بيانات الحقوق، العينية والتحملات العقارية والشروط على الملك وعلى الاملاك

لا يوجد لحد الآن أي تفيد لحق عيني أو تحمل عقاري على الرسم العقاري المذكور ماعدا :
- التحملات والشروط المنصوص عليها بنظام الملكية المشتركة المفيد بالرسم العقاري الأمامي المذكور، طبقا للقانون والنظم الأخرى تعهما الملك موضوع هذا الرسم العقاري.

1- الرهن الرسمي المفيد بتاريخ

على حصة الملك المذكور

من طرف:

مكتب على

الشروط على الرهن

- لكل وفق الشروط والالتزامات المنصوص عليها في العقد

DIPLOMATIE

Entre Rabat et Paris, convergence totale ?

Horizon dégagé pour le commerce franco-marocain. Le partenariat d'exception entre Rabat et Paris, et la convergence des vues sur différentes questions régionales et internationales, ont été mis en avant par les chefs de diplomatie du Maroc, Nasser Bourita, et de la France, Jean-Yves Le Drian. A cet égard, N. Bourita a relevé que la visite de travail qu'effectue Jean-Yves Le Drian au Maroc vient renforcer la dynamique très positive des relations bilatérales, rappelant les contacts permanents et la coordination entre les responsables des deux pays. Rappelant la visite récemment



au Maroc du ministre français en charge du commerce extérieur, de celui de l'Intérieur et du chef de l'état-major des armées, le responsable marocain a mis en exergue l'importance de l'accompagnement par la France de la relance économique au Maroc durant la phase post-Covid.

**PEDRO SANCHEZ AU MAROC****Une nouvelle page dans les relations maroco-espagnoles ?**

L'agenda marocain du patron de l'Exécutif espagnol se précise. Ainsi, Pedro Sanchez est attendu au Maroc le 17 décembre, rapporte l'agence de presse espagnole EFE pour co-présider, à Rabat, avec son homologue marocain, la XI^e réunion de haut niveau. La dernière fois que les chefs de gouvernements des deux royaumes ont tenu cet important rendez-vous remonte au 5 juin 2015 à Madrid. Au-delà du coup de fouet que Madrid tentera de donner à la coopération bilatérale, assez solide au demeurant, il n'en reste pas moins que des dossiers ne manquent pas d'ombrager les relations de bon voisinage entre les deux royaumes. A la migration s'ajoute le dossier saharien...

Le Maroc expose sa perception du phénomène migratoire à Genève

Fidèle à ses valeurs et ses engagements, le Maroc n'a cessé de plaider pour une approche globale et concertée du phénomène migratoire, tout en jouant un rôle constructif et fédérateur sur le plan régional et international, pour faire avancer l'agenda mondial des migrations, a souligné mardi Omar Zniber, ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

À l'occasion de la fête de l'indépendance

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



LIBERTÉ D'EXPRESSION

Un « Youtubeur »
réduit au silence
à El Jorf

A l'heure où le rappeur connu sous le nom de Lagnaoui quitte la prison après avoir purgé sa peine, c'est le triste sort d'un autre lanceur d'alerte qui met en émoi la blogosphère. Hassan Tahiri, «Youtubeur» invétéré qui dénonçait dans ses multiples sorties les dérapages et autres impérities qui marquent au fer rouge la chronique d'El Jorf, a été tué. Il a été froidement assassiné pour le faire taire, c'est certain, mais surtout pour instiller la peur dans le cœur des enfants de cette région oubliée du centre. La justice doit dire son mot dans cette scabreuse affaire qui met à mal la construction d'un Etat de droit. A moins qu'à Errachidia d'autres mœurs soient en vigueur...

L'AMDH dénonce
la détérioration
de la situation
des détentions
politiques dans le
royaume

Le rapport de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), fait état de la poursuite de la «détention politique», avançant le chiffre de 311 détenus politiques pour l'année 2019, en majorité condamnés dans le contexte du Hirak du Rif avec 172 détenus, suivis de 83 détenus dans le contexte du Hirak de Jerada, puis «34 de détenus sahraouis» et le reste du groupe Belliraj. L'AMDH ajoute qu'il s'agit aussi du cas de la militante des droits humains Amina Jabbar, de l'acteur de la société civile Hassan Afrid et 12 autres personnes arrêtées pour leurs opinions.

Les droits civils
et politiques des
marocains en danger

En matière des droits civils et politiques, l'AMDH estime que le droit à la vie « est fréquemment violé dans notre pays, en raison de divers facteurs et causes». Elle note que «les citoyens sont victimes par négligence, le manque de soins médicaux nécessaires, le non-respect des règles et normes de sécurité, le manque de responsabilité et la prévalence de l'impunité». 15 condamnations à la peine capitale en 2019, 23 décès dans les centres de détention, et la liste est longue...

GTI 2020

Le Maroc grappille
10 places

Le Global Terrorist Index de 2020 classe le Maroc à la 102e place sur 163 pays, derrière Taiwan et devant la Hongrie. Le royaume gagne ainsi 10 places par rapport à l'année dernière, où il occupait la 92e place, les pays les mieux classés étant ceux les plus touchés par le terrorisme. Le rapport rappelle que le royaume a été témoin entre 2007 et 2019 de neuf attentats terroristes, qui ont causé la mort de 32 personnes. L'impact économique s'élève à 69,6 millions de dollars.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logistique et de l'Eau



Votre sécurité.. Notre priorité

NARSA

الوكالة الوطنية للإسلامة المرورية
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY





MAROC-UE

ENTRE RABAT ET BRUXELLES, ON REPARLE PÊCHE

Cette rencontre, la première entre A. Akhannouch et le nouveau Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevičius, a été une occasion de faire le point sur l'état d'avancement des discussions techniques entre les deux parties sur le bilan de la première année de l'accord et de fixer la date de la Commission Mixte de la deuxième année du protocole qui aura lieu au cours de la semaine du 7 décembre prochain. Les deux parties se sont félicités du bilan positif de la première année du nouvel accord de pêche UE-Maroc, en dépit des contraintes de taille imposées par le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19. De son côté, l'ambassadeur du Maroc auprès de l'UE Ahmed Rahhou, qui a pris part à cette réunion, a souligné que l'accord de pêche renforce le partenariat stratégique multidimensionnel entre le Maroc et son partenaire européen.

Casablanca Finance City, scelle un nouveau partenariat avec le Belgian Finance Center

Bruno Colmant, président du BFC, a exprimé son souhait de promouvoir la coopération de la Belgique avec le Maroc et l'Afrique en général.

“Comme CFC, le BFC est membre fondateur de la World Alliance of International Financial Centers, ce qui prouve notre volonté de développer l'aide mutuelle entre les pays... les centres financiers ont la capacité de promouvoir la croissance économique et la coopération internationale grâce aux liens qu'ils tissent entre eux et à leurs compétences technologiques.”

Transport urbain | La Banque mondiale débloque 150 M\$

Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale (BM) a approuvé un financement additionnel de 150 millions de dollars (M\$) au titre du programme de transport urbain au Maroc qui a été lancé en 2015 en vue d'améliorer les capacités des autorités à assurer des transports publics de qualité et de soutenir les investissements en matière d'infrastructures locales de transport urbain. Ce financement additionnel a pour finalité d'adapter le programme aux nouvelles priorités en matière de mobilité -y compris consécutives à la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19)- et d'en étendre la portée. L'accent sera mis sur la création et l'opérationnalisation d'une structure centrale dédiée, chargée de superviser les transports publics et sur des investissements locaux.





Depuis 1929, Cosumar s'engage auprès de ses partenaires pour un progrès durable et partagé par tous. Cette ambition est portée au quotidien par les femmes et les hommes de Cosumar qui œuvrent pour le développement social et économique des régions dans le respect de notre Terre. C'est pour cela que depuis 90 ans, Cosumar produit bien plus que du sucre.



GOUVERNANCE

L'exécutif recadre les cliniques privées

Les scandales récurrents de la gestion des cliniques privés de plusieurs cas de patients atteints du nouveau coronavirus a trouvé, enfin, écho à Rabat. Ainsi, le ministère de la Santé a diligenté la création d'un comité central de suivi en charge du contrôle des hospitalisations dans les cliniques privées. Ce comité est appelé à contrôler les procédures ainsi que les violations qui pourraient entacher ces hospitalisations. Cette mesure a été décidée après la dénonciation de plusieurs dérapages incontrôlés au sein des cliniques privées que ce soit en terme d'accueil des malades au sein des



établissements payants où des frais occasionnés par ces prestations. Mis en place par le ministère de la Santé, le comité se compose de l'inspection générale du département, de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) et de l'Ordre national des médecins, indique un communiqué ad hoc.



GESTION DE LA PANDÉMIE

La BAD soutient la riposte sanitaire du Maroc

L'agenda marocain du patron de. L'Exécutif espagnol se précise. Ainsi, Pedro Sanchez est attendu au Maroc le 17 décembre, rapporte l'agence de presse espagnole EFE pour co-présider, à Rabat, avec son homologue marocain, la XI^e réunion de haut niveau. La dernière fois que les chefs de gouvernements des deux royaumes ont tenu cet important rendez-vous remonte au 5 juin 2015 à Madrid. Au-delà du coup de fouet que Madrid tentera de donner à la coopération bilatérale, assez solide au demeurant, il n'en reste pas moins que des dossiers ne manquent pas d'ombrager les relations de bon voisinage entre les deux royaumes. A la migration s'ajoute le dossier saharien...

L'ANAM SANCTIONNE TROIS CLINIQUES PRIVÉES SANS LES NOMMER



Trois cliniques seront provisoirement suspendues du mode tiers payant dans le cadre de la convention nationale conclue entre les organismes gestionnaires de l'AMO et les médecins et les établissements de soins du secteur privé, a annoncé mardi Khalid Lahlou, directeur général de l'Agence nationale de l'Assurance Maladie (ANAM). On regrette que la transparence de l'Agence reste limitée au point de ne pas mettre à l'index les contrevenants. Histoire de donner l'exemple...

POINTS

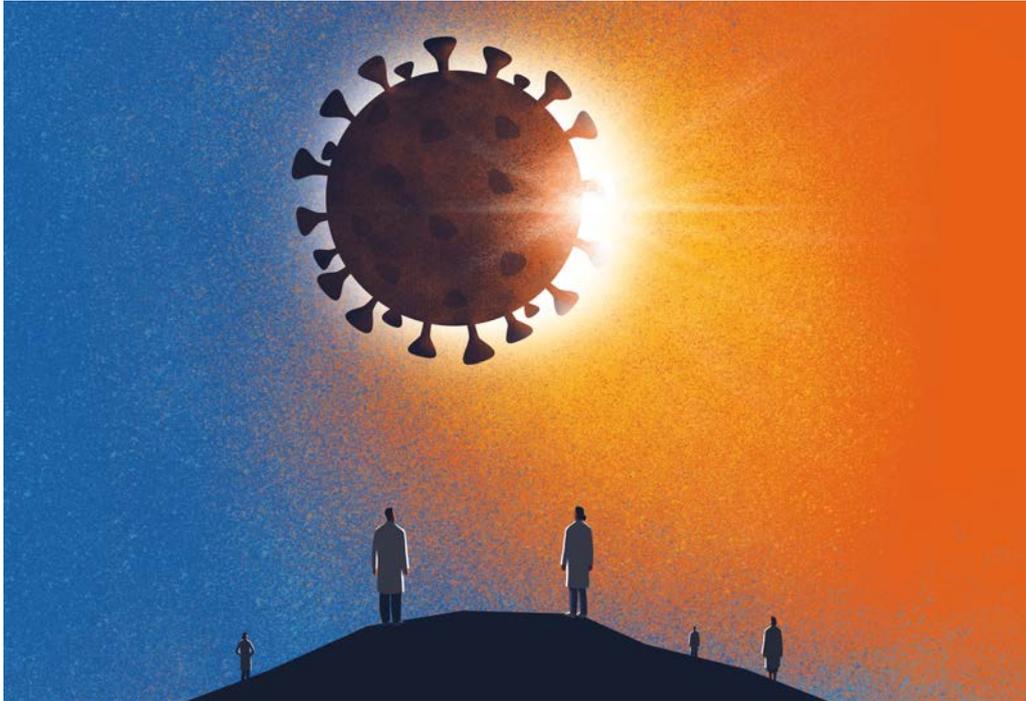
CHAUDS

Le Maroc face à la Covid-19



Dépasser le «grand trauma» national !

Par | **Allal El Maleh**



Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le «grand trauma» national !

Alors que l'année qui a été fortement impactée par la pandémie du nouveau coronavirus tire à sa fin, il est encore difficile pour l'heure de quantifier les dégâts socio-économiques ainsi générés. Pourra-t-on parler de « grand trauma » affectant le pays dans ses diverses strates? En attendant que le bilan soit fait autour de la gestion de la Covid-19, à la condition que la pandémie prenne fin, ce qui n'est toujours pas le cas-, force est de souligner que le Royaume sortira durement éprouvé de cette épreuve sanitaire. Ceci est d'autant plus vrai que le monde rural qui représente encore la moitié de la population légale du pays a été durement affecté par la sécheresse.

Par | **Allal El Maleh**

Les yeux des Marocains, comme de tradition, sont restés rivés au Ciel dont la clémence semblait se tarir. Car au sortir d'une saison estivale durement malmenée par la pandémie et ses dures répercussions sur des pans entiers de l'économie, le tourisme souffrant le martyr, tous les clignotants étaient au rouge. Les alertes fusaient du côté des Agences de bassins quant aux dangers suscités par l'étiollement drastique des retenues des barrages. Et c'est sous pression que les autorités ont fini par décider ce qui aurait pu être envisagé des années plus tôt : le choix du dessalement de l'eau de mer comme sérieux palliatif. Surtout qu'en matière de recyclage des eaux usées, on n'est pas encore aussi performant que ne le laissent prévoir les quelques stations érigées ici et là. Le meilleur exemple nous provient de la capitale du Souss où la RAMSA s'est retrouvée dans l'incapacité de fournir l'eau potable en continue au Grand Agadir. Le poids de la soif est aussi écrasant que celui que génère la faim, avec les tensions sociales que cela engendre. Les deux étant intimement liés dans un pays où la vocation agricole est encore malmenée par les caprices du Ciel. Si au ministère de l'Agriculture on s'est fait fort que de mettre en valeur les chantiers structurants qui ont accompagné la stratégie du Maroc Vert, en mettant dans la balance non seulement la continuité de l'approvisionnement du marché

en fruits et légumes, mais aussi le potentiel de l'export réalisé par les spéculations prisées à l'étranger, rien ne doit occulter le fait que le pays a usé, une fois de plus, de la dé-protection douanière pour alimenter le marché en céréales.

Défaillances à la pelle

Reste à savoir si la nouvelle stratégie agricole mettra en tête des priorités l'impératif de l'autosuffisance alimentaire, tant que la culture du pain est encore prégnante. Comme il est tout aussi évident de tirer les conclusions des incidences générées par le déficit hydrique sur une population qui a grandement souffert des restrictions en matière de déplacement. Si exode il y a eu, d'évidence, il n'aura pas pris les dimensions du passé avec le rush sur les centres urbains. Quoi qu'il est encore trop tôt pour pouvoir se prononcer...

Certes, le monde rural a certainement bénéficié du Fonds spécial dédié à la lutte contre la pandémie. Fonds pour lequel 10 milliards de Dh ont été mobilisés. Encore faut-il préciser que l'ampleur de l'effort de solidarité nationale reste bien en-deçà des attentes. Pareil « ruissellement » s'avérant par la force des choses assez limité dans ses effets, le gros du débit de cette manne financière ayant été dirigé, pour l'essentiel, vers le « grand corps malade » que représente le secteur de la santé publique. Entre autres. Car il fallait aussi soutenir les ménages qui,

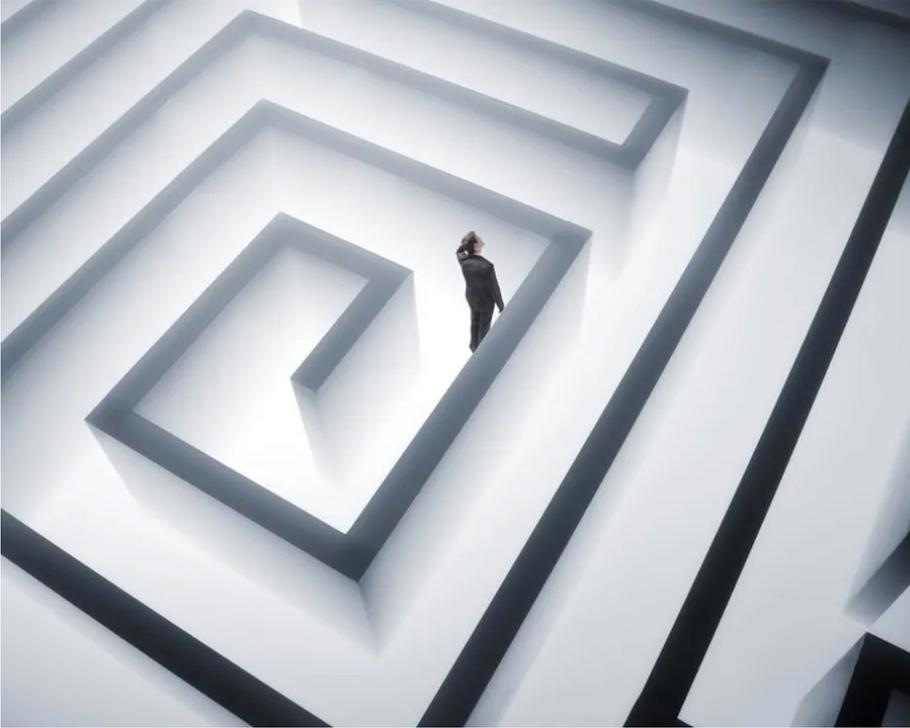


Le meilleur exemple nous provient de la capitale du Souss où la RAMSA s'est retrouvée dans l'incapacité de fournir l'eau potable en continue au Grand Agadir. Le poids de la soif est aussi écrasant que celui que génère la faim, avec les tensions sociales que cela engendre.

Reste à savoir si la nouvelle stratégie agricole mettra en tête des priorités l'impératif de l'autosuffisance alimentaire, tant que la culture du pain est encore prégnante.

Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le « grand trauma » national !



saurait faire l'économie d'une réforme du système fiscal pour taxer les riches. Une donne de laquelle se détournent les décideurs politiques, l'Exécutif et sa majorité s'interdisant de « frapper » là où il faut, tout naturellement, pour disposer des moyens idoines pour faire du social. Même le débat sur « l'enrichissement illicite » a été sabordé au sein de l'enceinte parlementaire de peur de voir bien des têtes d'affiche en politique épinglées... Comme le confirme le cas de Hamid Chabat, mais pas que ! En attendant, l'infortune est le lot de ceux qui suent pour garantir leur pitance. Le Haut commissariat au plan livre des chiffres qui donnent le tournis. Ainsi, sur le marché du travail une faible protection sociale est constatée. Seul un quart des actifs occupés (25,6%) ont bénéficié d'une couverture médicale liée à l'emploi, au cours du 3ème trimestre 2020. L'aide publique octroyée dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel, n'a permis de compenser en moyenne que 35% des pertes de revenus issus d'activités. Parallèlement, le HCP fait également savoir que 30% des personnes en âge d'activité ont sollicité cette aide, précisant que les trois-quarts d'entre elles (73%), soit 22,4% de la population en âge d'activité ou 6 millions de personnes, ont bénéficié de ce soutien. Dans le détail, environ 9

malmenés par la pandémie et le chômage induit. Le département du Travail signale dans ce cadre que le nombre de bénéficiaires du Fonds de l'indemnité pour

perte d'emploi a atteint, depuis sa création, 77.826, avec une enveloppe budgétaire de plus de 962 MDH.

Courte vue

Nombre d'observateurs avertis n'ignorent pas que le cumul des déclassements socio-économiques qui affectent le pays rend la tâche des plus ardues. Lorsque le plus gros pan de la population s'estime pauvre et qui plus est dans l'incapacité d'envisager le moindre effort d'épargne, cela témoigne de l'ampleur des tâches à accomplir pour tenter de lisser un tant soit peu les inégalités qui minent le tissu social. Mais toute démarche bien réfléchie ne



Certes, le monde rural a certainement bénéficié du Fonds spécial dédié à la lutte contre la pandémie. Encore faut-il préciser que l'ampleur de l'effort de solidarité nationale reste bien en-deçà des attentes.

personnes sur 10 (87% ou 5,2 millions) en ont bénéficié dans le cadre des programmes Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et « Tadamoun Covid » destinés aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel, 12% (740.000 personnes) dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et 1% sous forme d'aides fournies par les employeurs. Un instantané qui donne le tournis ! Sauf à nos politiques qui du haut de leur majorité persistent à gérer les affaires du pays comme si de rien n'était. Par ces temps de pandémie, l'agenda politique des uns et des autres devait changer en fonction des priorités de l'heure : solidarité nationale oblige. Pourtant, aucune formation politique n'a exigé l'opérationnalisation du Registre social unifié (RSU), cette « patate chaude » vite refilee à l'Intérieur.

Donne stressante

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. La solidarité nationale aurait gagné à être assise sur une autre politique de ruissellement de la richesse. Faute de quoi, l'Exécutif qui sembla dépassé par l'événement et en proie à une navigation à vue a opté, et ce n'est pas une sinécure, pour l'endettement. Le Royaume a emprunté pour l'équivalent de 5 milliards de dollars. L'avenir des futures générations est ainsi hypothéqué alors que la gestion de cette période de

crise aurait dû inciter l'Exécutif à être plus imaginaire dans la mobilisation de l'épargne intérieure et moins orthodoxe dans la définition de sa politique monétaire. La planche à billets aurait pu être enclenchée, dans des proportions raisonnables, pour oxygéner l'économie et permettre une relance plus forte. Mais tel ne semble pas être le souci de la Banque centrale qui semble échapper au contrôle politique d'un Exécutif qui s'accommode de la présence d'une technocratie assez forte pour limiter ses élans. En tout cas, la situation qui se profile est moins bonne qu'il n'y paraît, et ce, en dépit des efforts conjugués menés tambour battant pour atténuer un tant soit peu les dégâts de la pandémie. Le tableau de bord communiqué par le HCP excipe des difficultés à venir. L'arrêt des comptes nationaux fait ressortir, au troisième trimestre 2020, une contraction de 7,2% de l'économie nationale. Les activités non agricoles ont affiché une baisse de 6,7% et celles du secteur agricole un repli de 8,6%. La demande intérieure a chuté de 6,6% alors que son pendant à l'extérieur a diminué de 13,7%. Tous ces agrégats interviennent dans le contexte d'une baisse d'inflation et d'un allègement du besoin de financement de l'économie nationale. Au niveau des échanges extérieurs de biens et services en volume, aussi bien les exportations que les importations ont enregistré de fortes baisses durant le troisième



Lorsque le plus gros pan de la population s'estime pauvre et qui plus est dans l'incapacité d'envisager le moindre effort d'épargne, cela témoigne de l'ampleur des tâches à accomplir pour tenter de lisser un tant soit peu les inégalités qui minent le tissu social.

L'aide publique octroyée dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi, n'a permis de compenser en moyenne que 35% des pertes de revenus issus d'activités.

Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le « grand trauma » national !



La solidarité nationale aurait gagné à être assise sur une autre politique de ruissellement de la richesse. Faute de quoi, l'Exécutif en proie à une navigation à vue a opté, et ce n'est pas une sinécure, pour l'endettement.

trimestre de l'année 2020. Les exportations de biens et services se sont contractées de 13,7% (contre plus 8,5% une année auparavant), avec une contribution négative à la croissance de 5,4% en lieu et place de 3,2 %. Le trend baissier a également affecté les importations qui ont chuté, pour leur part, de 11,3% (contre plus 6,8% un an auparavant), avec une contribution positive de 5,4 % au lieu d'une contribution négative de (-3,2) points une année passée. La somme de ces agrégats alarme. Et c'est la raison pour laquelle la majorité des agences de rating qui font la pluie et le beau temps dans le monde économique, avec les incidences que cela induit sur l'attractivité des IDE, se sont empressées de déclasser le Royaume.

Bateau ivre

La donne est assez stressante pour les décideurs politiques qui semblent happés dans le

maelström que représente toute année électorale. Cela explique-t-il l'économie de réformes courageuses à mener, comme celle qui a trait à la taxation des fortunes ? La question mérite d'être posée. Mais elle n'est pas la seule. Surtout lorsqu'on voit que le pays est en mal d'une planification réelle, érigée en stratégie de développement menée méthodiquement et avec la constance du jardinier. Autant dire que les politiques à la barre privilégient le court terme et les gains qu'ils peuvent glaner sur le moment. On est loin de disposer d'une planification solidement charpentée qui s'apparente à une stratégie de développement global reposant sur des étapes de réalisation à court, moyen et long termes. Ce qui équivaut à des actions envisageables en chapelet et nécessitant le cas échéant des mises à jour lorsque l'évaluation périodique l'exige. Au HCP, toute une littérature a été produite sur l'état du pays et elle n'appelle qu'à être bien assimilée pour agir sur les défauts de la cuirasse. Sur le plan mondial, le volume global des exportations estampillées « made in morocco » n'excèdent pas les 0,12%. Tout cela avec une flopée d'accords de libre-échange négociés à la hussarde. Certes, on rétorquera que le volume des exportations marocaines intervient pour 32% dans la formation du PIB. Encore faut-il préciser que la taille du PIB est encore loin de rivaliser, par exemple, avec des pays dont l'émergence est en cours de consolidation, à l'image

des BRICS. Cela transparait notamment à travers la relation de dépendance économique qui fait que le Royaume importe grosso modo pour l'équivalent de 40% de la valeur de son PIB en biens et services (alors que la moyenne pour les BRICS se situe autour du quart du PIB). Mais aussi de la modicité du tissu industriel dont le Maroc est doté. En effet, la contribution de l'industrie manufacturière dans la formation du PIB n'excède pas les 17%... D'où les appels pressants formulés pour la ré-industrialisation du pays. Mais pour qu'une politique menée au pas de charge puisse réussir, il y a lieu de préparer les facteurs de réussite qui démarrent avec les encouragements tous azimuts pour l'émergence de nouveaux « capitaines d'industrie ». Tout cela ne se décrète pas, mais se réalise par étapes, en misant sur les ressources humaines et leur formation idoine. Y réussira-t-on ? Difficile de pouvoir faire un pronostic qui vaille à l'heure où l'école publique est ce qu'elle est, minée de l'intérieur par l'absence de compétences. Et à l'heure où les investissements publics qui représentent quand même pas loin de 35% du PIB manquent d'efficacité. Le retour sur investissement reste dramatiquement faible faute de stratégie clairement définie. D'emblée, on conviendra que l'allocation de ces investissements ne suivent pas les sentiers porteurs en termes et de régénération de la valeur ajoutée exportable et d'emplois de qualité.



A la Santé, on ne se fait plus d'illusions sur l'état critique de la pandémie

Dans le Royaume, la situation épidémiologique actuelle «suscite inquiétude et peur» au regard de la vitesse de propagation du nouveau coronavirus au sein de la population.

Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé, en a fait le constat, déplorant «ce revers après que notre pays a bien maîtrisé la situation, jusqu'à l'allègement du confinement sanitaire». Revers imputable, assure le ministre, au «relâchement au niveau du respect des mesures préventives et des mesures de sécurité sanitaire avec la reprise des activités dans les milieux professionnels

et éducatifs», qui s'est accompagné de l'«exacerbation des comportements et des pratiques individuelles risquées». Le remède miracle reste la vaccination de la population. Interpellé par les députés de la Chambre des représentants, K. Ait Taleb a exposé quelques chiffres qui illustrent la situation actuelle de la pandémie, indiquant que le pays a accumulé 324 941 infections confirmées au

nouveau coronavirus, depuis mars. Du coup, le Maroc se place au 32e rang mondial, parmi les pays touchés par la covid-19, selon le ministre. Au niveau des décès, 5 316 ont été déplorés sur la même période, avec un taux de létalité de 1,6% alors que 270 457 guérisons ont été accumulées, soit un taux de rémissions de 83,2%. Actuellement, le pays frôle les 50 000 cas actifs dont 49 168 admis dans les structures hospitalières dédiées ou faisant l'objet d'une surveillance médicale. Le nombre de patients en situation critique atteint 996, dont 95 sous intubation et 435 sous assistance respiratoire. Evoquant les défis sanitaires nationaux que cela représente, K. Ait Taleb a souligné que le nouveau coronavirus ne tenait pas compte de la performance des systèmes de santé des Etats, rappelant que «même les pays européens» dotés d'un système meilleur que celui du Maroc «ont beaucoup souffert», dans le contexte de la pandémie. «Leurs structures sanitaires sont sur le point de s'effondrer, en raison du grand nombre de cas critiques (comme l'Espagne, l'Italie et la France)», a expliqué le ministre. Pas de quoi dédouaner le secteur, ni la politique de santé suivie par le pays... Mais on aborde là, un autre chapitre.

Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le « grand trauma » national !



La gestion de la pandémie a pris un sérieux coup

Dans le cadre d'une enquête menée, entre juin et septembre 2020, le Policy Center for the New South a cherché à sonder la perception par la population marocaine de la pandémie Covid-19 et des politiques publiques. Ses résultats montrent une dégradation évidente entre le début et la suite de la pandémie.

Un sondage a été réalisé pour analyser la perception, par la population marocaine, de la pandémie Covid-19 et des politiques publiques qui tentent de la juguler. Elles sont tirées d'une enquête réalisée par le PCNS sur la base de 3 vagues de sondage effectuées par IPSOS Maroc entre juin et septembre 2020. L'analyse de ces 3 vagues montre que les Marocains affichaient, à la fin du confinement, une confiance dans les mesures mises en œuvre pour faire face à la pandémie. Pour la première vague du sondage qui s'étale sur le mois de juin, une

confiance a été marquée vis-à-vis des institutions impliquées directement dans la lutte contre la pandémie ainsi que dans les mesures prises par les autorités. Selon les résultats de l'enquête, la confiance dans le corps médical (civil et militaire) et les institutions régaliennes (Police et Gendarmerie), tout d'abord, se donne à voir avec netteté dans les données collectées. Ainsi, 91% des personnes interrogées déclarent faire « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » aux « scientifiques » ; 86% formulent le même avis à propos des « médecins » ; et 71% à propos des « policiers et des gendarmes ».

La confiance à l'égard des « chefs traditionnels », ou encore des élus, comme les « maires », se situent, quant à elles, respectivement, à 41% et 47%. D'après le sondage, les Marocains avaient des craintes encore relativement limitées pour l'avenir sanitaire du pays, mais déclaraient, toutefois, avoir des inquiétudes à propos des retombées économiques de la pandémie. En effet, à partir du mois de juillet, le nombre de cas positifs et de décès liés à la pandémie ne cesse d'augmenter au Maroc, ce qui a entraîné une baisse de tous les indicateurs de confiance et une augmentation de l'inquiétude de la population interrogée, durant la deuxième vague de sondage (juillet) et, plus encore, la troisième (septembre) souligne la même source. La baisse de la confiance touche notamment les chefs traditionnels (- 3% par rapport à juin, pour atteindre un niveau de 38% de personnes « plutôt confiantes » ou « tout à fait confiantes ») et, plus sensiblement, les « maires ». Seulement 34% de personnes déclarent « plutôt confiantes » ou « tout à fait confiantes », avec une baisse de 12% par rapport au mois de juin. Le PCNS a non seulement dévoilé la perception des Marocains par rapport à la gestion de la pandémie, mais aussi, le degré de confiance au chef du Gouvernement Saâd Eddine El Othmani. 37% des personnes interrogées ne font « pas du tout confiance » et 43% se déclarent insatisfaites de ses actions.



Les femmes, un souffre-douleur en période de confinement...

Les violences basées sur le genre ont pris de l'ampleur en cette période de pandémie. Elles se sont accentuées de 31,6% par rapport à la même période de l'année 2019, indique la Fédération des ligues des droits des femmes (FLDF).

Les violences basées sur le genre ont progressé de 31,6% durant les périodes de confinement et d'urgence sanitaire par rapport à la même période de l'année 2019, a indiqué, mardi à Rabat, la Fédération des ligues des

droits des femmes. Un total de 4 663 actes de différentes formes de violences faites aux femmes a été enregistré au cours de la même période, a signalé la Fédération lors d'une conférence axée sur la violence à l'égard des femmes.

La violence psychologique a représenté le taux le plus élevé avec 47,9%. Elle est suivie par la violence économique avec 26,9% et la violence physique (15,2%). Il s'agit notamment de 709 actes de violence physique, dont un cas de féminicide et un autre de tentative de féminicide, en plus d'une hausse de 5,1% de la violence sexuelle, ajoute la FLDF. Latifa Bouchoua, présidente de la FLDF, a estimé que le faible taux de signalement des violences faites aux femmes fait partie des problématiques que la Fédération observe en permanence, réalité confirmée par les chiffres livrés par le Haut Commissariat au Plan en 2019. Les plateformes d'écoute et d'orientation juridique et psychologique mises en place par la Fédération et le Réseau Iddf-injad, depuis le 16 mars, ont reçu 1 774 appels téléphoniques pour déclarer des violences émis par 1 038 femmes à travers le Maroc, a relevé L. Bouchoua. A cet égard, elle a indiqué que près de 554 interventions de coordination avec les différents acteurs institutionnels ont été recensées, dans le but d'autonomiser les femmes via des services de prise en charge, comme l'hébergement et la simplification et l'accélération de certaines procédures.

LA VACCINATION MASSIVE CONTRE LA COVID-19 DANS QUELQUES SEMAINES

Surprise! Une séance de travail non programmée et consacrée à la stratégie de vaccination contre la Covid-19, a été présidée lundi 9 novembre par le Roi Mohamed VI. Lors de cette réunion, le Souverain a donné ses hautes instructions en vue du lancement, dans les prochaines semaines, d'une opération massive de vaccination contre la Covid-19. L'opération devra couvrir les citoyens âgés de plus de 18 ans, selon un schéma vaccinal en deux injections. La priorité sera notamment donnée aux personnels de première ligne, en l'occurrence, le personnel de santé, les autorités publiques, les forces de sécurité et le personnel de l'éducation nationale, ainsi qu'aux personnes âgées et aux personnes vulnérables au virus, et ce, avant de l'élargir au reste de la population.



Une campagne pour gagner la confiance des citoyens autour du vaccin

S.E. El Othmani a fait savoir qu'une campagne sera lancée pour expliquer certains aspects liés à la vaccination afin que les citoyens puissent en connaître les bases, les orientations et le mode opératoire, le but étant d'assurer leur adhésion à cette opération et de garantir une "confiance collective" concernant la sécurité et l'efficacité du choix marocain. Le chef du gouvernement a appelé à la vigilance face aux Fake news, exhortant les citoyens à faire confiance aux organismes officiels qui donnent des informations certifiées et les diffusent via les canaux médiatiques officiels.



Le WEF inquiet de la réticence à l'égard des vaccins anti COVID-19

Dans une étude menée par le Forum Économique Mondial et Ipsos auprès de 18 526 adultes de 15 pays, seuls 73 % des répondants ont déclaré qu'ils se feraient vacciner contre la COVID-19 si un vaccin était disponible, soit une baisse de 4 points depuis le mois d'août. Cette dernière étude montre une réticence croissante à la vaccination, malgré les progrès réalisés par de nombreuses sociétés pharmaceutiques travaillant sur le développement d'un vaccin et par des organisations internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'efforcent de garantir que toute solution future sera disponible pour ceux qui en ont le plus besoin. Pour Arnaud Bernaert, Responsable du département Santé et soins de santé au Forum Économique Mondial, "cette baisse de confiance dans les vaccins est une triste et remarquable tendance alors que nous nous rapprochons d'un éventuel déploiement de vaccins".



La vaccination prévue pour 28 millions de Marocains

Khaled Ait Taleb, ministre de la Santé, a annoncé, la mise en place d'une stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19 dans l'ensemble des régions. L'opération va couvrir les citoyens de plus de 18 ans selon un calendrier vaccinal en deux injections. A terme, l'objectif est d'assurer un taux de vaccination de 80% de la population marocaine adulte.



STRATÉGIE

Des vaccins diversifiés prévus pour le Maroc

Parallèlement au vaccin chinois, le Maroc a passé aussi commande auprès du géant pharmaceutique AstraZeneca. Le fabricant de médicaments anglo-suédois, qui collabore avec l'Université d'Oxford en Grande-Bretagne, a annoncé que son vaccin contre le coronavirus est efficace à 70%. Saad Eddine El Othmani avait dévoilé à Reuters que le Maroc a passé des commandes pour deux vaccins anti-Covid : le vaccin chinois de Sinopharm ainsi que celui d'AstraZeneca. Le patron de l'Exécutif a indiqué que le Maroc est en négociation avec l'Américain Pfizer. «Nous cherchons à acquérir des doses de trois à quatre entreprises», a-t-il assuré.

UNE COMMISSION POUR GÉRER LA VACCINATION

Compte tenu de l'importance de cette opération d'envergure nationale et dans le souci de faciliter sa mise en œuvre concrète, il a été procédé au niveau territorial à la mise en place d'une commission technique conjointe où sont représentés les ministères de l'Intérieur et de la Santé. L'objectif assigné à cette commission qui se réunit de manière périodique est de préparer l'opération et vérifier ses aspects opérationnels. A l'échelle territoriale, tous les services décentralisés ont été informés du contenu de la stratégie nationale de vaccination.

PARLEMENT

K. Aït Taleb rassure les Conseillers sur le vaccin anti Covid 19

Les résultats des essais cliniques auxquels ont participé 600 volontaires marocains se sont avérés «très positifs» et révèlent la sécurité, l'efficacité et l'immunité du vaccin attendu anti-Covid19. C'est le ministre de la Santé qui l'a assuré devant les élus au moment même où le Royaume n'échappe nullement au débat suscité par la Covid 19 et les traitements de cette pandémie.

Le Maroc face à la Covid-19

Dépasser le « grand trauma » national !



Budget 2021

Des sous et des lits pour une Santé au bord du décrochage

Les fonds alloués au ministère de la Santé au titre de l'exercice 2021 devront progresser de 5,8% en comparaison avec l'année budgétaire en cours, pour atteindre 19,774 milliards de dirhams, a indiqué mardi à Rabat Khalid Ait Taleb, le ministre de la Santé. L'effort n'est pas à minorer devant l'ampleur des dégâts occasionnés par des années de disette.

Par | **A. Ben Zeroual**

Il s'agit d'une augmentation de 1,090 milliard de dirhams du budget sectoriel de la Santé, a-t-il précisé lors de la présentation du projet de budget de son département devant la commission des secteurs sociaux à la Chambre des Représentants, soulignant à cet égard le caractère prioritaire de l'élargissement de la couverture médicale de base. Le budget consacré au ministère est réparti en fonction des programmes du budget que sont les ressources humaines, le renforcement des capacités du système de santé, la planification, la programmation et la coordination, la santé reproductive, la santé de la mère et de l'enfant, ou encore les personnes à besoins spécifiques. Il s'agit aussi de la veille épidémiologique, la sécurité sanitaire, la prévention et le contrôle des maladies, les soins de santé primaires, préhospitaliers et hospitaliers, la continuité de l'offre de soins ainsi que la maintenance de l'infrastructure et des équipements de santé. Le responsable gouvernemental a d'autre part rappelé que 69% de la population marocaine bénéficie de la couverture sanitaire de base jusqu'en 2019, alors que le Régime d'assistance médicale (Ramed) couvre plus de 16,5 millions de personnes jusqu'en

septembre 2020. Les hôpitaux publics et les CHU ont offert plus de sept millions de prestations compte tenu des mesures prises dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. En outre, il a passé en revue les divers axes de la réforme du système de santé, à savoir le renforcement de l'investissement public et du partenariat public-privé, la promotion de l'industrie nationale du médicament, la réforme institutionnelle et la gestion proactive des programmes de santé. Au volet du renforcement du réseau hospitalier dans le cadre du programme d'action 2021, K. Ait Taleb a cité parmi les nouveaux projets hospitaliers l'augmentation de la capacité clinique de près de 2260 lits, la reconstruction de l'hôpital Ibn Sina de Rabat, la construction de Huit centres hospitaliers provinciaux, d'un hôpital régional et 11 hôpitaux de proximité. Le programme d'action comprend également, selon lui, l'extension de la couverture médicale de base dans la perspective d'une couverture sanitaire universelle, le renforcement des programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies ainsi que la consolidation de la gouvernance du secteur entre autres. S'agissant des réalisations du ministère au cours de la période 2019-2020, le ministre a évoqué le renforcement de l'offre nationale de santé pour



K. Ait Taleb a cité parmi les nouveaux projets hospitaliers l'augmentation de la capacité clinique de près de 2260 lits, la reconstruction de l'hôpital Ibn Sina de Rabat, la construction de Huit centres hospitaliers provinciaux, d'un hôpital régional et 11 hôpitaux de proximité.

faire face notamment à la crise sanitaire liée à la Covid-19, mettant en avant l'augmentation du nombre de laboratoires effectuant des tests de dépistage Covid-19 ainsi que la participation du Maroc aux essais cliniques pour développer un vaccin contre le virus. De même, il a mis en avant l'augmentation de la capacité clinique de quelque 1.696 lits, la protection sanitaire en milieu rural ou encore la réduction des prix de près de 1.000 médicaments supplémentaires. Concernant les crédits alloués pour faire face à la pandémie de Covid 19, K. Ait Taleb a relevé que le taux d'exécution a atteint 74% du total des fonds.

MONDE

L'ÉVÉNEMENT



Présidentielle US

**Un étouffoir de la taille
d'un Continent !**

C'est dans un contexte particulier que la présidentielle US a eu lieu. Donald Trump aurait pu prétendre à un deuxième mandat si la Covid-19 n'a pas fait éclater au grand jour les fragilités américaines. Au chômage endémique qui a mis au banc de la société pas moins de 40 millions d'Américains se sont greffés d'autres facteurs qui minent le système démocratique mis en place: la disparité entre classes et la dérive raciste qui a mis en émoi un pays continent qui a du mal à assimiler ses Afro-américains. Le cri de l'agonisant George Floyd résonnera longtemps dans les mémoires : «Je ne peux pas respirer». Il a engendré le mouvement «BlackLivesMatter» (La vie des Noirs compte) qui a irradié dans tout le pays. Sans émouvoir le camp Trump.

Par | **Lamia Mahfoud**

Observateurs et analystes sont unanimes à relever le poids de la crise socio-économique dans les épreuves des urnes qui ont tenu en haleine le monde entier. Rien de plus normal puisque l'Empire US qui vacille sur ses fondations, en attendant que la suprématie chinoise ne soit effective, continue à agir comme «maître des horloges» à l'échelle planétaire. En tout cas, la comparaison des résultats des présidentielles de 2016 et 2020 fait ressortir que le principal facteur qui a fait basculer la balance au détriment de D. Trump a été l'impact de la pandémie et de la crise économique sur une partie importante de la classe ouvrière blanche qui a voté pour Joe Biden. Si plus de 66 pour cent des électeurs admissibles ont voté

cette année, soit le taux le plus élevé depuis 1900, avant que les femmes n'aient le droit de vote, c'est parce que l'enjeu socio-économique était de taille. La participation de la classe ouvrière ainsi que dans des sections de la classe moyenne inférieure durement touchées par la pandémie de coronavirus a été forte. Cela a permis à J. Biden d'augmenter la marge de sa victoire populaire, qui devrait atteindre 6 ou 7 millions de voix, soit le double de la marge avec laquelle Hillary Clinton a battu D. Trump en 2016, indiquent les analystes. Ceux-là mêmes qui assurent que le vote sanction a sensiblement augmenté parmi les hommes, les hommes blancs et les blancs sans diplôme universitaire. Dans les États US laminés par la pandémie de coronavirus, notamment le Wisconsin, le Michigan et l'Arizo-

na, ce changement chez les hommes blancs a permis à J. Biden de faire basculer l'État du côté démocrate. On estime que J. Biden a obtenu les voix de 8,6 millions d'hommes (toutes races confondues) de plus qu'H. Clinton en 2016, tandis que le vote pour D. Trump chez les hommes a augmenté d'environ 2,2 millions, comparé à 2016. Parmi tous les

La participation de la classe ouvrière ainsi que dans des sections de la classe moyenne inférieure durement touchées par la pandémie de coronavirus a été forte.

Présidentielle US

Un étouffoir de la taille d'un Continent !

électeurs blancs, D. Trump a remporté 57 pc des voix, soit le même pourcentage qu'en 2016. En revanche, Biden a obtenu 42 pc des voix des électeurs blancs, une augmentation par rapport aux 37 pc obtenus par Clinton en 2016. Dans l'ensemble, on estime que 6,4 millions de blancs de plus ont voté pour le démocrate en 2020 qu'en 2016. Parmi les hommes blancs, D. Trump a subi un léger déclin en 2020, remportant un nombre de votes estimé à 28,77 millions en 2020, contre 28,83 en 2016, malgré l'augmentation générale de la participation des hommes blancs. Bien que J. Biden n'ait toujours pas obtenu la majorité de cette cohorte, il a obtenu environ 5,4 millions de votes de plus des hommes blancs qu'H. Clinton en 2016. En 2020, les deux candidats ont reçu, tous deux, plus de votes parmi les blancs sans diplôme universitaire. Alors qu'environ 3,1 millions d'électeurs de plus en 2020 qu'en 2016 ont soutenu D. Trump, son rival a recueilli environ cinq millions de votes de plus qu'H. Clinton. Autant dire que J. Biden a remporté les votes des «nouveaux» électeurs dans cette catégorie par une marge de 60 contre 40 pc. La part de vote de D. Trump a légèrement diminué par rapport à 2016, tandis que la part des démocrates est passée de 29 à 35 pc. Les résultats montrent aussi un changement dans la classe ouvrière contre D.

Trump. Environ 23 millions de votes supplémentaires pour J. Biden ou D. Trump viennent des électeurs qui ont des revenus familiaux inférieurs à 100.000 dollars, par rapport à 2016. Parmi les travailleurs dont le revenu familial est inférieur à 50.000 dollars, D. Trump a remporté environ 2,1 millions de voix de plus qu'en 2016. Mais J. Biden a remporté 4,9 millions de voix de plus que Clinton. Cela a fait passer la part qui revient aux démocrates de 53 pc en 2016 à 57 pc en 2020. Du côté des riches, D. Trump a considérablement augmenté son soutien. En 2016, H. Clinton et D. Trump étaient à égalité parmi les personnes qui ont un revenu familial supérieur à 100.000 dollars, chacun

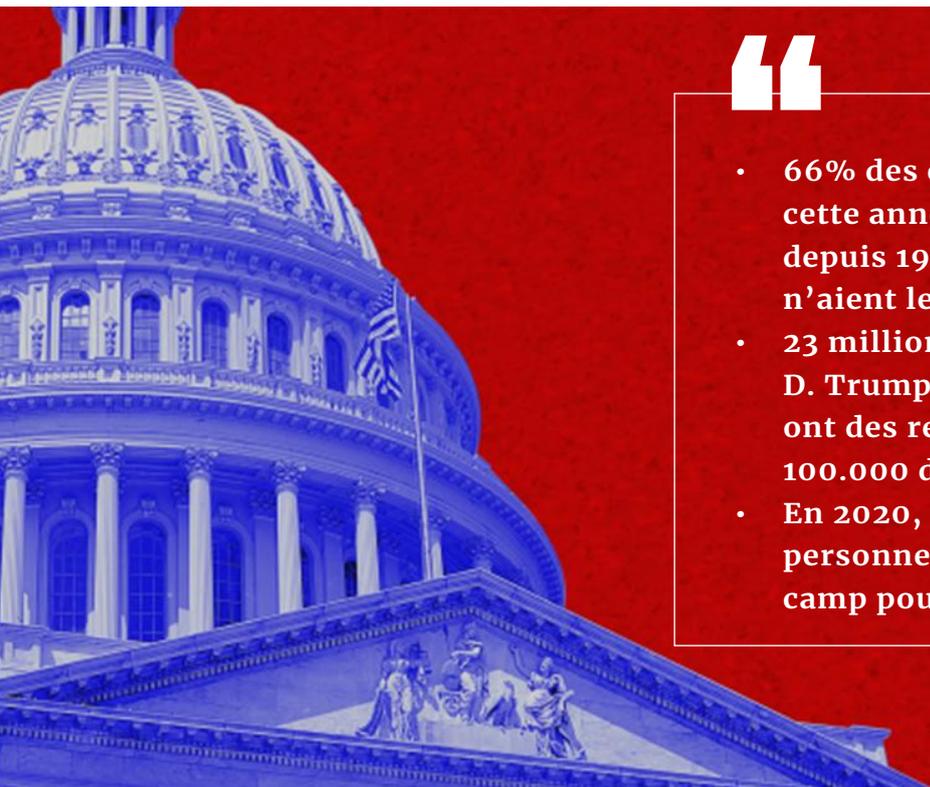


Les résultats montrent aussi un changement dans la classe ouvrière contre D. Trump qui a considérablement augmenté son soutien auprès des personnes qui ont un revenu familial supérieur à 100.000 dollars.

d'eux ayant obtenu environ 21,8 millions de voix. Mais en 2020, plusieurs millions de personnes fortunées ont changé de camp pour soutenir D.



Trump. Un soutien imputable à la politique d'«immunité collective» a alimenté la hausse de la bourse et enrichi cette couche parasitaire. Mais en pourcentage de l'électorat, les électeurs dont le revenu familial est supérieur à 100.000 dollars ont vu leur part diminuer considérablement, passant de 34 à 28 pc, soit une baisse estimée à 3 millions de votes entre 2016 et 2020. Ce n'est pas tant le résultat d'une baisse de la participation des riches, qui votent toujours avec une régularité beaucoup plus grande. Cela reflète surtout la détériora-



- **66% des électeurs admissibles ont voté cette année, soit le taux le plus élevé depuis 1900, avant que les femmes n'aient le droit de vote**
- **23 millions de votes pour J. Biden ou D. Trump viennent des électeurs qui ont des revenus familiaux inférieurs à 100.000 dollars, par rapport à 2016.**
- **En 2020, plusieurs millions de personnes fortunées ont changé de camp pour soutenir D. Trump.**

tion de la situation économique de larges pans de la classe moyenne inférieure, qui est passée d'un revenu familial supérieur à 100.000 dollars en 2016 à une fourchette de 50.000 à 100.000 dollars en 2020. Cette couche, gravement touchée par le chômage de masse causé par la pandémie, représente pas moins de 38 pc de l'électorat, soit une augmentation massive par rapport aux 30 pc de 2016. Les électeurs dans la catégorie des 50.000 à 100.000 dollars (c'est-à-dire ceux qui se trouvaient dans la tranche supérieure en 2016 ou qui n'ont voté pour aucun des deux principaux partis en 2016) ont déposé en-

viron 14,1 millions de voix pour J. Biden contre 5,2 millions pour D. Trump. Si ce dernier avait remporté cette catégorie par une marge de 49 contre 46 pc en 2016, J. Biden l'a remportée en 2020 par une marge de 56 contre 43 pc.

C'est particulièrement significatif que D. Trump ait considérablement augmenté son soutien parmi les femmes, les riches et les sections plus aisées des populations afro-américaine, latino, asiatique et LGBT. Parmi les hommes afro-américains, D. Trump a augmenté sa part du vote de 13 pc en 2016 à 18 pc en 2020, ce qui représente une augmentation d'environ

D. Trump a considérablement augmenté son soutien parmi les femmes, les riches et les sections plus aisées des populations afro-américaine, latino, asiatique et LGBT.

Présidentielle US

Un étouffoir de la taille d'un Continent !



Le discrédit jeté sur le discours racial exaspère ceux qui font de la promotion des divisions raciales leur responsabilité professionnelle, affirmant que les États-Unis sont fondés sur la «suprématie blanche» et que D. Trump est le représentant naturel des hommes blancs.

500.000 votes. Les démocrates n'ont augmenté le taux de participation des hommes noirs que de quelque 600.000, ce qui signifie que D. Trump et les démocrates se sont partagé tous les «nouveaux» votes masculins afro-américains à presque 50-50. Chez les femmes afro-américaines, D. Trump a plus que doublé à la fois son total de voix et sa part du vote. En 2016, il n'a obtenu que 4 pc des voix des Afro-Américaines, soit un total d'environ 383.000 voix. En 2020, il a obtenu 8 pc des voix, soit 868.000 votes. Il s'agit là de gains sans précédent. Si les sondages de sortie ne répartissent pas le vote des Afro-Américains par catégorie de revenu, ils répartissent le vote global des «non-Blancs» en fonction de l'éducation, qui est l'indicateur de revenu le plus proche. On estime que D. Trump a obtenu 1,5 million de voix de plus qu'en 2016 dans cette catégorie de population généralement plus riche, soit

un total de 5,4 millions de voix. Il a augmenté sa part du vote de 22 pc en 2016 à 27 pc en 2020.

Les chiffres parmi les électeurs latinos sont similaires à ceux des Afro-Américains et des Asio-Américains. Parmi les électeurs LGBT, D. Trump a triplé le nombre total de ses votes et doublé la part du vote LGBT global. En 2016, Trump a obtenu environ 950.000 votes des LGBT – 14 pc du total, contre 77 pc pour les démocrates.

En 2020, le candidat sortant a obtenu environ 3 millions de voix, soit 28 pour cent du total, contre 61 pour cent pour les démocrates.

Bien que la participation des jeunes électeurs (18-29 ans) n'ait pas augmenté, A. Trump a perdu 600.000 voix de cette cohorte par rapport à 2016, tandis que les démocrates en ont gagné près de deux millions. Les jeunes représentent un peu moins de l'électorat qu'en 2016, mais la participation contre D. Trump a été très importante. Le discrédit jeté sur le discours racial exaspère ceux qui font de la promotion des divisions raciales leur responsabilité professionnelle, affirmant que les États-Unis sont fondés sur la «suprématie blanche» et que D. Trump est le représentant naturel des hommes blancs. Le maintien du discours racial est essentiel pour préserver les intérêts sociaux des couches privilégiées de la classe moyenne supérieure qui l'utilisent pour promouvoir

leurs propres intérêts. Dans le New York Times, Charles Blow a rappelé certains des changements dans le vote afro-américain. Cependant, il conclut que cela ne fait que souligner «le pouvoir du patriarcat blanc» et sa capacité à «transcender le genre et l'orientation sexuelle et même la race». En d'autres termes, selon Blow, une partie croissante des Afro-Américains (plus riches) et d'autres minorités ont voté pour D. Trump afin de défendre la suprématie blanche. Les facteurs dominants qui influencent l'évolution des modes de vote sont de nature socio-économique, mais cela ne signifie pas automatiquement que les travailleurs sont conscients de leurs intérêts de classe indépendants. Les travailleurs sont soumis à toutes sortes d'influences et de manipulations, y compris ceux qui ont voté pour D. Trump. Ce dernier, à sa manière nocive, a cherché à profiter de l'insécurité économique. Il a aussi exploité l'hostilité envers le parti démocrate, qui est autant le parti des plans de sauvetage pour les banques, de la guerre et de l'inégalité sociale que les républicains.

Le grand danger est que, dans le cadre du système politique existant, contrôlé par deux partis capitalistes, il ne peut y avoir aucune expression véritable des intérêts sociaux et économiques de la grande majorité de la population, la classe ouvrière de toutes les races et de tous les sexes.

L'argent a coulé à grands flots

Le miracle politique du billet vert

Les candidats au Congrès et à la Maison-Blanche ont déposé leurs derniers rapports financiers avant le 15 octobre auprès de la Commission électorale fédérale (FEC), détaillant la collecte de fonds et les dépenses du troisième trimestre, du 1er juillet au 30 septembre.

Par | **L. Mahfoud**

Ces rapports sont limités aux fonds collectés directement par les campagnes elles-mêmes, et excluent les collectes de fonds par le biais des PAC (comités d'action politique), généralement financées par des milliardaires. Néanmoins, les données de la FEC fournissent des indications intéressantes sur les calculs politiques de l'élite dirigeante US, qui s'attend de plus en plus à une victoire démocrate le 3 novembre. Deux observations préliminaires peuvent être faites. Tout d'abord, une grande partie du patronat est favorable à un passage de D. Trump à J. Biden: en partie à cause des désaccords de politique étrangère et intérieure et

d'autre part, parce que l'on considère qu'un deuxième mandat de D. Trump est plus susceptible de provoquer une explosion sociale et politique incontrôlable aux États-Unis. Deuxièmement, l'élite des entreprises considère désormais J. Biden et les démocrates comme les favoris pour gagner l'élection, et les contributions aux campagnes électorales deviennent une forme d'assurance politique, offrant aux donateurs un «siège à la table» lorsque le futur gouvernement J. Biden déterminera son personnel et ses priorités politiques. Les démocrates ont un avantage incontestable dans la collecte de fonds dans chacun des principaux secteurs du champ de bataille politique de 2020. Dans



Les démocrates ont un avantage incontestable dans la collecte de fonds dans chacun des principaux secteurs du champ de bataille politique de 2020.

L'argent a coulé à grands flots

Le miracle politique du billet vert

la campagne présidentielle, la domination précoce de D. Trump n'est plus qu'un lointain souvenir. J. Biden l'a surpassé dès le mois de mai, et son avance s'est accrue au fil des mois. Selon le Centre for Responsive Politics, la campagne Biden a permis de récolter 810 millions de dollars et les organisations qui la soutiennent, 373 millions de dollars, pour un total de 1,183 milliard de dollars. La campagne Trump a recueilli 552 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 256 millions de dollars qui proviennent de groupes extérieurs, pour un total combiné de 808 millions de dollars. Au Sénat, les démocrates ont dépassé le financement des républicains de plus de 50 pour cent soit de 767 millions à 500 millions de dollars, bien que les républicains détiennent 23 des 35 sièges en jeu le 3 novembre. Sur les 435 sièges de la Chambre, les démocrates ont une avance légèrement plus faible, de 772 millions à 653 millions de dollars. Ces deux chiffres s'écartent nettement des récentes élections au Congrès, au moins jusqu'en 2018, où le Parti républicain bénéficiait généralement d'un avantage financier considérable. Les chiffres de la collecte de fonds présidentielle représentent une forte augmentation par rapport à 2016. À l'époque, la démocrate Hillary Clinton avait amassé un total combiné de 770 millions de dollars, tandis que D. Trump avait collecté 433 millions de dollars. Au 1er octobre, les campagnes Biden et Trump avaient déjà dépensé trois fois le montant dépensé durant la même pé-

riode en 2016, ce qui reflète à la fois l'augmentation massive des collectes de fonds et la nécessité d'atteindre les électeurs qui voteront par anticipation et par la poste. Le Parti démocrate et les médias bourgeois ont généralement attribué l'avantage financier de la campagne Biden à une augmentation des contributions de faible montant. Une telle augmentation a certainement eu lieu, du moins par rapport aux premiers stades de la campagne Biden pour l'investiture du Parti démocrate, lorsque les contributions Internet de faible montant allaient en très grande partie à Bernie Sanders et à Elizabeth Warren. À ce moment-là, seule une poignée de riches bailleurs de fonds soutenaient Biden. Mais, d'après un récent tableau du Centre for Responsive Politics, qui gère la base de données Open Secrets sur le financement des campagnes, Trump et Biden ont recueilli des montants à peu près égaux en contributions de 200 dollars ou moins, entre 200 et 250 millions de dollars chacun, principalement sur Internet. Pareils chiffres jettent le discrédit sur la rhétorique fasciste de D. Trump, qui ne cesse de dénoncer son rival comme un pion des socialistes, des communistes et de la «gauche radicale». En fait, J. Biden est un pion fiable de Wall Street et des sociétés américaines, depuis l'époque où il était sénateur du Delaware, centre d'évasion fiscale par excellence. En raison des avantages financiers, ce minuscule État compte plus de sièges sociaux de sociétés – plus de 1 million – que d'êtres humains.



La campagne Biden a permis de récolter un total de 1,183 milliard de dollars, alors que celle de Trump a recueilli un total combiné de 808 millions de dollars. À l'époque, la démocrate Hillary Clinton avait amassé un total combiné de 770 millions de dollars, tandis que D. Trump avait collecté 433 millions de dollars.

Trump et Biden ont recueilli des montants à peu près égaux en contributions de 200 dollars ou moins, entre 200 et 250 millions de dollars chacun.

Deep State

Comment la CIA phagocyte les institutions



Deep State

Comment la CIA phagocyte les institutions

Les anciens de la Central Intelligence Agency (CIA) ne chôment pas. Ils se reconvertissent, pour partie d'entre eux, en hommes politiques dont l'influence se mesure à l'épaisseur de leurs carnets d'adresses.

Par | **L. Mahfoud**

Les hommes de l'ombre n'hésitent pas, aux USA, à sortir au grand jour. Pour faire de la politique. Ainsi, dans les 41 districts du Congrès où les démocrates de premier mandat défendent les sièges arrachés aux républicains en 2018, la collecte de fonds est déséquilibrée en faveur des démocrates: 216,5 millions contre 98,2 millions de dollars. Seuls deux des 41 démocrates ont moins d'argent pour leur campagne que leur adversaire républicain. Dans ce sous-ensemble particulièrement avantagé financièrement, on retrouve le groupe des 11 nouveaux représentants démocrates qui ont une formation en renseignement militaire, identifiés en 2018 comme étant les démocrates de la CIA. Lors de leurs 11 campagnes de réélection, les démocrates de la CIA ont récolté 62,5 millions de dollars. Leurs 11 adversaires républicains n'ont récolté que 21,4 millions de dollars. Les 11 démocrates de la CIA sont tous favoris et au moins un candidat des services de renseignement militaire va les rejoindre, soit Jake Auchincloss, qui a remporté sa primaire

dans le quatrième district du Congrès au Massachusetts, fortement démocrate, et qui est favori de manière écrasante. Plusieurs autres candidats de cette engeance étaient susceptibles de gagner le 3 novembre: Jackie Gordon dans le deuxième district du Congrès de New York, Dan Feehan dans le premier district du Congrès du Minnesota, Sri Preston Kulkarni dans le 22e district du Congrès du Texas, et Gina Ortiz Jones dans le 23e district du Congrès du Texas. Le résultat de l'élection devrait permettre de renforcer considérablement le groupe des démocrates de la CIA, dont Seth Moulton du Massachusetts, élu pour la première fois en 2014, et le fondateur du comité d'action politique VoteVets, qui s'est chargé de recruter et de financer de nombreux candidats des services de renseignement militaire lors des deux dernières élections. Avec les 11 élus en 2018 et une demi-douzaine d'autres en 2020, cela ferait un «caucus» de près de 20, suffisant pour exercer une influence considérable au sein du nouveau Congrès et dans un futur gouvernement Biden.



Les 11 démocrates de la CIA sont tous favoris et au moins un candidat des services de renseignement militaire va les rejoindre, soit Jake Auchincloss, qui a remporté sa primaire dans le quatrième district du Congrès au Massachusetts.

11 nouveaux représentants démocrates qui ont une formation en renseignement militaire, identifiés en 2018 comme étant les démocrates de la CIA.

Misère sociale

Le ruissellement ne bénéficie qu'aux riches !

L'Institute for Policy Studies livre dans un récent rapport une idée de l'énorme redistribution des richesses vers le haut qui s'est produite aux USA depuis le début de la pandémie.

Par | **L. Mahfoud**

Dix milliardaires ont une richesse combinée de 433 milliards de dollars et ont vu leur richesse augmenter de 127 milliards de dollars depuis le début de la pandémie à la mi-mars, soit une augmentation de 42 pc. Ces dix personnes sont Jeff Bezos (Amazon), Alice, Rob et Jim Walton (Walmart), Apoorva Mehta (Instacart), John Tyson (Tyson Foods), Stephen Schwarzman (Blackstone), Henry Kravis et George Roberts (KKR), et Steve Feinberg (Cerberus). J. H. Tyson, le propriétaire milliardaire de Tyson Foods, a vu sa fortune personnelle augmenter de plus de 600 millions de dollars depuis le début de la pandémie, alors qu'on estime que 11.000 travailleurs de Tyson ont contracté le COVID-19. Quant à la richesse de J. Bezos, propriétaire d'Amazon, elle a augmenté de plus de 70 milliards de dollars depuis la

mi-mars, alors qu'on estime que 20.000 de ses travailleurs ont contracté le COVID-19. E. Musk, qui a éclipsé Bill Gates pour devenir le deuxième homme le plus riche du monde a vu sa richesse augmenter de 112 milliards de dollars – plus que le PIB du Kenya – en une seule année, alors que le cours des actions de Tesla et de SpaceX montait en flèche. Le 11 mai, Musk a annoncé la reprise de la production dans la principale usine de Tesla en Californie, défiant la loi de l'État, avec la complicité du gouvernement du Parti démocrate de l'État. Depuis la réouverture de la production de Tesla, le cours de son action a plus que triplé, ce qui en fait le plus grand constructeur automobile par sa capitalisation boursière. La richesse de Musk est aujourd'hui cinq fois supérieure à ce qu'elle était il y a seulement deux ans. Raphaële Chappe et Mark Blyth,



économistes, notent dans le dernier numéro de Foreign Affairs que la croissance de la hausse des valeurs boursières a presque exclusivement profité aux super-riches. Sur la base d'une récente étude de Goldman Sachs, ils signalent que les 90 pc d'Américains les plus pauvres ne détiennent que 12 pour cent de la valeur des actions détenues par les ménages américains. L'économie US n'a pas réussi à fournir une croissance inclusive depuis des décennies. L'année 2020 a révélé que la société américaine est une oligarchie, dans laquelle un petit groupe de milliardaires inflige une énorme misère sociale à la grande majorité pour son propre enrichissement. Autant dire que si des centaines de milliers de personnes doivent mourir pour générer plus de richesse pour les oligarques: qu'il en soit ainsi! Telle est la logique du laissez aller, laissez faire...



Maroc-FMI

L'économie marocaine à l'épreuve des bailleurs de fonds

Le Fonds monétaire international reconfirme sa volonté d'accompagner l'économie nationale indépendamment de l'effet Covid. C'est ce qui ressort des conclusions de la mission effectuée dans le cadre des consultations de 2020 par une équipe des services du FMI dirigée par Roberto Cardarelli. Anticipant un relâchement inévitable dans l'exercice de maintien des équilibres macroéconomiques, les analystes du Fonds recommandent dans leurs projections de référence de commencer à réduire le ratio dette publique par rapport au PIB à compter de 2022.

Par | **Abderrahmane El Maleh**

Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Roberto Cardarelli a mené une mission à distance du 19 octobre au 2 novembre 2020 dans le cadre des consultations de 2020 au titre de l'article IV des statuts du Fonds avec le Maroc.

Tout en louant les mesures entreprises par le Maroc et ses efforts visant à contrer la propagation de la pandémie ainsi que ceux, entrepris, afin de soutenir les secteurs productifs affectés tant bien que mal par la crise sanitaire que par la sécheresse qui affecte durement le secteur agricole, la mission du FMI a présenté brièvement les résultats de sa visite et a livré ses pronostics de croissances assortis comme à l'accoutumé d'une pléiade de recommandations.

Ainsi, en 2020, le PIB devrait se contracter autour d'une fourchette de 6 à 7%, en fonction de l'évolution de la pandémie du Covid-19, alors que le taux de chômage devrait fortement augmenter. En sus, les déficits budgétaire et extérieur devraient se creuser du fait de la baisse des recettes fiscales et le recul des recettes en devises tirées du tourisme respectivement, légèrement compensé par la résilience des transferts des marocains résidant à l'étranger et la baisse des importations qui ont limité les besoins de financement extérieur du Maroc. Les recettes fiscales ont diminué nettement et les autorités ont accru les dépenses publiques et révisé leur composition pour réduire au minimum

les répercussions économiques et sociales de la crise. D'après le FMI, les réserves internationales restent largement supérieures à leur niveau de l'an dernier, notamment grâce au tirage au titre de la ligne de précaution et de liquidité du FMI en avril dernier et à l'intensification des efforts de mobilisation des financements extérieurs. Il a, en outre, indiqué que les généreuses contributions des secteurs public et privé au Fonds spécial de la Gestion de la pandémie ont aidé notamment à financer les mesures qui ont soutenu la demande intérieure et les groupes les plus vulnérables de la population, préconisant un processus de rééquilibrage budgétaire graduel, progressif et qui devrait être entrepris lorsque la reprise économique sera solide.

Incertitudes et recommandations

Pour 2021, le produit intérieur brut (PIB) du Maroc devrait rebondir de 4,5% à mesure que les effets de la sécheresse et de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) s'estompent, relève le Fonds notant que le processus de rééquilibrage budgétaire doit être progressif et ne devrait être entrepris que lorsque la reprise économique sera solide. Les services du FMI, tout en reconnaissant l'incertitude exceptionnelle qui entoure le calendrier et le rythme de la reprise, recommandent dans leurs projections de référence de commencer à réduire le ratio dette publique par rapport au PIB à compter



Tout en reconnaissant l'incertitude exceptionnelle qui entoure le calendrier et le rythme de la reprise, les services du FMI recommandent dans leurs projections de référence de commencer à réduire le ratio dette publique par rapport au PIB.

Le FMI préconise un processus de rééquilibrage budgétaire graduel, progressif et qui devrait être entrepris lorsque la reprise économique sera solide.

Maroc-FMI

L'économie marocaine à l'épreuve des bailleurs de fonds



“Une plus grande flexibilité du régime de change va bénéficier à l'économie marocaine en préservant les réserves et la compétitivité et en renforçant sa capacité d'absorption des chocs externes”

de 2022. Les services du FMI, après lecture de projet de loi de finances 2021 qui entend continuer à soutenir la reprise au cours des prochaines années, principalement par la relance de l'investissement et la réforme du système de

protection sociale, saluent également l'intention des autorités de soutenir la reprise en 2021. Evoquant le sujet de la politique monétaire, le Fonds assure encore une fois qu'une plus grande flexibilité du régime de change serait profitable à l'économie marocaine: “Une plus grande flexibilité du régime de change va bénéficier à l'économie marocaine en préservant les réserves et la compétitivité et en renforçant sa capacité d'absorption des chocs externes”. Notant à ce sujet que les autorités sont en train d'assurer un suivi étroit des conditions de déroulement de la transition et d'approfondir les études sur tous les volets pour juger du moment opportun pour entamer une

nouvelle phase. Rappelant que le ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration avait décidé de procéder, après avis de Bank Al-Maghrib (BAM) et à partir du 9 mars dernier, à un élargissement de la bande de fluctuation du dirham de $\pm 2,5\%$ à $\pm 5\%$, par rapport à un cours central fixé par la Banque centrale sur la base d'un panier de devises composé de l'euro (60%) et du dollar américain (40%). Cet élargissement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de réforme du régime de change, qui a été initié en janvier 2018, et intervient après l'atteinte des objectifs assignés à la première phase.

NOTATIONS | LE MAROC RÉTROGRADÉ PAR FITCH

L'impact “reste limité” selon M. Benchaâboun

Fitch Ratings a abaissé la note par défaut des émetteurs de devises à long terme du Maroc de BBB- à BB+, avec une perspective stable, du fait de l'impact «grave» de la pandémie de coronavirus sur l'économie nationale et les finances publiques et extérieures. En effet, l'économie marocaine devrait se contracter de 6,5% en 2020, le ralentissement le plus profond jamais enregistré, en raison de la pandémie et d'une sécheresse de deux ans, selon Fitch, qui s'attend néanmoins à un rebond de la croissance de 5% en 2021. Quoiqu'il en soit, la résurgence des infections au COVID-19 au Maroc et dans le monde, ainsi que l'incertitude entourant la pandémie, ne pouvait que poser des risques à la baisse pour les perspectives macroéconomiques du Royaume. D'un autre côté, le ministre de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâboun, affirme que l'impact de l'abaissement par l'agence Fitch Ratings de la note du Maroc sur le coût de la dette “reste limité” aux niveaux des primes de risque des obligations du Royaume sur le marché financier international. N'empêche, inéluctablement, cette révision de rating va renchérir les taux d'emprunt du souverain sur les marchés au cours des prochains trimestres et rendre un peu plus difficile le retour à un meilleur équilibre budgétaire.



Sortie de crise

Le CESE défriche les pistes viables

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a publié une étude sur « les impacts sanitaires, économiques et sociaux du virus covid-19 et leviers d'actions envisageables » où il propose 149 recommandations visant à renforcer la capacité du Maroc à anticiper les transformations et à s'y adapter en toute flexibilité. Ces recommandations rejoignent plusieurs axes qui constituent la véritable trame de la vision du CESE.

Par | **Abou Marwa**

Sortie de crise

Le CESE défriche les pistes viables

Ln dépit des importantes mesures entreprises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ou celles annoncées jusqu'à présent pour endiguer la pandémie, les impacts de la crise sanitaire demeurent profonds et multidimensionnels, touchant la dynamique économique et les conditions de vie de la population ainsi que la qualité et l'efficacité des services publics. Cependant, cette crise a révélé les potentialités dont recèle le Royaume à la faveur de la réactivité et la mobilisation des autorités publiques, la flexibilité de certains secteurs productifs, l'esprit de solidarité dont ont fait montre les citoyens et l'adhésion du Maroc au processus de la transformation digitale.

C'est ce qu'affirme le CESE dans son étude sur "les impacts sanitaires, économiques et sociaux du virus covid-19 et leviers d'actions envisageables", élaborée suite à une saisie par le président de la Chambre des représentants. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une double dynamique, marquée par la nécessité de faire face à la crise sanitaire et ses répercussions d'une part, et de la nécessité de mettre en place un modèle de développement renouvelé pour le Maroc d'autre part.

Dans ce sens, le Conseil considère cette crise une réelle opportunité pour opérer

une transformation radicale des mentalités et des modes de pensée, organisation, gestion, production et de consommation prédominantes au Maroc, "une transformation qui requiert de profondes réformes structurelles à même de contribuer à réunir les conditions propices à la mise en place du nouveau modèle de développement, en cours d'élaboration".

A travers 149 recommandations s'articulant autour de 7 principaux axes, visant à renforcer la capacité du Maroc à anticiper les transformations et à s'y adapter en toute flexibilité, le CESE a dévoilé un ensemble des leviers majeurs de transformation et des recommandations d'une dimension graduelle



Cette crise a révélé les potentialités dont recèle le Royaume à la faveur de la réactivité et la mobilisation des autorités publiques, la flexibilité de certains secteurs productifs, l'esprit de solidarité dont ont fait montre les citoyens.

et cumulative pour atteindre trois principaux objectifs stratégiques. Il s'agit, premièrement, de renforcer la résilience du Maroc face aux



perturbations et sa capacité à cohabiter avec le virus Covid-19, d'autant plus que cela est devenu nécessaire, ajoute le conseil, notant qu'il est question de garantir le droit des citoyens à la santé, soutenir le pouvoir d'achat des ménages et de protéger le tissu productif. Le deuxième objectif est celui de relancer l'économie nationale, en incitant les entreprises à gagner en compétitivité et créer des postes d'emploi, tout en veillant à suivre les changements produits par la crise, d'une façon à saisir les opportunités qui découlent de la reconfiguration des chaînes de valeurs mondiales. Troisièmement, il s'agit de mettre le Maroc sur les rails d'un nouveau processus de développement en palliant



les lacunes et les fragilités dont pâtit notre actuel modèle de développement, à travers l'accélération des réformes et des mesures de restructuration nécessaires pour l'éclosion d'un Maroc prospère d'une manière durable, plus inclusive, solidaire et résiliente face aux changements.

A ce titre, le Conseil a recommandé d'étudier la possibilité d'appliquer un revenu minimum de base, en particulier au profit des familles pauvres et vulnérables, relevant qu'en dépit de son coût élevé, ce mécanisme devrait avoir des retombées importantes en termes de réduction de la vulnérabilité des individus. Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance d'élargir la liste des bénéficiaires pour inclure les groupes les plus vulnérables,

à l'instar des personnes en situation de handicap physique ou incapables de travailler et de limiter ce revenu minimum de base à un niveau inférieur au salaire minimum, afin d'éviter les comportements inappropriés.

Généraliser le revenu minimum

Le CESE a, en outre, préconisé le lancement d'une expérience pilote dans l'une des régions du Royaume pour évaluer l'efficacité de ce mécanisme, affirmant que le chantier de la généralisation de la couverture sociale, annoncé par le Roi, permettrait, sur le long terme, la transition vers l'établissement d'un revenu minimum. Et d'ajouter que la mise en place du Registre social unique (RSU) et du Registre national de la



Le CESE a recommandé d'étudier la possibilité d'appliquer un revenu minimum de base, en particulier au profit des familles pauvres et vulnérables, relevant qu'en dépit de son coût élevé, ce mécanisme devrait avoir des retombées importantes en termes de réduction de la vulnérabilité des individus.

Le chantier de la généralisation de la couverture sociale, annoncé par le Roi, permettrait, sur le long terme, la transition vers l'établissement d'un revenu minimum.

Sortie de crise

Le CESE défriche les pistes viables



Le CESE appelle à rendre l'impôt sur le revenu plus progressif, en particulier pour la tranche supérieure qui nécessite plus de fractionnement. Comme il préconise une réduction du taux pour les tranches de revenu intermédiaire.

population (RNP) contribuera de manière significative à améliorer le ciblage des bénéficiaires.

Par ailleurs, l'étude appelle à se pencher, dans les plus brefs délais, sur la généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi, précisant que ce mécanisme de stabilisation automatique permettrait à des segments plus larges de travailleurs de faire face aux

aléas de la conjoncture, ce qui réduit par conséquent le risque d'exclusion sociale. De même, elle souligne la nécessité de mettre en place une protection sociale globale pour les citoyens tout au long de leur vie et quel que soit leur statut professionnel, appelant à affecter 2 à 4 points de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au fonds de solidarité sociale, dont les ressources peuvent être utilisées notamment dans le financement de la couverture et de l'aide sociales. Le CESE appelle aussi à rendre l'impôt sur le revenu (IR) plus progressif, en particulier pour la tranche supérieure qui nécessite plus de fractionnement. Comme il préconise une réduction du taux d'imposition pour les tranches de revenu intermédiaire, notant que cette mesure serait plus efficace, vu qu'elle permettrait aux salariés

les plus vulnérables de passer à un taux d'imposition plus bas en cas de chocs ou de crises. Pour ce qui est de la pandémie, le CESE souligne la nécessité de cohabiter avec le virus de Covid-19 compte tenu des exigences de l'état d'urgence et la nécessité d'adaptation et de renforcer trois principaux rôles de l'État (un État qui fournit l'assurance à tous durant les crises, un Etat qui assure la mission de couverture sociale, où le citoyen occupe une place centrale et Un État doté d'une vision à long terme et qui assure la planification stratégique). Dans une plus large mesure, le CESE appelle à développer les secteurs stratégiques pour consolider la souveraineté économique nationale et de mettre en place une politique économique nationale intégrée et inclusive en matière de transformation numérique.

RENFORCER LA CAPACITÉ DU MAROC À ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS

Une approche intégrée et participative est vitale pour la relance

Le CESE appelle à cohabiter avec le virus de covid-19 compte tenu des exigences de l'état d'urgence et la nécessité d'adaptation. Tout en agissant sur les mesures liées à la réforme des secteurs sociaux de base (Santé et Éducation), la reconfiguration des procédés et relations de travail (secteurs public et privé) et l'adoption d'une approche efficace et participative de la gestion des risques, tout en consacrant les fondements de l'État de droit. Dans ce processus, trois principaux rôles doivent être endossés par l'Etat (un Etat qui fournit l'assurance à tous durant les crises, un Etat qui assure la mission de couverture sociale, où le citoyen occupe une place centrale et, enfin, un Etat doté d'une vision à long terme et qui assure la planification stratégique). Tout cela, insiste le CESE, doit s'accompagner de la mise en place d'une politique économique nationale intégrée et inclusive en matière de transformation numérique, en particulier les services publics fournis aux particuliers et aux entreprises et les services sociaux de base.

Relance

La pandémie peut servir d'opportunité de développement

Le Maroc est en mesure de faire de la pandémie de la Covid-19 une opportunité historique pour favoriser son décollage économique et renforcer la cohésion sociale, en dépit des défis et contraintes en lien avec le caractère résistant du virus et la durée de sa propagation, a indiqué Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

Par | **Ab.El Maleh**

Le contexte exceptionnel lié à la pandémie ainsi que la mobilisation globale des services centraux et territoriaux pour enrayer la propagation de la maladie n'ont pas entravé la poursuite la mise en place des conditions essentielles à même de garantir le succès des différents chantiers prévus pour la prochaine étape, a souligné A. Laftit qui présentait le projet de budget du ministère au titre de l'année budgétaire 2021 devant la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales et des infrastructures à la Chambre des Conseillers. Parmi les chantiers initiés par le ministère, A. Laftit a cité notamment les rencontres organisées en vue de simplifier le processus de consultation et rapprocher

les points de vue des acteurs politiques au sujet du système électoral selon une approche participative, ainsi que la poursuite de la promotion du dispositif de sécurité pour davantage d'efficacité et de proactivité. Il a également évoqué le regroupement du permis de port de fusils de chasse et d'armes apparentes en un seul document biométrique en coopération avec Dar Assikah et la délivrance des Cartes d'identité nationale de nouvelle génération. Il a ajouté que le ministère a poursuivi la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée et du programme de réduction des disparités territoriales et sociales en milieu rural (2016-2022), tout en suivant les réalisations du programme de la réhabilitation urbaine.



Parmi les chantiers initiés par le ministère, A. Laftit a cité les rencontres organisées en vue de simplifier le processus de consultation au sujet du système électoral.



Financement de l'économie

Mobiliser l'épargne pour relancer l'économie en temps de crise

Dans le contexte de crise favorisée par la pandémie, la mobilisation de l'épargne comme source de financement des différents secteurs se pose encore avec plus d'acuité pour relancer l'économie nationale. Cependant, l'épargne au Maroc s'inscrit dans une tendance baissière depuis plusieurs années et affiche des paliers en dessous du niveau d'investissement. Dès lors, de grands efforts pour accélérer la collecte et la mobilisation de l'épargne, dont une partie se fera via l'offre des marchés des capitaux, s'avère impérieuse.

Par | **Ab. El Maleh**

Célébrée cette année en pleine crise du Covid-19 qui a provoqué un cataclysme économique et social jamais vu et une extrême volatilité des marchés financiers, la journée mondiale de l'épargne se veut

une occasion pour sensibiliser, citoyens comme décideurs, sur l'importance de l'épargne en tant que levier de croissance, d'inclusion financière, de constitution de patrimoine et surtout en tant que moyen pour les ménages de réduire

leur vulnérabilité. Or, force est de constater que la pratique sous nos cieux est de loin inférieure à la moyenne des pays équivalents en terme de développement. Face à cette situation, l'Association professionnelle des sociétés de

Bourse (APSB) avait partagé, dans le cadre du plan de relance, sa réflexion sur les propositions qu'elle estime structurantes dans le cadre de la relance de l'économie marocaine par le marché boursier. L'objectif principal, d'après l'APSB, est de proposer des solutions innovantes de financements de l'Etat et des entreprises dans l'objectif de la mobilisation de l'épargne nationale. Ainsi, l'association a proposé de mettre en place des solutions de mobilisation de l'épargne pour le financement du Trésor et des sociétés cotées. Il s'agit notamment de lancer des bons du Trésor "grand public" défiscalisés et à faible nominal avec comme objectif de capter directement l'épargne des personnes physiques avec des supports non risqués pour financer le budget de l'Etat. "Les bons grand public" permettent de lever des fonds auprès des particuliers marocains résidents et non-résidents", estime l'APSB.

Se donner les moyens

D'après l'association professionnelle, dans le contexte de mobilisation nationale post-Covid, l'objectif est de donner à l'Etat les moyens de rebooster l'économie tout en offrant aux Marocains du Monde la possibilité de fructifier leurs épargnes avec un très bon couple risque-rendement permettant par la même occasion de ren-

flouer les réserves de change. Le financement du Trésor porte également sur le lancement des "bons de privatisation", qui sont des titres de créances sur le Trésor convertibles en actions au moment des introductions en Bourse ou au moment de la cession par l'Etat d'une part d'une société publique. En ce qui concerne le financement des sociétés cotées, l'APSB préconise de compléter la réforme du plan d'épargne en actions (PEA) entamée en 2020, en exonérant le montant investi à l'entrée, à l'instar des produits existants sur le marché afin d'orienter une partie de l'épargne des personnes physiques vers le financement des sociétés cotées ou non cotées. Les avantages fiscaux à l'entrée permettront, selon l'APSB, de générer plus d'impôt sur le long et moyen termes. Les sociétés de Bourse ont souligné également la nécessité d'activer les mécanismes du prêt/emprunt de titres, du marché à terme et de la loi sur les Organismes de placement en valeurs mobilières (OPCVM) pour créer la liquidité et développer l'attractivité du marché sur le long terme.

De quoi sera faite la réponse de l'Exécutif qui, valeur aujourd'hui, n'aura pas brillé par une quelconque ingéniosité dans la gestion de la crise. Une orthodoxie qui n'a pas lieu d'être en pareille période exceptionnelle dans la plus large acception du terme.



Les sociétés de Bourse ont souligné également la nécessité d'activer les mécanismes du prêt/emprunt de titres, du marché à terme et de la loi sur les Organismes de placement en valeurs mobilières (OPCVM) pour créer la liquidité et développer l'attractivité du marché

Les avantages fiscaux à l'entrée permettront, selon l'APSB, de générer plus d'impôt sur le long et moyen termes.



Après adoption par la chambre des représentants

Le PLF 2021 sur la table des conseillers

La Chambre des représentants a adopté à la majorité, en séance plénière, le projet de loi de finances (PLF) n°65.20 au titre de l'exercice 2021. Le texte qui, après amendements, a reçu l'aval de la majorité des députés, devra passer l'étape de la Chambre haute avant adoption définitive et publication au Bulletin Officiel.

Par | **Abderrahmane El Maleh**

La Chambre des représentants a adopté à la majorité le projet de loi de finances (PLF 2021). Le texte qui a reçu l'aval de 59 députés et a été rejeté par 29 autres a été validé après de longues discussions entre les groupes et groupement parlementaires à la Chambre des représentants qui n'ont pas manqué d'afficher leurs divergences concernant le projet de loi de finances 2021. Les positions exprimées ont varié entre les interventions de la majorité, mettant l'accent sur les acquis de ce projet de loi et son ambition pour relever les défis de l'étape actuelle, et celles de l'opposition "jugant qu'il s'agit uniquement d'un document technique".

A cet égard, le groupe Justice et développement (majorité) a souligné que le nombre des amendements acceptés par le gouvernement a dépassé 49, le but étant d'améliorer ce projet dans l'intérêt du pays et des citoyens, afin de soutenir le pouvoir d'achat, lutter contre la vulnérabilité, promouvoir l'entreprise marocaine et renforcer l'emploi et le tissu économique, ainsi que de dépasser les répercussions de la pandémie du coronavirus. Ces amendements, a-t-il précisé, portent sur les mesures douanières et fiscales, notamment la promotion de l'employabilité des jeunes en portant la durée du travail de 24 à 36 mois et la condition de l'âge de 30 à 35 ans pour les employés qui bénéficieront de l'exonération de l'impôt sur le revenu (IR) et ce, pour leur

premier emploi dans le cadre des contrats à durée indéterminée, et la contribution professionnelle unifiée à la couverture sociale. Pour sa part, le groupe du Rassemblement constitutionnel a indiqué que "les réformes attendues et demandées doivent consacrer, en urgence, le principe de dignité du citoyen marocain, garantie par la Constitution, les législations, les droits et les libertés", soulignant que "le secteur de la santé doit être la pierre angulaire de cette dignité, afin de garantir les services de soin à tous les citoyens et assurer, par la même, la qualité de l'enseignement et l'attractivité de l'école publique". Il a, aussi, appelé au changement et à la modernisation des administrations, des établissements publics et des collectivités territoriales, côté organisation, technologie et comportement, afin de transformer les défis en opportunités dans le cadre d'un nouveau contrat social, pour une adhésion sérieuse en faveur de la réussite du nouveau modèle de développement.

De son côté, le groupe Haraki a relevé que malgré les contraintes du projet et le contexte de sa préparation, ses acquis ne peuvent pas être niés, appelant à adopter un plan stratégique basé sur la réforme fiscale globale fondée sur la justice et l'équité, plutôt que de continuer d'imposer la classe moyenne et les entreprises épuisées.

Le groupe socialiste a, pour sa part, indiqué que le renforcement de l'économie nationale doit se fonder sur ses propres capacités



Pour la majorité, le but est d'améliorer ce projet dans l'intérêt du pays et des citoyens, afin de soutenir le pouvoir d'achat, lutter contre la vulnérabilité, promouvoir l'entreprise marocaine et renforcer l'emploi et le tissu économique, ainsi que de dépasser les répercussions de la pandémie.

Les réformes attendues doivent consacrer, en urgence, le principe de dignité du citoyen marocain, garantie par la Constitution, les législations, les droits et les libertés

Après adoption par la chambre des représentants

Le PLF 2021 sur la table des conseillers



Le groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme (opposition) a relevé que le projet de la loi de finances "est dépourvu de toute touche politique et indique un échec dans la réponse aux besoins et attentes des citoyens.

et tous le cumul réalisé par le pays, ainsi que sur un investissement plus efficace, ce qui contribuera à remédier aux lacunes qui existent au niveau du réseau de la protection sociale et des opportunités d'emplois

ainsi qu'au niveau de l'accès aux services de base, notamment la santé et l'enseignement.

En revanche, le groupe authenticité et modernité (opposition) a estimé que le projet de loi de finances 2021 est exceptionnel car il vient dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19, ajoutant que le gouvernement n'est pas impliqué dans ses grandes orientations, à l'exception les mesures techniques. Le projet doit élaborer des mécanismes permettant de concrétiser les grands chantiers de réformes, a-t-il dit. Le groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme (opposition) a relevé que le projet de la loi de finances "est dépourvu de toute touche politique et indique

un échec dans la réponse aux besoins et attentes des citoyens au niveau des villes et des villages". Finalement, sur les 185 amendements présentés, seuls 49 amendements ont été acceptés parmi eux plus de 40% émanent de l'opposition. A l'occasion du débat sur le PLF 2021, le président de la Chambre des représentants Habib El Malki a relevé que le projet intervient dans une conjoncture nationale et mondiale exceptionnelle, marquée par des répercussions néfastes de la Covid-19 sur l'économie en particulier, affirmant que la vision perspicace du Roi a permis dès l'apparition de l'épidémie la mise à profit de nouvelles opportunités pour le Royaume. Pour leur part,

INVESTISSEMENT PUBLIC

230 milliards de Dhs sur le tapis

Selon la note de présentation du projet de loi de finances, l'effort d'investissement global du secteur public au titre de l'exercice 2021 s'élève à 230 Mrds Dh. Le Budget général, les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services d'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) en neutralisant les transferts du budget Général vers les établissements et entreprises publics, les CST et les SEGMA s'accaparent une part de 37% de cette enveloppe, soit près 85,1 Mrds Dh, suivis des établissements et entreprises publics avec une part de 36% (81,9 Mrds Dh), précise cette note du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration. Au détail, les programmes d'investissement financés dans le cadre des CST et non couverts par des transferts du Budget général s'élèvent à 21,34 Mrds Dh et portent principalement sur le renforcement du réseau routier national, le soutien d'actions relevant des secteurs de l'agriculture, des eaux et forêts, de l'élevage, de l'audio-visuel, de l'habitat, de la justice, de la culture, des sports, de l'aide aux jeunes promoteurs et le financement de programmes socio-éducatifs. Les programmes d'investissement relevant des SEGMA se chiffrent quant à eux, à près de 272,43 MDH. S'agissant des budgets d'investissement des collectivités territoriales, ils s'élèvent globalement à près de 18 Mrds Dh. Par ailleurs, les programmes d'investissement des EPP s'élèvent globalement à près de 81,9 Mrds Dh. Ils couvrent principalement les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'habitat, de l'agriculture, de l'électricité, de l'eau potable, des phosphates et leurs dérivés, des autoroutes et des transports aériens, maritimes et ferroviaires

les membres de la Chambre ont appelé à la généralisation de la couverture sanitaire, à la réforme du système éducatif, à l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens et à la lutte contre la précarité. Il s'agit aussi de venir en aide à l'entreprise marocaine, de créer des postes d'emploi, de surmonter les répercussions de la pandémie de Covid-19 et de consolider le tissu économique.

M. Benchaâboun à l'offensive

Après avoir essuyé les critiques acerbes de l'opposition, Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a affirmé que l'élaboration du projet de loi de finances est soumise à une méthodologie approfondie, qui prend en compte l'ensemble des critères relatifs à la crédibilité des prévisions et objectifs. L'Argentier avait souligné dans sa réponse aux interventions de groupes et groupements parlementaires lors de la discussion générale du projet de loi de Finance (PLF-2021) à la Chambre des représentants, que le gouvernement a interagi positivement avec les amendements et les propositions riches et précieux apportés par la majorité et l'opposition, notant que ce consensus sur le principe de la solidarité a amené le gouvernement à réagir de manière positive avec la majorité des amendements apportés par les groupes de la majorité et de l'opposition, dans le but de créer l'équilibre nécessaire entre

les contributions des personnes physiques et morales.

Le ministre avait, dans ce sens, précisé que le seuil de contribution de solidarité sera relevé de 120.000 à 240.000 dirhams annuels, soit à partir de 20.000 dirhams de salaire mensuel, avec un taux annuel fixé à 1,5%, tandis que pour les entreprises, la contribution de solidarité a été abaissée à 1 MDH au lieu de 5 MDH, en appliquant un taux graduel, soit entre 1,5% et 3,5% des bénéficiaires. Les amendements acceptés ont concerné, selon le responsable, les conditions d'exonération de l'impôt sur le revenu (IR) dans le cadre de l'employabilité des jeunes, en portant la durée du travail de 24 à 36 mois et la condition de l'âge de 30 à 35 ans, la réduction des droits d'enregistrements sur les opérations d'augmentation de capital, en passant de 1% à 0,5%, outre l'exonération des intérêts versés aux particuliers qui ne sont pas soumis à l'IR et ce, conformément au système du résultat net réel ou simplifié, sur les bons du trésor émis jusqu'au 31 décembre 2021 et dont les intérêts seront versés pour la première fois en 2021. Parmi ces amendements figurent, également, l'instauration du caractère annuel à la déclaration de la contribution professionnelle unifiée, en offrant au contribuable le choix entre le paiement trimestriel ou annuel et la réduction du droit d'importation sur les fibres synthétiques de polystyrène de 17,5% à 2,5% pour soutenir le secteur du textile. Plus globalement, M. Benchaâboun a indiqué que l'éla-



Après avoir essuyé les critiques acerbes de l'opposition, Mohamed Benchaâboun a affirmé que l'élaboration du projet de loi de finances est soumise à une méthodologie approfondie, qui prend en compte l'ensemble des critères relatifs à la crédibilité des prévisions et objectifs.

L'Argentier a souligné que le gouvernement a interagi positivement avec les amendements et les propositions riches et précieux apportés par la majorité et l'opposition.

Après adoption par la chambre des représentants

Le PLF 2021 sur la table des conseillers



Le PLF repose sur trois orientations majeures: l'accélération du plan de relance de l'économie, le lancement de la généralisation de la couverture sociale et le renforcement des bases de l'exemplarité de l'État.

laboration du projet de loi de finances 2021, qui a été appuyée par 13 rapports rédigés par des cadres du ministère, en collaboration avec plusieurs départements ministériels, est soumise

à une méthode approfondie, qui prend en compte l'ensemble des critères relatifs à la crédibilité des prévisions et objectifs et dépend d'une analyse minutieuse de la conjoncture. Il a, dans ce sens relevé que les chiffres présentés au sujet des budgets de la santé et de l'éducation sont exacts, tout en mettant en garde contre toute remise en cause de ces chiffres, à travers des comparaisons erronées. Pour rappel, ce texte repose sur trois orientations majeures, à savoir l'accélération de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale, le lancement de la première phase de la généralisation de la

couverture sociale, à partir de janvier 2021, et le renforcement des bases de l'exemplarité de l'État et l'optimisation de son fonctionnement. Le PLF au titre de l'exercice 2021 retient des hypothèses reposant principalement sur une récolte agricole estimée à 70 millions de quintaux, le prix moyen du gaz butane estimé à 350 dollars la tonne et un taux de croissance hypothétique de 4,8%, tandis que le déficit budgétaire est estimé à 6,5% du PIB. Le texte qui a reçu l'aval de la majorité des députés, devra passer l'étape de la Chambre haute avant adoption définitive et publication au BO.

INVESTISSEMENT PUBLIC

Promesse de 20.956 postes budgétaires

Le projet de loi de finances (PLF-2021) propose la création de 20.956 postes budgétaires au titre de l'année prochaine, répartis entre les départements ministériels et institutions. En sus de ces postes, il est proposé de créer 1.547 postes budgétaires au profit du ministère de l'Intérieur, pour les fonctionnaires relevant du budget des assemblées préfectorales et provinciales qui seront transférés, à compter du 1er janvier 2021, dans le cadre de l'opération de redéploiement desdits fonctionnaires, aux services de l'administration territoriale, en application des dispositions de l'article 227 de la loi organique n°112.14 relative aux préfetures et provinces, selon la note de présentation de ce projet de loi. Le PLF-2021 prévoit également la création de 700 postes budgétaires supplémentaires au profit du ministère de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, destinés à la régularisation de la situation des fonctionnaires titulaires du diplôme de doctorat qui sont recrutés, par voie de concours, en qualité de professeur-assistant. Les postes budgétaires occupés par les intéressés dans les départements ministériels ou institutions auxquels ils appartiennent seront supprimés. De plus, le PLF prévoit la création de 300 postes budgétaires au profit du Chef du gouvernement à répartir entre les différents départements ministériels ou institutions, dont 200 sont réservés au profit des personnes en situation de handicap. En outre, il est prévu de créer 17.000 postes au profit des académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF), dont 15.000 postes pour le recrutement des enseignants et 2.000 postes pour le recrutement du personnel d'appui pédagogique et administratif au niveau des établissements scolaires.



Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

Le projet de loi adopté

Le « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement » est en phase d'être mis en place par le Gouvernement. A cet effet, le projet de loi n° 76.20 portant création du Fonds a été adopté lors du Conseil de gouvernement, réuni jeudi 26 novembre par visioconférence sous la présidence du Chef de gouvernement.

Par | **A.M.**

Le projet de loi, présenté par le ministre de l'Economie, des Finances et de la réforme administrative, intervient en application des Instructions Royales contenues dans le discours du Trône du 29 juillet 2020, qui a défini les grandes orientations stratégiques à élaborer pour gérer la crise que connaît le Maroc en raison

de la pandémie de Covid-19, selon un communiqué lu par Saaid Amzazi lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil de gouvernement. Le Porte-parole a souligné que dans le but de lancer le plan de relance économique, il a été décidé de créer une société par actions dénommée « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement », pour laquelle

une enveloppe de 15 milliards de dirhams a été allouée sur le budget général de l'Etat, faisant savoir que son conseil d'administration sera présidé par le ministre en charge des Finances. Le nouveau fonds s'assigne pour objectif de contribuer au financement des grands projets d'investissement et les accompagner, aux niveaux national et territorial, dans le

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

Le projet de loi adopté

Le fonds aura pour mission de mettre en place des mécanismes de financement structurés pour trouver des solutions de financement pour les entreprises opérant dans des domaines que le Fonds juge prioritaires.

cadre de partenariats avec le secteur privé, et de contribuer par le biais de fonds sectoriels ou thématiques, au capital de petites ou moyennes entreprises. Il contribuera directement au

capital des grandes entreprises, publiques et privées, actives dans les domaines que le Fonds considère comme prioritaires, en mettant en place des instruments financiers appropriés tels les avances, les prêts remboursables ainsi que des fonds semi-autonomes.

Le fonds aura aussi pour mission de préparer et mettre en place des mécanismes de financement structurés pour trouver des solutions de financement pour les entreprises opérant dans des domaines que le Fonds juge prioritaires. Par ailleurs, le fonds contribuera aussi à la préparation des projets d'investissement et à la réalisation de leur

restructuration financière, aux niveaux national et territorial, afin de faciliter et d'améliorer les conditions de leur financement et de leur mise en œuvre. Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement s'appuie dans ses interventions sur des fonds sectoriels ou thématiques, en fonction des domaines prioritaires et des besoins de chaque secteur, notamment dans les domaines de la restructuration industrielle, de l'innovation et des activités de croissance prometteuses, de la promotion des petites et moyennes entreprises, des infrastructures, de l'agriculture et du tourisme.

ENSEIGNEMENT**Le MEN dispose d'un budget prévisionnel de 76,2 MMDH**

Said Amzazi, ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a affirmé que le budget prévisionnel de son département s'élève à 76,2 milliards de dirhams (MMDH) en 2021. S. Amzazi, qui présentait le budget de son département au titre de l'année prochaine devant la Commission de l'enseignement et des affaires culturelles et sociales à la Chambre des Conseillers, a précisé que ce budget comprend des dépenses d'engagement de 4,3 MMDH. Ledit budget, a-t-il poursuivi, est réparti sur le fonctionnement (65,49 MMDH) et l'investissement (6,43 MMDH). Dans le détail du budget de fonctionnement, qui a augmenté de 0,28% par rapport à 2020, les dépenses du personnel se sont élevées à 56,1 MMDH (y compris 8,4 MMDH des dépenses des cadres), alors que les dépenses en matériel et les dépenses diverses se sont chiffrées à 9,3 MMDH. A cet égard, le ministre a relevé que les dépenses des cadres sont réparties sur l'éducation nationale (89,84%), l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (67,29%) et la formation professionnelle (38,26%), précisant que son département compte 335.104 fonctionnaires. Et de noter que le budget global du ministère est réparti entre l'éducation nationale à hauteur de 58,8 MMDH, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (12,66 MMDH) et la formation professionnelle (398,1 MDH). En outre, S. Amzazi a mis l'accent sur la consolidation de la décentralisation, soulignant que le budget de l'administration centrale ne compte que 1,6% du budget global. Il a également fait savoir qu'au niveau du département de l'éducation nationale, les postes budgétaires qui seront créés durant l'année à venir s'élèvent à 17.344, dont 15.000 pour les académies régionales de l'éducation et la formation professionnelle (AREF).



Agriculture

A. Akhennouch défend son budget

Présentant le projet de budget de son département devant la commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants, le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch a relevé que le programme d'action 2021 prévoit la mise en place de nouvelles incitations dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la stratégie "Génération Green" visant à soutenir les jeunes, à valoriser et développer les terres collectives.

Par | **A.M**

PLF 2021

A. Akhennouch défend son budget

Dans sa présentation devant la commission des députés, A. Akhannouch a indiqué que dans le cadre du budget de son département, les subventions du Fonds de développement agricole devraient atteindre environ 4,2 Mrds Dh en 2021, en hausse de 3% par rapport à l'année en cours. Dans le détail du programme de son département, le ministre a abordé en matière d'irrigation le plan national d'économie d'eau et plus particulièrement la reconversion collective à l'irrigation localisée destinée à couvrir 72% de la superficie totale programmée. Les travaux ont été achevés pour 10.300 hectares supplémentaires, alors qu'ils sont toujours en cours pour une superficie de 48.600 ha. S'agissant de la conversion individuelle vers l'irrigation goutte-à-goutte, le responsable gouvernemental a précisé que le programme 2021 permettra de couvrir près de 50.000 hectares supplémentaires pour atteindre une superficie totale de 693.000 hectares.

2.7 Mrds pour l'agriculture solidaire

A cet égard, une subvention de 2,01 Mrds Dh sera octroyée par le Fonds de développement agricole. Pour les projets de l'agriculture solidaire 2021, le ministre a indiqué qu'il sera procédé à la finalisation des marchés relatifs à 417 projets solidaires programmés dans

le cadre du Plan "Maroc Vert", en plus du lancement de nouveaux projets s'inscrivant dans la stratégie "Génération Green 2020-2030", notant que



Pour l'agriculture solidaire, il sera procédé à la finalisation des marchés relatifs à 417 projets programmés dans le cadre du Plan "Maroc Vert", en plus du lancement de nouveaux projets s'inscrivant dans la stratégie "Génération Green 2020-2030".

les investissements des projets agricoles solidaires devront totaliser 2,7 Mrds Dh en 2021, dont un milliard sous forme de crédits de paiement. Côté développement rural et des zones montagneuses, l'accent sera mis sur la poursuite de la mise en œuvre du programme de réduction des disparités spatiales et sociales en milieu rural. Les conseils régionaux pour le développement rural et des zones montagneuses sont en train de préparer des plans d'action à cet effet pour l'année 2021. Pour le volet des eaux et forêts, il a souligné que l'année 2021 sera marquée par le lancement d'une série de projets liés à la mise en valeur et au développement des espaces forestiers, mais aussi par la poursuite de la mise en œuvre des projets initiés cette année dans le cadre de la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030". A. Akhannouch a saisi à cette occasion pour présenter les principaux indicateurs des activités de la pêche maritime au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, affirmant que l'activité du secteur a accusé une légère baisse de 3% en volume et de 5% en valeur. Il a en outre abordé les principales réalisations de la stratégie Halieutis concernant notamment les domaines de contrôle, de gestion des ressources, de débarquement, de vente de poissons sur le marché de gros, de recherche scientifique et des actions sociales.



Culture

La relance pour 2021 ?

Le ministre de la Culture, de la jeunesse et du sport, Othmane El Ferdaous, a souligné lundi à Rabat que la mise en œuvre du plan de relance du secteur culturel figure parmi les priorités de son département pour l'année 2021.

Par | **A.M.**

Présentant le budget sectoriel de la culture au titre de 2021 devant la Commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, O. El Ferdaous a indiqué qu'une étude sera menée en vue d'élaborer une stratégie relative à la culture et à la création marocaine. Tout en insistant sur la promotion de la valeur ajoutée des sites historiques, le ministre a fait savoir qu'un système informatique sera mis en place pour contrôler l'accès aux divers sites,

ainsi qu'un système informatique géographique pour le patrimoine culturel national. En outre, l'accent sera mis sur la création d'une mesure d'appréciation du PIB du secteur de la culture et d'un système de numérisation de l'opération de subvention et d'octroi de la carte de l'artiste. Abordant les priorités fixées dans le cadre du plan de décollage culturel, le responsable a cité la finalisation des projets programmés au titre des conventions signées devant le Souverain, en plus des chantiers en cours dont celui de Dar El Baroud à Salé, la restau-

ration des murailles de Tinmel et du site d'Aghmat et d'autres. Il a également évoqué le programme de partenariats et des projets initiés dans le cadre de la coopération internationale, en particulier les événements de l'université Moulay Ali Charif à Rissani et Rabat capitale de la culture africaine. S'agissant du volet législatif, le ministre a mis l'accent sur le projet de loi portant sur la protection du patrimoine matériel et immatériel, le projet de décret relatif à l'Institut national des beaux-arts de Tétouan et celui en lien avec le Prix national du théâtre.



Fiscalité incitative

Une batterie de mesures pour soutenir le tissu productif

Tout un arsenal de mesures fiscales a été proposé dans le cadre du projet de loi de Finances 2021 (PLF2021), en vue d'accompagner la relance de l'économie marocaine et contrecarrer les répercussions de la pandémie de Covid-19.

Par | **Ab. E.M.**

Selon la note de présentation de ce projet, les propositions de mesures fiscales à insérer dans le PLF2021 s'articulent autour de cinq axes, à savoir l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement, l'amélioration des régimes d'imposition des petits contribuables, la lutte contre la fraude fiscale, la clarification de certaines dispositions fiscales et l'amélioration des relations entre le contribuable et l'administration fiscale. Dans le détail, et pour limiter les effets néfastes des factures fictives, il est proposé aussi dans le PLF 2021 de compléter les dispositions de l'article 146 du CGI afin de préciser que lorsque l'administration constate l'émission d'une facture par ou au nom d'un fournisseur qui ne satisfait pas aux obligations de déclaration et de paiement prévues par le CGI et l'inexistence d'une activité effective, la déduction correspondante à cette facture n'est pas admise. Afin d'encourager l'embauche des jeunes sans emploi par toutes les entreprises quelle que soit la date de leur création, il est proposé d'instituer une mesure prévoyant d'exonérer de l'IR pendant 24 mois, les salaires versés aux personnes âgées de 30 ans au plus lors de leur premier recrutement, à condition que leur contrat de travail soit à durée indéterminée. Aussi, et parmi les mesures phares de ce projet figure l'institution d'une contribution sociale de solidarité

sur les bénéficiaires et les revenus au titre d'un seul exercice (2021). Selon M. Benchaâboun "le sens de solidarité renforcé lors de la crise sanitaire liée au Covid-19, sera consolidé à travers l'adoption d'une contribution de solidarité sur les bénéficiaires et revenus". Cette participation sera limitée aux personnes physiques dont le salaire net annuel est de 120.000 DH, soit 10.000 Dh par mois, et les entreprises dont les bénéficiaires dépassent 5 MDH. Les mesures proposées dans le cadre du PLF2021 consistent également en l'augmentation ou la réduction des droits d'importation sur certains produits. Il s'agit ainsi de la réduction de la quotité d'importation de 40 à 2,5 % sur la cyclosérine, un antibiotique antituberculeux utilisé dans le traitement des différentes formes de tuberculose. En absence d'une production locale de ces produits, et dans le but de maintenir un prix de vente adéquat, il est proposé de réduire ce tarif. Le projet propose une baisse des droits d'importation applicable aux pneumatiques (autobus, camions, tracteurs routiers, véhicules et engins agricoles, engins de génie civil) de 40% à 17,5% même pour ceux montés sur jante. En revanche, il est proposé dans ce texte l'augmentation de la quotité du droit d'importation applicable à la fibre destinée au rembourrage de 2,5% à 17,5%, du fait que l'application d'un droit de douane de 2,5% sur le produit fini de polyester discontinu constitue

une entrave au développement de la production nationale et réduit sa compétitivité. Pour les cartouches Toner, une proposition porte sur l'augmentation des droits de douane de 2,5% à 17,5% pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale de recyclage et production des cartouches, qui est une activité prometteuse. Il s'agit aussi de l'augmentation de la quotité du droit d'importation applicable à certains produits finis de tissus d'ameublement de 17,5% à 40% pour protéger la production nationale contre les importations massives. En vue de soutenir le secteur des transports, de la manutention industrielle et améliorer la sécurité routière, il est proposé de maintenir le droit d'importation au taux de 40% sur les pneumatiques des véhicules de tourisme ainsi que des motos et des bicyclettes.



Afin d'encourager l'embauche des jeunes sans emploi par toutes les entreprises quelle que soit la date de leur création, il est proposé d'instituer une mesure prévoyant d'exonérer de l'IR pendant 24 mois.



Budget 2021

Le plaidoyer du Patronat pour la relance

A l'occasion du passage habituel du ministre de l'Économie à la CGEM pour échanger sur le Projet de Loi de Finances, Mohamed Banchaâboun, ancien membre de son Conseil d'Administration pendant plusieurs années, retrouve les murs de la Confédération pour défendre son projet et surtout se mettre à l'écoute des doléances d'un patronat en soif de relance.

Par | **Abderrahmane El Maleh**

Dans son réquisitoire, le président de la confédération, Chakib Alj a relevé que la relance économique ne peut être effective que si la Loi de Finances 2021 tient compte des besoins vitaux de l'Entreprise. A ce titre, C. Alj a rappelé que la CGEM a formulé de fortes recommandations pour l'élaboration de ce PLF 2021, tout en étant consciente que cet exercice n'est pas facile, cette année sachant que 2019 était aussi une année extrêmement difficile.

Aussi, le président de la CGEM a exposé les 5 priorités listées par le patronat pour répondre aux besoins des entreprises. En haut de la liste figure le volet social, qui est capital pour la CGEM, et qui représente une part importante de ses recommandations. Sans la préservation des emplois et donc du pouvoir d'achat, l'équilibre économique ne pourra être maintenu. L'encouragement des recrutements et la stimulation de la demande sont aussi au cœur de ses propositions pour cette Loi de Finances 2021, et le patronat est satisfait de voir que la Commission des Finances de la Première Chambre a non seulement retenu la mesure d'exonération de l'IR pour toute première embauche, mais elle a aussi relevé la durée du bénéfice de cette exonération à 36 mois et l'âge du salarié à 35 ans. La CGEM a également placé le soutien des acteurs encore en activité au centre de nos préoccupations, car malgré un contexte très délicat marqué par le manque de visibilité, les entreprises se sont battues

pour assumer leur responsabilité en maintenant l'emploi. Cependant, la résilience de l'économie nationale tient à la survie de ces acteurs que nous devons soutenir, plus que jamais, à travers des mesures audacieuses leur permettant de garantir un carnet de commande stable et des incitations en faveur du renforcement de leurs capacités productives actuelles. D'ailleurs, parmi les recommandations de la CGEM, on retrouve le maintien de la commande publique au même niveau que celui de 2020.

TVA et délai de paiement

Aussi, l'accélération de la capitalisation des entreprises est aujourd'hui plus qu'une exigence. C'est une nécessité affirme C. Alj pour qui pour faire émerger une nouvelle génération d'entreprises solides et compétitives qui pourra porter les projets industriels, notamment ceux de substitution aux importations et le "Made in Morocco", il est primordial d'alléger les conditions de structuration et d'apports en capital. La CGEM salue à ce titre la mesure adoptée par la Commission des Finances qui acte la réduction du droit d'enregistrement de 1 à 0,5% pour les actes de constitution ou d'augmentation de capital des sociétés.

Par ailleurs, elle est dans l'attente de l'approbation de notre proposition relative à la suppression des droits d'enregistrement sur les opérations de financement des entreprises. C. Alj a également interpellé le ministre sur un sujet d'une importance majeure pour



Selon C. Alj, la résilience de l'économie nationale tient à la survie de ces acteurs que nous devons soutenir, plus que jamais, à travers des mesures audacieuses leur permettant de garantir un carnet de commande stable et des incitations en faveur du renforcement de leurs capacités productives actuelles.

Pour la CGEM, Sans la préservation des emplois et donc du pouvoir d'achat, l'équilibre économique ne pourra être maintenu.

Budget 2021

Le plaidoyer du Patronat pour la relance



Pour la CGEM, la mesure à déployer en priorité pour l'année 2021 est l'amorce de la réforme de la TVA. Cette mesure n'est pas traduite dans le PLF alors qu'il s'agit d'un préalable au développement d'écosystèmes nationaux.

les chefs d'entreprises, qui est celui de la TVA. Tout en se disant conscients que les ressources de l'État vont baisser cette année en raison de la pandémie, le remboursement des crédits TVA et des excédents d'impôts est un dû de l'État aux entreprises, affirme le patron des patrons. Le renforcement des structures

financières des entreprises devra être fait dans un premier temps par la récupération de ces créances, y compris celle envers l'État. Ce qui permettra à ces entreprises de résorber le manque de liquidité auquel elles font face depuis des mois et d'honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs parties prenantes, à savoir leurs fournisseurs et leurs salariés. Aussi, pour la CGEM, la mesure à déployer en priorité pour l'année 2021 est l'amorce de la réforme de la TVA. Cette mesure n'est pas traduite dans le PLF alors qu'il s'agit d'un préalable au développement d'écosystèmes nationaux. Un autre chantier important a été rappelé par le Président de la CGEM, celui des délais de paiement. Un problème que la pandémie n'a fait qu'accentuer. En effet, les résultats de la troisième édi-

tion du Baromètre de la CGEM ressortent un allongement de 53 jours du délai supplémentaire moyen. La CGEM a avancé sur ce dossier, dans le cadre de l'Observatoire des Délais de Paiement, pour que soient mises en place des sanctions pécuniaires pour tout retard dans les paiements de ces créances. Il y a, en effet, urgence de déployer une solution à même de résoudre, une fois pour toute, cette problématique majeure. Enfin, en ces temps difficiles, il est nécessaire pour le président de la que de renforcer la confiance avec l'Administration à travers une simplification des relations actuelles et une révision des procédures de contrôles, dans le but de permettre à l'entreprise de se concentrer sur sa mission première de création d'emploi et de valeur.

RELANCE
POST-COVID

**ENTRE
RUPTURES
ET CONTINUITÉ**

DÉCOUVREZ TOUS NOS CONTENUS SUR :

www.perspectivesmed.com



Budget 2021

L'ASMEX expose ses doléances

Consciente que la fiscalité a toujours été un moyen efficace pour le soutien de la compétitivité de l'offre exportable marocaine, l'Association des exportateurs déplore cependant que le PLF 2021 présenté à la Chambre des Représentants n'apporte aucune réponse aux nombreuses doléances exprimées par les exportateurs.

Par | **A.M.**

L'ASMEX a mis à profit les débats au sein des deux Chambres pour proposer des mesures visant la relance des exportations marocaines. Ayant pour repère les promesses faites par Mohamed Benchaaboun et Moulay Hafid Elalamy lors d'une réunion initiée par l'ASMEX ou les deux ministres s'étaient engagés à compenser la suppression par la LF 2020 des avantages accordés aux exportateurs, les membres de l'ASMEX reviennent à la charge en cette période de débat autour de la loi des finances pour la mise en place d'aides et

de subventions pour compenser la perte de compétitivité des opérateurs sur les marchés internationaux.

Dans cette perspective, dans le cadre des mesures proposées pour le PLF 2021, l'ASMEX appelle à rétablir le dispositif incitatif pour les entreprises exportatrices de produits ou de services afin de drainer le maximum d'investissements. Ainsi une exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant une période de cinq (5) ans consécutifs qui court à compter de l'exercice au cours duquel la première opération d'exportation a été réalisée est souhai-

table selon l'Association, suivie de l'imposition au taux réduit de 15% au-delà de cette période, instaurant ainsi une équité fiscale entre les opérateurs installés dans les Zones d'Accélération Industrielle et ceux installés hors ces zones. Le rétablissement des incitations à l'exportation devrait concerner aussi les entreprises intervenant dans le processus de fabrication et de valorisation des produits destinés à l'exportation et qui participent indirectement à l'exportation (exportateur indirect) et au rapatriement de devises. L'Association appelle aussi à supprimer la cotisation minimale qui ne repose sur

Budget 2021

L'ASMEX expose ses doléances



L'ASMEX avait enregistré avec satisfaction les efforts de remboursement des crédits de TVA au cours des dernières années. Toutefois, cette dynamique a enregistré un net ralentissement depuis le début de la pandémie.

aucun fondement économique. Comment peut-on continuer à exiger à un agent économique, en situation de crise, de s'acquitter d'un impôt alors que son activité ne génère pas de revenu imposable. L'ASMEX suggère également d'exonérer les plus-values à long terme réalisées sur les cessions de biens inscrits en immobilisation depuis plus de 8 ans. En effet, les plus-values réalisées par les entreprises sur les immobilisations ne devraient pas supporter une imposition selon le régime de droit commun. Cette situation constitue un obstacle pour les entreprises dans leur politique d'investissement, surtout de renouvellement de l'outil de production. Aussi, il est proposé l'exonération des plus-values réalisées en cas d'engagement de réinvestissement du prix de cession global au cours des 3 années suivantes. L'Association des exportateurs appelle aussi à augmenter la ligne budgétaire relative au remboursement des crédits de TVA. Pour rappel, la LF 2020 avait

fixé cette ligne budgétaire à 8,1 Mrds Dh, montant jugé insuffisant à l'époque par rapport aux flux générés par notre économie. La LFR 2020 avait ramené ce montant à 6,3 Mrds Dh. Malheureusement, ce montant a été reconduit dans le cadre du PLF 2021. Si on soustrait de ce montant les engagements fermes du Gouvernement pour le remboursement de la TVA dans le cadre des dispositifs mis en place pour réduire les crédits de TVA, le reliquat restant n'est pas en cohérence par rapport à l'activité normale de notre économie. L'ASMEX souhaite que le Gouvernement dédie une enveloppe de 2 Mrds Dh au remboursement des crédits de TVA aux exportateurs. L'ASMEX avait enregistré avec satisfaction les efforts de remboursement des crédits de TVA par le Gouvernement au cours des dernières années. Toutefois, cette dynamique a enregistré un net ralentissement depuis le début de la pandémie, ce qui pénalise lourdement les trésoreries des entreprises. Il est proposé de généraliser le remboursement de tout crédit de TVA (quelle qu'en soit son origine) et d'accélérer les remboursements de crédits de TVA dont les dossiers sont déposés auprès de l'Administration Fiscale. Dans un souci de soutenir les trésoreries des entreprises en ce temps de crise, l'ASMEX propose d'introduire le mécanisme de compensation entre les montants dus par le Trésor (remboursement de TVA, restitution d'IS ...) et les montants des impôts dus par les opé-

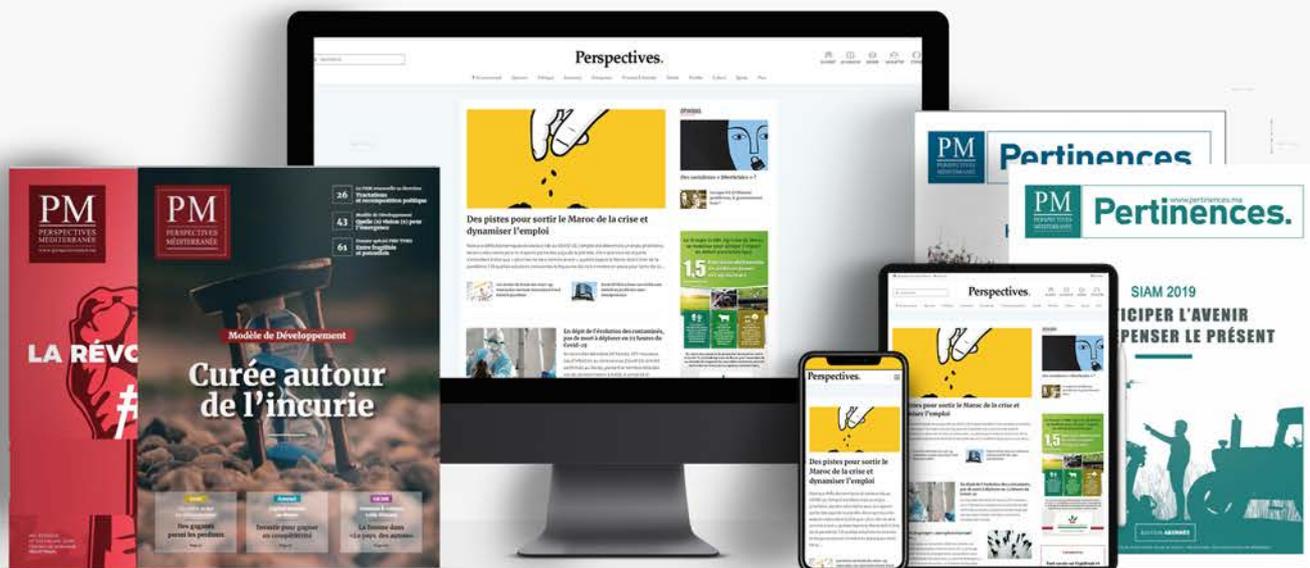
rateurs. Il s'agira également d'achever la réforme de la TVA par l'accélération de la convergence vers deux taux de TVA pour réduire les situations de «butoir» et soulager les trésoreries des entreprises, et d'exonérer des charges fiscales et sociales pour préserver l'emploi pour tous les recrutements à compter du 1/1/2021 sans distinction d'âge, de diplôme ou de primo-emploi. Il est proposé une exonération d'IR et de charges sociales dans la limite de 15.000 DHS par mois. Pour l'ASMEX, la transition énergétique souffre d'absence de mesures fiscales accompagnatrices, et facilitant l'insertion de ce type d'énergie dans le tissu économique marocain. Actuellement, seul l'article 91 du CGI relatif à l'exonération de TVA sans droit à déduction stipule que «sont exonérées de la TVA les ventes portant sur les pompes à eau qui fonctionnent à l'énergie solaire ou à toute autre énergie renouvelable utilisée dans le secteur agricole». Il est impératif, d'élargir les incitations fiscales au profit de toutes entreprises qui souhaitent s'équiper en énergie verte et prévoir une exonération des droits de douanes et de la TVA sur le matériel servant à la technologie verte, ainsi que la possibilité d'adopter un plan d'amortissement exceptionnel pour ce matériel. Enfin l'association appelle à être exonérée de la TVA les commissions versées par les exportateurs à des intermédiaires étrangers, ainsi que la retenue à la source de 10% prévue par les dispositions de l'article 15-IX du CGI.



L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



Marché du travail

Le chômage crève le plafond !

Le taux de chômage au niveau national s'est accru de 3,3 points pour s'établir à 12,7% au troisième trimestre 2020, selon le Haut-commissariat au Plan (HCP). Ce taux a enregistré une forte hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, passant respectivement de 4,5% à 6,8% et de 12,7% à 16,5%, précise le HCP dans une note d'information relative à la situation du marché du travail au T3-2020.

Par | **A.M.**

Selon les dernières données du HCP, le nombre de chômeurs a augmenté de 368.000 personnes entre le T3-2019 et T3-2020, passant de 1.114.000 à 1.482.000 chômeurs, ce qui correspond à une augmentation de 33%, relève le HCP qui explique cette hausse par une augmentation de 276.000 chômeurs en milieu urbain et de 92.000 en milieu rural. Le taux de chômage a enregistré une forte hausse parmi les femmes, de 13,9% à 17,6% et parmi les hommes, de 8% à 11,4%, alors qu'il a connu une forte augmentation parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (5,7 points), passant de 26,7% à 32,3%, souligne la même source. Pour sa part, le taux de chômage des diplômés a enregistré une hausse de 3,2 points, passant de 15,5% à 18,7%, ajoute le HCP. Par ailleurs, le volume du sous-emploi, dans ses deux composantes liées, respectivement au nombre d'heures travaillées et à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé, est passé durant la même période, de 969.000 personnes à 1.182.000. De 481.000 à 627.000 dans les villes et de 488.000 à 556.000 à la campagne. Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 9,1% à 11,6%, au niveau national, de 7,8% à 10,5% en milieu urbain et de 10,8% à 13,3% en milieu rural. Le taux de sous-emploi des hommes (13%) est deux fois plus élevé que celui des femmes (6,3%), fait remarquer le HCP, notant qu'il est de 10,7% en milieu urbain (contre 9,4% pour les femmes), alors qu'en milieu rural, il est presque 6 fois plus élevé parmi

les hommes avec 16,3% que parmi les femmes (2,5%). 581.000 emplois perdus au T3 L'économie marocaine a perdu 581.000 postes d'emploi entre le troisième trimestre de 2019 et la même période de 2020, contre une création de 143.000 postes, une année auparavant. Cette baisse est la somme de la perte de 237.000 postes en milieu urbain et celle de 344.000 en milieu rural", précise le HCP. Par type d'emploi, 421.000 emplois rémunérés ont été perdus, résultat d'une perte de 226.000 en milieu urbain et de 195.000 en milieu rural, relève la note, faisant observer que l'emploi non rémunéré a régressé de 160.000 postes, conséquence d'une perte de 149.000 en zones rurales et de 11.000 emplois en zones urbaines. Entre le T3-2019 et la même période de 2020, le taux d'activité a baissé, au niveau national, de 44,9% à 43,5%, alors qu'il a baissé de 50,8% à 48,0% en milieu rural et de 41,7% à 41% en milieu urbain. L'écart entre hommes et femmes a atteint 52,1 points, avec des taux d'activité respectifs de 69,9% et de 17,8%. De son côté, le taux d'emploi a baissé de 40,7% à 37,9% au niveau national, alors qu'il a connu une baisse de 2,1 points en milieu urbain et de 3,7 points en milieu rural, fait savoir le HCP, notant que l'écart entre hommes et femmes a atteint 47,2 points avec des taux d'emploi respectifs de 61,9% et de 14,7%.

Situation régionale disparate

Cinq régions abritent 72% de l'ensemble des actifs âgés de 15 ans



L'économie marocaine a perdu 581.000 postes d'emploi entre le troisième trimestre de 2019 et la même période de 2020, contre une création de 143.000 postes, une année auparavant. Cette baisse est la somme de la perte de 581.000 postes

Le taux d'emploi a baissé de 40,7% à 37,9% au niveau national, alors qu'il a connu une baisse de 2,1 points en milieu urbain et de 3,7 points en milieu rural,

Marché du travail

Le chômage crève le plafond !

Les taux de chômage les plus élevés sont observés dans la région de l'Oriental (21,2%) et des régions du Sud (19,6%). Suivi par Casablanca-Settat (14,7%), Drâa-Tafilalet (14%) et Fès-Meknès (12,9%).

et plus. La région de Casablanca-Settat vient en première position avec 22,4% d'actifs, suivie de Marrakech-Safi (13,5%), de Rabat-Salé-Kénitra

(13,4%), de Fès-Meknès (11,7%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11%). Quatre régions affichent des taux d'activité plus élevés que la moyenne nationale (43,5%); Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec 45,2%, Casablanca-Settat (46,3%), Marrakech-Safi (45,6%) et Béni Mellal-Khénifra (44%). En revanche, les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de Drâa-Tafilalet avec 37,7%, de Souss-Massa (40%) et de l'Oriental (41%). Presque trois quarts des chômeurs (72,6%) sont concentrés dans cinq régions ; Casablanca-Settat vient en première position avec 25,8% de chômeurs,

suivie de Rabat-Salé-Kénitra (13,3%), de Fès-Meknès (11,9%), de l'Oriental (11%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10,6%). Les taux de chômage les plus élevés sont observés dans la région de l'Oriental (21,2%) et des régions du Sud (19,6%). Avec moins d'acuité, trois autres régions dépassent la moyenne nationale (12,7%) à savoir Casablanca-Settat (14,7%), Drâa-Tafilalet (14%) et Fès-Meknès (12,9%). En revanche, les régions de Béni Mellal-Khénifra et de Marrakech-Safi enregistrent les taux les plus bas avec 5,9% et 7,8% respectivement.

COUVERTURE MÉDICALE**Une carence qui continue de pénaliser le marché de travail**

Le marché de travail au Maroc reste caractérisé par la faible protection au terme du troisième trimestre, ou seul un quart des actifs occupés (25,6%) ont bénéficié d'une couverture médicale liée à l'emploi, selon HCP. Cette proportion est de 36,9% dans les villes et 9,5% à la campagne. La note élaborée par le HCP fait également ressortir que la part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s'améliore avec le niveau de diplôme. Elle passe de 12,1% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 74,2% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur. Selon les secteurs, les actifs occupés exerçant dans l'«industrie y compris l'artisanat» enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (44,5%), suivis de ceux relevant du secteur des services (37,1%), du bâtiment et travaux publics -BTP- (12%) et de l'agriculture, forêt et pêche (5,6%), indique la même source. En outre, le HCP relève que près de la moitié (46,5%) des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par leurs employeurs (53,5% en milieu urbain contre 27,2% en rural et 60% parmi les femmes contre 43,4% chez les hommes). Par ailleurs, un peu plus de la moitié des salariés (55,1%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur, alors que 25,6% disposent d'un contrat à durée indéterminée, 11,8% d'un contrat à durée déterminée et 6,2% d'un contrat verbal. La part des salariés ne disposant d'aucun contrat s'élève à 40,5% parmi les femmes et à 58,4% parmi les hommes. Ces deux parts étaient respectivement de 41,3% et de 58,7% au troisième trimestre de 2019. Les jeunes salariés âgés de 15 à 29 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement 63,4% et 72,8%.

Attractivité

Les salaires séparent davantage public et privé

L'écart entre les salaires perçus dans la fonction publique et ceux dans le secteur privé n'a cessé de se creuser durant ces dernières années et ce, malgré les efforts consentis pour réduire ce gap qui est susceptible de s'approfondir davantage avec les répercussions de la crise sanitaire actuelle liée à la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19).

Par | **A.M.**

Le salaire mensuel net moyen dans la fonction publique a, en effet, atteint 8.147 dirhams en 2020, en hausse de 1,84% par rapport à l'année écoulée, en raison notamment de la revalorisation des salaires du personnel de l'Etat, décidée dans le cadre de la deuxième tranche des augmentations conformément à l'accord du dialogue social conclu le 25 avril 2019 entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux. Ce salaire a grimpé de 24,38% au cours de cette dernière décennie, avec une hausse annuelle moyenne de 2,21%, d'après le rapport sur les ressources humaines accompagnant le PLF-2021 qui fait également savoir que le niveau du salaire net moyen varie d'un département à l'autre. Concernant le salaire mensuel

moyen dans le secteur privé, il se situe, globalement, autour de 5.000 dirhams, un niveau qui reste largement inférieur à celui dans la fonction publique et ce, malgré l'amélioration constatée durant l'année écoulée. Selon le rapport annuel de Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2019, les salaires dans le secteur privé ont enregistré en termes nominaux une nouvelle progression de 1,5% en moyenne, et se sont appréciés en termes réels de 1,1%.

L'écart existant entre le salaire moyen mensuel dans le secteur privé et celui dans la fonction publique peut être appréhendé dans un premier temps dans le cadre de deux logiques de rémunération distinctes, a souligné Mohammed Belkasseh, consultant financier à Arithmetica Advisory et professeur à l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Settat.



Le salaire mensuel moyen dans le secteur privé se situe autour de 5.000 dhs, un niveau qui reste largement inférieur à celui dans la fonction publique qui est de 8.147 dhs.

Enjeux

Les salaires séparent davantage public et privé



L'étape actuelle que le pays traverse, avec plus ou moins de bonheur, nécessitera une réorganisation des priorités, dont la construction d'une économie solide et compétitive

“La première est nourrie par un paramétrage complexe inhérent à une quête permanente par les opérateurs du monde des affaires de l'optimisation du fonctionnement créateur de la richesse. La seconde, quant à elle, est le sujet d'une pression sociale dans le cadre d'une dialectique régulière entre les mouvements syndicaux et les pouvoirs publics”, a-t-il expliqué dans un entretien accordé à la

MAP. Au moment où le salaire d'une recrue du secteur privé est défini, en rapport avec l'offre d'emploi, selon les besoins et les objectifs de l'entreprise, sa marge de profitabilité, ainsi que la charge de travail inhérente au poste en question, celui du fonctionnaire est établi conformément à une grille salariale prédéfinie par catégories, nature de l'administration, échelles, indemnités subséquentes, etc, a fait remarquer cet universitaire. Et de renchérir: “Notre pays, compte tenu de sa taille économique, dépense actuellement plus de 34% de son budget général en masse salariale étatique, soit environ 64% des recettes ordinaires de l'Etat. C'est à ce moment précis que la question de la productivité de la ressource humaine publique comparée à celle du privé trouverait tout son sens. Aussi serait-elle liée à la variable sine qua non d'une vraie politique de

contrôle des niveaux de performance”.

Le fait est qu'il est impératif de repenser l'administration publique non seulement en tant que centre de coût inévitable à vocation sociale par excellence, mais aussi en tant qu'acteur majeur de création de la richesse. D'ailleurs, les directives royales sont en peut plus claires quant à la nécessité de redressement des institutions et des entreprises publiques pour en faire un levier et non un obstacle à la croissance. Dès lors, les éco-systèmes socio-économiques adopteraient une vision commune prônant le développement du pays de la même façon que l'on positionne dans le secteur privé ou bien dans le public. L'écart en termes de rémunération de la ressource humaine qualifiée s'atténuerait alors qu'elle intervienne dans une entité publique ou bien privée.

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde, partout, tout le temps

DÉCOUVREZ VOTRE E-MAG SUR WWW.PERSPECTIVEMED.COM/LE-MAGAZINE

Compétences marocaines à l'étranger

10 000 cadres d'ici 2030

La ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger (MRE), Nezha El Ouafi a annoncé que son département a élaboré un projet de programme national pour déceler les compétences marocaines résidant à l'étranger, en vue de mobiliser 10.000 cadres à l'horizon de 2030.

Par | **Abderrahmane El maleh**

En réponse à une question centrale sur « la mobilisation des compétences spécialisées parmi les Marocains du monde » à la Chambre des conseillers, N. El Ouafi a indiqué que son département a élaboré un projet de programme national pour mobiliser 10.000 cadres à l'horizon de 2030 précisant que quelque 17% des MRE ont reçu une formation de haut niveau et sont titulaires de diplômes supérieurs. La priorité du ministère est d'assurer un changement en termes de mobilisation des compétences et d'institutionnalisation de cette initiative à travers le renforcement de la contribution de la communauté marocaine, en tant que compétences, aux divers chantiers nationaux initiés. « C'est la première fois que ce programme est évoqué avec comme perspective de mettre en œuvre une série

de mesures afin de mobiliser plus de 10.000 compétences marocaines à l'horizon de 2030», a précisé la ministre déléguée, notant qu'il a également été procédé au lancement d'un nouveau programme baptisé «MRE Academy» en partenariat avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). Une convention-cadre de partenariat a été signée dans ce sens le 24 juin 2020 et la première phase de ce programme a été lancée entre cinq réseaux dans quatre continents regroupant 4.500 compétences nationales prioritaires dans les domaines de la formation. Il s'agit en effet de rapprocher l'emploi des jeunes, d'élaborer de nouvelles méthodes portant sur la formation, la formation des formateurs, l'ingénierie de la formation et l'enseignement à distance, en plus du lancement d'un nouveau projet relatif au programme Finkoum.



La première phase de ce programme a été lancée entre cinq réseaux dans quatre continents regroupant 4.500 compétences nationales prioritaires dans les domaines de la formation.



L'alimentaire pèse sur le panier de la ménagère

Selon le Haut-commissariat au Plan, l'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois d'octobre 2020, une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,1% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires. L'indicateur d'inflation sous-jacente en stagnation sur un mois et en hausse de 0,2% sur une année.



BUDGET

Le Déficit plonge à fin octobre

Le déficit budgétaire s'est établi, à fin octobre 2020, à 50,5 Mrds Dh, contre 36,5 Mrds Dh à la même date de l'année dernière, selon la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT), publiée par le ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration. Par rapport au mois de septembre, ce déficit est en aggravation de 7,7 Mrds Dh, résultant principalement de la dégradation du solde ordinaire (-4,1 Mrds Dh par rapport à septembre 2020), précise la même source. Si l'on exclut l'excédent enregistré par le Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19, le déficit s'élève à près de 58,9 Mrds Dh, en aggravation de près de 22,5 Mrds Dh par rapport à la même période de 2019, fait observer le ministère.

ATTÉNUATION DU RYTHME BAISSIER DES RECETTES TOURISTIQUES

Suite à l'allègement des mesures de restriction aux voyages internationaux à partir du 6 septembre, le rythme baissier des recettes touristiques a enregistré une légère atténuation courant ce mois, pour se réduire de 89,1%, après une baisse de 96,7% un mois plutôt. C'est ce qu'indique la DEPF dans sa note de novembre 2020 ajoutant que cet allègement est prévu de se maintenir parallèlement à l'atténuation continue de la baisse moyenne observée durant les trois derniers mois du mouvement journalier des avions enregistré au niveau des aéroports nationaux.

INDUSTRIE

L'industrie a récupéré en juillet les 93% emplois perdus

Alors que les chiffres du HCP sur l'emploi indiquent une hausse généralisée chômage au Royaume durant le troisième trimestre, le ministre de l'Industrie a souligné que grâce aux mesures prises par le ministère pour faire face aux effets de la pandémie 93% des emplois ont été récupérés dans le secteur de l'industrie durant le mois de juillet dernier.



Stratégie de relance industrielle

Le «made in morocco», le pari de M.H. Alami

En réponse au choc de la dépendance à l'international accentué par la crise sanitaire, le développement d'une offre locale de substitution de qualité, et surtout compétitive, est à nouveau à l'ordre du jour. A ce titre, dans le plan de relance industrielle en cour d'élaboration sur la période 2021-2023, le ministre de l'Industrie place le « made in morocco » parmi ses priorités stratégiques.

Par | **Abderrahmane El Maleh**

Stratégie de relance industrielle

Le « made in morocco », le pari de M.H. Alami

De passage au Conseil National de l'Entreprise (CNE) organisé par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), le ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a levé le voile sur les chantiers stratégiques sur lesquels planche son département pour renforcer le positionnement de l'industrie marocaine dans le cadre du plan de relance industrielle (PRI) 2021-2023. La nouvelle stratégie qui gravite autour de 5 axes vise à accompagner les filières industrielles et renforcer leur intégration afin de démultiplier la création d'emplois et de valeur, développer l'entrepreneuriat industriel et favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'industriels, positionner le Royaume comme un partenaire international stratégique dans le contexte de resserrement des chaînes de valeur, décarboner la production industrielle pour améliorer la compétitivité du secteur et renforcer sa attractivité, et enfin, inscrire le secteur industriel national dans une démarche d'innovation. Après avoir mis en avant la réactivité et l'efficacité des compétences marocaines attestées dans le contexte de la pandémie, M.H Elalamy s'est attaché sur les actions de l'Etat pour encourager la substitution aux importations et créer de l'emploi. Le ministre a cité l'ouverture des marchés

publics et privés aux porteurs de projets, l'encouragement des projets à potentiel export, au-delà de la seule substitution et la limitation dans le temps du soutien public avec un délai de 3 ans pour une montée en puissance de la production. Ces actions portent également sur l'accompagnement proactif sur l'amélioration de la qualité des produits, avec des exigences fortes et la transparence dans le choix des promoteurs, avec des appels à projets ouverts et des règles claires. Pour ce qui est des atouts sur lesquels le Maroc doit capitaliser pour réussir la relance industrielle post covid-19, le responsable a relevé la proximité du Royaume des marchés de consommation avec une réactivité logistique forte et des accords de libre-échange ouvrant les portes d'un marché de plus d'un milliard de consommateurs.



Dans le cadre du projet de substitution aux importations annoncé par l'Exécutif, le département de l'industrie a choisi de recourir à un système de « banque à projets » qui a pour objectif de créer de l'emploi, d'éviter d'importer en devises et de gagner en indépendance.



Ces atouts portent également sur un potentiel d'énergies renouvelables important et très compétitif, une main d'œuvre qualifiée et agile et une stratégie industrielle cohérente dans la durée depuis le lancement, en 2005, du programme Emergence et des chaînes de valeur complétées par les écosystèmes performants.

L'approche «Banques à projets»

Dans le cadre du projet de substitution aux importations annoncé par l'Exécutif, le département de l'industrie a choisi de recourir à un système de « banque à projets » qui a pour objectif de créer de l'emploi, d'éviter d'importer en devises et de gagner en indépendance. Lancée en ligne le 25 septembre



dernier, une première banque de projets est déjà forte, assure-t-on, de 100 projets susceptibles de substituer 34 Mrds Dh des 183 Mrds Dh des importations annuelles. Des projets, d'une «grande qualité» selon le ministre, qui sont à même de renforcer aussi le tissu industriel local, en créant des métiers au service du marché local et de l'export. Une cellule chargée d'accompagner les porteurs de projets a été déjà mise en place et a été contactée par 413 projets, dont elle a retenu 143 représentants, avec un potentiel de substitution de 10,2 Mrds Dh, soit un tiers de l'objectif que s'assigne le ministère d'ici fin 2021, celui d'atteindre 500 projets permettant au pays de substituer l'export à hauteur de 34 Mrds Dh. Neuf secteurs sont ainsi ciblés dont l'agroalimentaire, transport, industries électriques et électroniques, mécanique et

métallurgie, textile, plasturgie... Les fiches projets contiennent également les investissements requis, des estimations de chiffre d'affaires et de rentabilité, le potentiel du marché, la localisation du foncier disponible dans les zones industrielles... Au-delà de la plateforme digitale, le ministère a également prévu la mise en place d'un modèle de coordination optimale avec les Centres régionaux d'investissement ainsi que la mise en place d'un guide à destination des porteurs de projets avec les différentes offres d'accompagnement proposées. Il est également question de la définition d'une assistance technique au profit des porteurs de projets en partenariat avec les réseaux des centres techniques, le lancement, en partenariat avec la fédération de l'écosystème des startups et



La nouvelle stratégie qui gravite autour de 5 axes vise à accompagner les filières industrielles et renforcer leur intégration afin de démultiplier la création d'emplois et de valeur, décarboner la production industrielle pour améliorer la compétitivité du secteur et renforcer sa attractivité, et enfin, inscrire le secteur industriel national dans une démarche d'innovation.

Une première banque de projets compte déjà 100 projets susceptibles de substituer 34 Mrds Dh des 183 Mrds Dh des importations annuelles.

Stratégie de relance industrielle

Le « made in morocco », le pari de M.H. Alami

Maroc PME d'un programme d'incubation dédié aux startups industrielles et l'identification de l'offre locative des bâtiments relais en collaboration avec les Délégations du commerce et de l'industrie (DPCI) régionales du ministère. Le département ambitionne ainsi d'accompagner les porteurs de projets pour préparer les programmes d'investissement, et de proposer des mesures incitatives et de soutien pour structurer dans la durée l'effort de l'industrie nationale avec pour ambition ultime de réduire de 83 Mrds Dh les importations annuelles.

Le défi de la qualité

En ligne avec la politique visant la redirection de la consommation nationale vers le «made in morocco», le Conseil Supérieur de la Normalisation, de la Certification et de l'Accréditation entame l'élaboration de la politique nationale de la qualité pour séduire et rassurer les consommateurs nationaux. Cette politique nationale de la qualité viserait ainsi à renforcer la protection du consommateur, améliorer la compétitivité des biens et services produits au Maroc et à développer les exportations marocaines dans le cadre de la relance de l'économie nationale post-Covid-19. C'est ce qui a été annoncé lors de la 3ème session du Conseil Supérieur de Normalisation, de Certification et d'Accréditation

(CSNCA) présidée par le ministre de l'Industrie. Ce dernier en a profité pour mettre l'accent sur l'importance des normes et des mécanismes de certification en tant qu'outil d'accompagnement du processus de décarbonation de production, précisant que la reconnaissance internationale des différentes composantes de l'infrastructure qualité nationale reste primordiale pour le maintien et le développement des parts de marché à l'export. Il s'agira de redoubler collectivement d'efforts, pour que le système national de normalisation, de certification et d'accréditation joue pleinement son rôle au service de la stratégie de relance économique nationale, en tant que vecteur de promotion de la production locale, de substitution aux importations et d'amélioration de la compétitivité des opérateurs, a assuré le ministre. Certes, l'infrastructure qualité nationale a enregistré des avancées significatives, notamment au niveau de la normalisation avec un répertoire dépassant les 15.000 normes marocaines et l'utilisation de labels et du marquage réglementaire, notamment pour les produits électriques basse tension et les jouets. Cependant, ce processus joue désormais un rôle déterminant dans la lutte contre l'expansion de la COVID-19, notamment en ce qui concerne la production des masques et des visières, en attendant sa généralisation à l'ensemble de la production nationale.



En ligne avec la politique visant la redirection de la consommation nationale vers le «made in morocco», le CSNCA entame l'élaboration de la politique nationale de la qualité pour séduire et rassurer les consommateurs nationaux.

Il s'agira de redoubler collectivement d'efforts, pour que le système national de normalisation, de certification et d'accréditation joue pleinement son rôle au service de la stratégie de relance économique

TPME

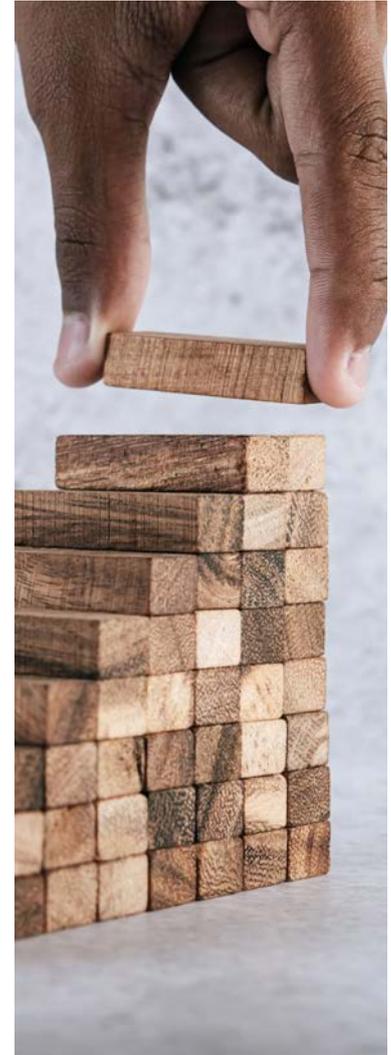
Nouveau plan stratégique

Le Conseil d'administration de l'Observatoire marocain des très petites, petites et moyennes entreprises (OMTPME), réuni la semaine dernière en visioconférence, a adopté un nouveau plan stratégique. S'étalant de 2021-2023, ce plan vise à améliorer la production d'études et d'indicateurs par l'observatoire sur le tissu productif national.

Par | **A.M.**

Ce nouveau plan stratégique intervient dans un contexte marqué par une conjoncture très difficile en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), ainsi que par la mise en œuvre de plusieurs réformes économiques et financières d'envergure, indique l'OMTPME dans un communiqué sur la 4ème réunion de son CA, présidée par le Wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri. Lors de cette réunion, les membres dudit conseil se sont félicités du bilan positif du plan stratégique 2017-2020 de l'Observatoire et de ses réalisations couronnées par la publication de son premier rapport annuel en septembre dernier, fait savoir la même source. Et d'ajouter que le CA a également approuvé les comptes de l'Observatoire, ainsi que son budget pour l'année prochaine. L'OMTPME a principalement pour objet de mettre à la disposition

des secteurs public et privé des statistiques et des indicateurs sur les TPME et de réaliser des études généralistes et thématiques et ce, afin d'éclairer la réflexion sur les enjeux de cette catégorie d'entreprises. Le CA de l'Observatoire est composé, en plus de BAM, du ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration, de la Direction générale des impôts, du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, du Haut-Commissariat au Plan, de la Caisse nationale de la sécurité sociale, de la Caisse centrale de garantie, de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, de Maroc PME, du Groupement professionnel des banques du Maroc et de la Confédération générale des entreprises du Maroc.



L'OMTPME a principalement pour objet de mettre à la disposition des secteurs public et privé des statistiques et des indicateurs sur les TPME

Relance économique

Transformation digitale, un impératif

Le Club des Dirigeants du Maroc vient d'annoncer la tenue de la deuxième édition de son congrès International sur l'Économie Numérique. Covid oblige, cet événement est organisé selon un format hybride, alliant présentiel et virtuel sur la plateforme [online.digitalnow.ma](https://www.digitalnow.ma). Des conférenciers professionnels de grande renommée sont conviés pour débattre avec les dirigeants d'entreprise et les cadres exécutifs du Royaume, de l'évolution numérique et le développement technologique.

Par | **A.M.**

Placé sous le thème «Le Digital au service d'une relance économique vigoureuse», cet événement majeur, qui se tiendra les 15 et 16 décembre prochain compte explorer les nouveaux modèles et vecteurs stratégiques dans un monde en évolution digitale. Il articule des thématiques sociétales, de smart gouvernance des territoires intelligents, de technologies, d'affaires, de marketing, et d'industrie. La première édition a été un véritable succès et a permis aux dirigeants de débattre des différents enjeux de la transformation digitale des entreprises à l'ère du

numérique. C'est dans ce sillage de continuité que rentre la deuxième édition du congrès International «Digital Now ! », cette année dans un



Parce que la transformation digitale présente aujourd'hui un énorme potentiel de croissance pour les entreprises, les administrations et les institutions, il devient impératif de cerner ce savoir-faire et d'en maîtriser les risques !



contexte différent puisque le Maroc, à l'instar des pays du monde, est confronté à une crise sanitaire et économique sans précédent à cause du Covid-19. Selon les organisateurs, cette pandémie a causé des dommages graves dans l'économie mondiale et au Maroc en particulier. Plusieurs secteurs économiques ont enregistré un fléchissement aigu de leurs activités et des taux élevés d'arrêt de l'activité de certaines entreprises. Pour assurer la relance de l'activité économique dans des conditions optimum, le Club des dirigeants au Maroc voudrait faire de l'innovation et de la digitalisation le fer



de lance de cette reprise économique et bâtir un Congrès pragmatique pour montrer le digital au service d'une relance économique vigoureuse grâce aux avancées qu'il permet. «La pandémie nous a projeté de plain-pied dans un monde où la digitalisation a brutalement pris tout son sens. La première édition du congrès International «Digital Now!» était issue d'une longue réflexion sur ce qu'est la digitalisation. Elle préoccupait alors tous les acteurs de l'économie, devant s'adapter aux évolutions rapides du marché. Aujourd'hui, il faut non seulement « refaire le marché » dans une économie gravement sinistrée, mais en plus avec le digital comme

paradigme sociétal, commercial et industriel. Nous sommes tous acteurs » a souligné Driss Drif, Président du Club. Parce que la transformation digitale présente aujourd'hui un énorme potentiel de croissance pour les TPME/TPMI, les grandes entreprises, les administrations et les institutions, il devient impératif de cerner ce savoir-faire et d'en maîtriser les risques ! Cette rencontre de deux jours réunit le gotha de la transformation digitale. Des intervenants de renommée nationale et internationale débattront des opportunités et de l'impact du développement numérique dans le contexte du pays.



Pour assurer la relance de l'activité économique dans des conditions optimum, le Club des dirigeants au Maroc voudrait faire de l'innovation et de la digitalisation le fer de lance de cette reprise économique et bâtir un Congrès pragmatique pour montrer le digital au service d'une relance économique vigoureuse.

Aujourd'hui, il faut non seulement « refaire le marché » dans une économie gravement sinistrée, mais en plus avec le digital comme paradigme sociétal, commercial et industriel.



La politique de la Banque centrale expliquée aux élus

Les parades contre la crise

A. Jouahri a dévoilé devant le Commission des finances et du développement économique à la Chambre des Représentants l'ampleur des réponses de BAM face à la crise de Covid-19, soulignant la nécessité d'accélérer les nombreux chantiers en cours et de lancer les réformes structurelles nécessaires pour renforcer la résilience économique et sociale du Maroc et ce, dans la perspective de confronter les défis et les chocs futurs.

Par | **A.M.**

Le Wali de Bank Al-Maghrib qui présentait les réponses de BAM face à la crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) devant la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des Représentants, a appelé à la valorisation du capital humain à travers l'investissement dans les systèmes d'éducation et de santé, l'élargissement de la protection sociale et le renforcement des filets sociaux. Il a également mis en évidence la nécessité de l'amélioration de la compétitivité des entreprises marocaines face à une concurrence de plus en plus agressive de manière à accélérer la croissance tout en renforçant son caractère inclusif, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales, y compris de genre, et en offrant plus d'opportunités d'emploi à la jeunesse. "Contrairement à la crise économique et financière de 2008 la crise actuelle est multi-facette et a concerné la quasi-totalité des pays dans le monde", a constaté A. Jouahri, notant qu'au Maroc, tout comme dans les autres économies, la crise a affecté la croissance, le marché de l'emploi et la vie sociale, mais les mesures mises en place pour contenir la propagation du virus, soutenir la population et l'économie et favoriser la relance, ont contribué à atténuer cet impact.

Toutefois, selon A. Jouahri, le Royaume est appelé à tirer tous les enseignements de cette crise pour apporter une réponse aux vulnérabilités qu'elle a mises en exergue (déficit du système sanitaire, vulnérabilité économique d'une large frange de la population, poids de l'informel, fragilité du tissu industriel, prépondérance de l'utilisation du cash...) mais également pour faire face à ses implications de long terme.

Facilités aux entreprises

A. Jouahri a relevé aussi qu'un total de 32.248 demandes de report d'échéances bancaires au profit des entreprises a été réalisé à fin août dernier pour un montant de 6,6 Mrds Dh, bénéficiant aux TPME à hauteur de 86% et aux grandes entreprises pour 14%.

Par secteur d'activité, les reports ont concerné principalement les secteurs du commerce avec 18%, des transports et communications (13%), des industries (12%), du BTP (8%) et des hôtels et restaurants (3%). Quant au report d'échéances bancaires pour les ménages, près de 471.742 demandes de report ont été réalisées à fin septembre 2020, alors que pour le micro-crédit, 669.300 demandes ont été enregistrées à fin août 2020, a-t-il ajouté. Pour ce qui est des crédits bancaires accordés avec la garantie de la Caisse centrale de garantie (CCG), le Wali de BAM a souligné que



Au Maroc, tout comme dans les autres économies, la crise a affecté la croissance, le marché de l'emploi et la vie sociale, mais les mesures mises en place pour contenir la propagation du virus, soutenir la population et l'économie et favoriser la relance, ont contribué à atténuer cet impact.

Le Royaume est appelé à tirer tous les enseignements de cette crise pour apporter une réponse aux vulnérabilités qu'elle a mises en exergue.

La politique de la Banque centrale expliquée aux élus

Les parades contre la crise



A. Jouahri a affirmé que malgré les restrictions sur les activités économiques à cause de la pandémie, la mise en œuvre du programme Intelaka s'est poursuivie, à un rythme « toutefois beaucoup plus lent » qu'initialement prévu.

Damane Oxygène (garantie à hauteur de 95% pour les crédits de fonctionnement, au taux directeur majoré de 200 points de base) a bénéficié à fin octobre 2020 à 41.142 entreprises, notant que le montant engagé s'est chiffré à 16,5 Mrds Dh, tandis que le montant décaissé a avoisiné les 13,7 Mrds Dh. S'agissant des produits Damane Relance, TPE Relance et Damane Relance Hôtellerie (garantie de 80% à 95% selon la taille de l'entreprise au taux directeur majoré de 200 points de base), ils ont bénéficié à près de 25.103 entreprises avec un montant engagé de 30,3 Mrds Dh et un montant décaissé de 13,5 Mrds Dh à fin octobre dernier. Le produit Auto-entrepreneurs (l'équivalent de 3 mois de CA avec un plafond de 15 KDH à hauteur de 85% au taux de 0%) a bénéficié à 2.875 auto-entrepreneurs avec un montant engagé de 33,7 MDH et un montant décaissé de 31,2 MDH.

Démarrage d'Intelaka

A. Jouahri a affirmé que malgré les restrictions sur les déplacements et les activités économiques à cause de la pandémie, la mise en œuvre du programme Intelaka lancé en février 2020, s'est poursuivie, à un rythme « toutefois beaucoup plus lent » qu'initialement prévu. Ainsi, sur les 1,9 Mrd Dh des crédits octroyés au profit de 9.443 bénéficiaires au 15 novembre 2020, 47% ont bénéficié aux entrepreneurs individuels et aux TPE pour 53% et ce notamment aux secteurs du commerce et distribution avec 25%, de l'agriculture (14%) de l'industrie (13%) des services (13%) et du tourisme (10%), a fait observer A. Jouahri. Près de 86% des bénéficiaires sont des hommes et 14% sont des femmes, a fait remarquer le Gouverneur de la Banque centrale, ajoutant que 79% sont des citoyens et 21% des ruraux. En outre, environ 60% ont obtenu des financements d'un montant inférieur ou égal à 100 mille DH et 26% entre 100 mille et 300 mille DH, 6% entre 300 mille et 500 mille DH, 8% d'un montant supérieur à 500 mille DH, a-t-il relevé. Le nombre de créations d'entreprises a avoisiné les 1.689 entreprises, alors que les intentions de créations d'emplois a dépassé les 28.004 emplois



au 15 novembre 2020, a-t-il souligné. S'agissant du taux de rejet des dossiers de financement Intelaka, il s'est établi à 19%, a-t-il fait savoir, citant ainsi les principaux motifs de rejets déclarés par les banques, à savoir un niveau d'endettement élevé du promoteur, un contentieux et historique défavorable auprès des confrères, une viabilité, une qualité et rentabilité du projet insuffisantes, un manque significatif d'expertise du promoteur dans le cadre de projets qui exigent une technicité spécifique, un refus des clients de justifier leurs demandes par des factures, devis, bons et/ou reçus ou encore un décalage très important entre le montant demandé et la réalité du projet de l'entreprise.



« Ces données suggèrent sans aucun doute une insuffisance dans l'accompagnement des porteurs de projets au niveau local dans le domaine notamment de la formation et de l'appui technique », a estimé le Wali de BAM, soulignant que cet accompagnement « reste essentiel » pour rehausser les résultats de ce programme. Dans le cadre du programme Intelaka, deux produits de garantie et un produit de financement ont été lancés avec des taux préférentiels et à des conditions favorables. Il s'agit de « Damane Intelak » apportant une garantie de 80% du crédit plafonné à 1,2 MDH. Le financement, qui peut être un crédit d'investissement ou de fonctionnement, est accordé à un taux fixe de 2%. « Damane Intelak Al Moustatmir Al

Qaraoui », réservé au monde rural, apporte, quant à lui, une garantie de 80% du crédit plafonné à 1,2 MDH. Le financement est octroyé à un taux fixe de 1,75%. « Start TPE » qui consiste en un prêt d'honneur de 50 mille dirhams au maximum accordé sans intérêts ni exigences de sûretés, remboursable en une seule fois après une franchise de cinq ans maximum, il est destiné à financer les besoins en fond de roulement liés à des crédits bancaires à moyen et long termes de 300 mille dirhams maximum, garantis par l'un des deux premiers produits.

Un fonds de soutien au micro-crédit

Bank Al-Maghrib avec le ministère de l'Economie, des



S'agissant du taux de rejet des dossiers de financement Intelaka, il s'est établi à 19%. Les principaux motifs de rejets déclarés par les banques sont: le niveau élevé d'endettement, les contentieux et historique défavorables et le manque d'expertise du promoteur.

Le produit Auto-entrepreneurs a bénéficié à 2.875 porteurs de projets avec un montant engagé de 33,7 MDH et un montant décaissé de 31,2 MDH.

La politique de la Banque centrale expliquée aux élus

Les parades contre la crise

Finances et de la Réforme de l'Administration sont sur le point de finaliser la mise en place d'un fonds de garantie au profit des associations de micro-crédit (AMC), a annoncé, A. Jouahri, précisant que ce fonds ambitionne de couvrir les crédits restructurés et additionnels accordés dans le cadre de la réponse à la crise de Covid-19. Dans ce sens, un accord cadre créant ce fonds a été signé en date du 12 novembre courant par le ministère et la Caisse centrale de garantie (CCG) a déclaré le Wali de BAM ajoutant que pour les AMC qui ont été confrontées à un arrêt quasi total des activités d'octroi et de recouvrement, la Banque a mis en place une ligne de refinancement des crédits rééchelonnés ainsi que de nouveaux crédits qui leur sont accordés par les banques au cours de la période allant du 2ème trimestre 2020 au dernier trimestre de 2021. Ce refinancement, a ajouté le Gouverneur de BAM, est trimestriel pour une durée d'un an, notant que la Banque centrale a en outre accepté de reprendre comme garantie, en plus des actifs éligibles aux opérations de politique monétaire, les effets représentatifs de créances sur les AMC. Par ailleurs et pour répondre aux besoins des banques participatives, une ligne de refinancement des «Wakala Bil Istitmar» conclue avec les banques conventionnelles au cours de la période

allant du 2ème trimestre de 2020 au dernier trimestre de 2021 a été mise en place, a-t-il indiqué. Le refinancement est trimestriel pour une durée d'un an en contrepartie de l'application par les banques bénéficiaires des «Wakala bil Istitmar» conclues avec des banques participatives et refinancées par Bank Al Maghrib, d'un taux de rendement ne dépassant pas le taux directeur, net des frais de gestion à la charge de la banque participative. De même, les banques peuvent mobiliser, en garantie du refinancement accordé par BAM, les effets représentatifs de «Wakala Bil Istitmar» conclues avec des banques participatives, a-t-il ajouté. S'agissant des mesures entreprises avec les banques conventionnelles pour faire face à la crise, A. Jouahri a fait état de l'élargissement de la liste des actifs éligibles en tant que garantie aux opérations de refinancement, notant que la liste comprend désormais, en plus des titres émis ou garantis par l'Etat et des titres de créances négociables (TCN), les titres de créances émis par les EEP ou des Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT) et les effets représentatifs de créances sur l'Etat (en particulier le remboursement des crédits TVA) ou sur les EEP. Cette mesure a triplé le potentiel de refinancement des banques qui est passé ainsi de 150 Mrds Dh à 450 Mrds Dh, soit près de 42% du PIB.



Pour répondre aux besoins des banques participatives, une ligne de refinancement des «Wakala Bil Istitmar» conclue avec les banques conventionnelles au cours de la période allant du 2ème trimestre de 2020 au dernier trimestre de 2021 a été mise en place.

Les banques peuvent mobiliser, en garantie du refinancement accordé par BAM, les effets représentatifs de «Wakala Bil Istitmar» conclues avec des banques participatives.

Inclusion financière

Un chantier qui tarde à se concrétiser



Bank Al-Maghrib (BAM) et le ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration (MEFRA) ont rendu public un rapport sur la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF). Selon ce rapport, pour combler les écarts les plus significatifs en termes de pénétration des services financiers entre femmes et hommes, ruraux et urbains, jeunes et adultes, un « véritable » choc d'inclusion financière s'avère nécessaire.

Par | **Abou Marwa**

Inclusion financière

Un chantier qui tarde à se concrétiser

Considérée comme une composante importante des modèles de développement des pays, l'inclusion financière ne cesse de gagner en importance et de susciter l'intérêt des autorités publiques et des organismes internationaux soucieux de lutter contre la pauvreté et de favoriser le bien-être social et économique des populations. Le développement des stratégies nationales d'inclusion financière est, en effet, devenu une étape cruciale du processus de promotion de l'inclusion financière et ce, en permettant d'aligner les visions et d'unifier les efforts des acteurs publics et privés d'une part, et d'allouer les ressources de façon rationnelle compte tenu des priorités définies. Cette approche est devenue courante notamment suite aux recommandations des organismes internationaux (AFI, G20, Banque Mondiale et les banques régionales de développement) pour le développement de stratégies nationales pour promouvoir l'inclusion financière. Dans ce premier rapport qui porte sur les principales étapes franchies dans le processus de la stratégie nationale d'inclusion financière au Maroc depuis le lancement en 2016 jusqu'à 2019, année au cours de laquelle les travaux de mise en œuvre ont été initiés, la banque centrale et le ministère des Finances rappellent les conclusions des travaux de diagnostic et le bien-fondé de ladite stratégie et

met en lumière les réalisations majeures dans le cadre de la phase de formulation. Le rapport souligne que pour combler les écarts les plus significatifs en termes de pénétration des services financiers entre femmes et hommes, ruraux et urbains, jeunes et adultes, un «véritable» choc d'inclusion financière s'avère nécessaire. Ce choc d'inclusion avancé dans ce rapport de Bank Al-Maghrib et du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration ne pourrait être réalisé qu'en dépassant les paradigmes des modèles «classiques» et en investiguant des modèles alternatifs qui ont favorisé des sauts considérables en termes de pénétration et d'utilisation des services financiers à l'échelle internationale.



Une définition nationale de l'Inclusion Financière a été élaborée, inspirée des définitions adoptées par le réseau de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI – Alliance for Financial Inclusion), par la Banque Mondiale, et des différents échanges avec l'écosystème financier marocain.

Des avancées et des carences

Selon ce premier rapport sur la Stratégie nationale d'inclusion financière » (SNIF), cette dernière est venue combler les écarts dévoilés par le diagnostic et ainsi mettre en place des solutions idoines pour explorer le gisement de progrès qui demeure important. Pour ce faire, cette stratégie a fixé un cap à l'ensemble de l'écosystème et a mis en place un cadre de coordination et de collaboration national autour des axes clairement définis suivant une approche participative. C'est ainsi qu'une définition nationale de l'Inclusion Financière a été élaborée, inspirée des définitions adoptées par le réseau de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI – Alliance for Financial Inclusion) et par la Banque Mondiale, mais aussi des différents échanges avec l'écosystème financier marocain et des conclusions du diagnostic, fait savoir ledit rapport. Ainsi, l'inclusion financière est définie comme un accès équitable pour l'ensemble des individus et entreprises à des produits et services financiers formels (transactions, paiements, épargne, financement et assurance) pour une utilisation adaptée à leurs besoins et à leurs moyens, afin de favoriser l'inclusion économique et sociale tout en préservant leur droit et dignité. Cette définition recoupe l'ensemble des dimensions de l'inclusion financière (Accès,



Usage, Qualité et Bien-être) et couvre l'ensemble des segments de la population. Selon le rapport, l'inclusion financière doit profiter à tous, en particulier aux segments jusque-là exclus ou sous-desservis (femmes, ruraux, jeunes et très petites entreprises – TPE). En effet, l'inclusion financière ne se limite pas aux particuliers mais concerne également les entreprises qui devront avoir accès à des produits financiers adaptés quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. En matière d'« Accès » & « Utilisation », l'inclusion financière ne doit pas se limiter à « l'équipement » mais doit se donner également comme objectif de développer l'usage des produits financiers courants. Seul l'usage peut garantir à terme que les produits financiers formels soient intégrés dans le quotidien des ménages et des entreprises et produisent les bénéfices de

l'inclusion financière (sécurité des transactions, capacité d'épargne et d'investissement, accès au financement des projets, etc). Pour ce qui est de l'« Adaptation aux besoins et aux moyens des usagers »: l'inclusion financière cible le développement de produits et de services qui prennent en compte les spécificités des Marocains notamment les segments les plus défavorisés (faibles montants, irrégularité des revenus, isolation géographique, faible éducation financière, etc.). Enfin, l'inclusion financière doit viser plus largement le développement et l'inclusion économique et sociale des individus et des entreprises. A ce titre, les actions à engager devront privilégier le plus possible la complémentarité et l'additionnalité par rapport à d'autres politiques publiques qui poursuivent les mêmes objectifs.



Le développement des stratégies nationales d'inclusion financière est devenu une étape cruciale permettant d'aligner les visions et d'unifier les efforts des acteurs publics et privés et d'allouer les ressources de façon rationnelle compte tenu des priorités définies.

Les actions à engager devront privilégier, le plus possible, la complémentarité et l'additionnalité par rapport à d'autres politiques publiques qui poursuivent les mêmes objectifs.

MARCHÉS

INDICATEURS



Investissements étrangers

Le marché marocain plus attractif

Le poids du Maroc au sein de l'indice MSCI Frontier Markets (FM) à 13,4% à fin novembre, enregistrant la plus forte hausse depuis son intégration à cet indice en 2013, selon Attijari Global Research (AGR). Toutefois, le flux induit par la gestion passive serait limité à 20 Millions USD.

Par | **A.M.**

Dans un rapport sur la « révision semi-annuelle du MSCI FM: Quels impacts sur le Maroc?», Attijari Global Research relève qu'à l'analyse de l'évolution historique du poids du Maroc dans le MSCI FM, force est de constater que celui-ci affiche la plus forte augmentation et ce, depuis son intégration à cet indice en 2013. Il s'agit d'une hausse de +494 points de base (PBS) passant de 8,49% en août 2020 à 13,43% à fin novembre 2020. Dans le cadre de cette révision, Morgan Stanley a publié les nouvelles pondérations de son indice phare le MSCI FM standard et dont les implémentations par les gérants de fonds prendront effet le 30 novembre, a fait savoir la même source, notant que l'événement phare de ce « rebalancement » concerne la sortie du Koweït qui pesait près de 37% dans cet indice. Ce pays intègre désormais l'indice MSCI Emerging Markets (EM). D'après les analystes d'AGR, l'amélioration de la représentativité du Maroc au sein du MSCI FM a impliqué un relèvement technique des pondérations de l'ensemble des valeurs qui le composent.

Secteurs clés

Plus en détails, les analystes d'AGR pointent 10 valeurs qui représentent 6 secteurs cotés: Télécoms, Banques, Ciment, Agro-alimentaire, Assurance et

Distribution énergétique. Les trois grandes capitalisations du marché marocain à savoir Maroc Telecom, Attijariwafa bank et LafargeHolcim Maroc pèsent désormais 63,3% dans l'indice MSCI FM Maroc, constatent-ils. Parallèlement, les valeurs BCP, Cosumar, Bank Of Africa, CIMAR (Ciments du Maroc), Wafa Assurance, Taqa Morocco et Total Maroc représentent 36,7% de cet indice. Cependant, en dépit de la hausse significative du poids du Maroc dans l'indice MSCI FM, les analystes d'AGR estiment que le flux induit par la gestion passive serait limité, expliquant qu'il s'agit d'un volume additionnel envers le marché marocain ne dépassant pas les 20 M\$ d'ici le 30 novembre 2020. Par ailleurs, les analystes de l'AGR font observer que la sortie du Koweït du MSCI FM a profité principalement à cinq pays (Vietnam, Maroc Bahreïn, Kenya et Roumanie). Les poids du Nigéria, du Bangladesh et du Liban ont, de leur côté, été gelés et ce, malgré cette révision importante. À l'origine de cette décision, les problématiques actuelles de change et de liquidités dont souffrent ces marchés. A rappeler que le dernier relèvement significatif du poids du Maroc s'est opéré en mai 2019 suite à la sortie de l'Argentine du MSCI FM. À cette date, ce poids avait connu une appréciation de +187 PBS passant de 7,66% à 9,53%.



Les trois grandes capitalisations du marché marocain à savoir Maroc Telecom, Attijariwafa bank et LafargeHolcim Maroc pèsent désormais 63,3% dans l'indice MSCI FM Maroc

Les analystes pointent 10 valeurs qui représentent 6 secteurs cotés: Télécoms, Banques, Ciment, Agro-alimentaire, Assurance et Distribution énergétique.

En manque de papier frais

La Bourse de Casablanca s'ouvre aux entreprises de «tailles intermédiaires»

Malgré des niveaux de volatilité élevés dus notamment au Covid-19, le nombre des introductions en Bourse IPO (Initial public offering), réalisées au titre du troisième trimestre de 2020, a bondi au niveau mondial. Une tendance à laquelle échappe le Maroc qui, avec ou sans pandémie, souffre du manque de papiers frais à la BVC. L'une des pistes que compte explorer le management de la place Casablancaise est la création d'un nouveau compartiment "Principal F", destiné à la négociation des titres de capital des entreprises de tailles intermédiaires.

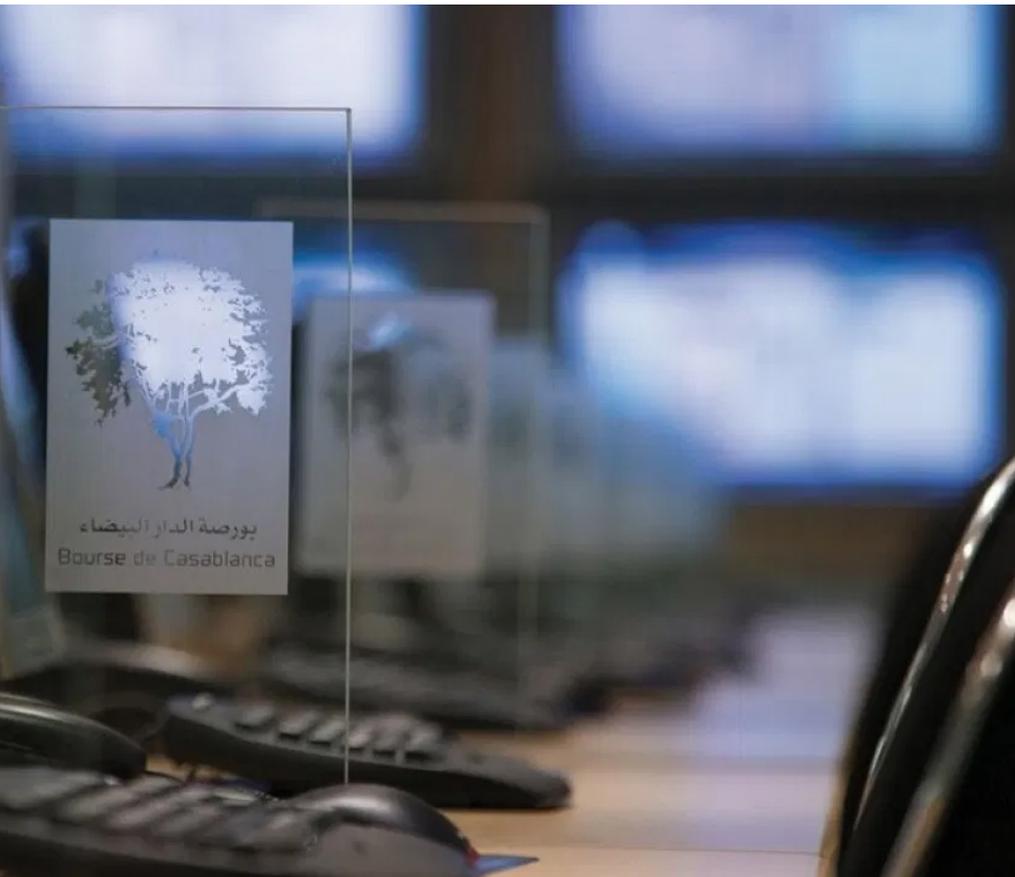
Par | **A.M.**

Selon le dernier rapport Global IPO Watch du cabinet de conseil et d'audit PwC France et Maghreb, rien que sur la période juillet-septembre, 477 introductions en Bourse ont été comptabilisées dans le monde, levant un montant total de 116,7 milliards de dollars, contre 186 transactions pour 42,3 milliards de dollars au T2-2020. Au Maroc, à deux mois de la fin de 2020, l'espoir d'avoir des introductions en Bourse s'est éteint. En effet, malgré un potentiel important d'entreprises qui répondent aux critères d'introduction en Bourse

et que la place casablancaise est classée cinquième dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) selon l'importance de capitalisation boursière et 3ème en termes de volumes des transactions au niveau du continent, les opérations d'IPO restent encore rares. La dernière opération, réalisée par le groupe spécialisé dans la production des biens de consommation des ménages Mutandis, remonte au 18 décembre 2018, portant ainsi à seulement 76 le nombre de sociétés cotées à la Bourse de Casablanca. La prochaine devrait être celle d'Aradei Capital



Malgré un potentiel important d'entreprises qui répondent aux critères d'introduction en Bourse et que la place casablancaise est classée cinquième dans la région MENA.



de disposer d'un capital social. Les personnes morales sont également tenues de diffuser dans le public des titres de capital représentant un montant minimum, qui ne peut être inférieur à 100 MDH, fixé par la Bourse de Casablanca en fonction des caractéristiques de l'opération. Elles doivent également avoir établi et fait certifier les états de synthèse des trois derniers exercices précédant la date de dépôt de la demande d'admission à la cote. En outre, les personnes morales qui contrôlent d'autres sociétés au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le dahir n°1-96-124 du 14 rabii II 1417 (30 août 1996), telle qu'elle a été modifiée et complétée, doivent présenter des comptes annuels consolidés et certifiés, selon la législation en vigueur ou, à défaut, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS). Si la date d'admission prévisible intervient plus de neuf mois après la clôture du dernier exercice, l'émetteur doit également établir les états de synthèse précités au titre du premier semestre de l'exercice en cours, a relevé la BVC, ajoutant que ces états de synthèse doivent faire l'objet d'un examen limité par un ou des commissaires aux comptes. Lorsque l'émetteur n'a pas son siège au Maroc, les états de synthèse précités doivent être établis et certifiés selon des normes jugées équivalentes au moins à celles en vigueur au Maroc par l'AMMC.

qui a annoncé sa volonté de sauter le pas. Sensée être la première entrée sur le marché boursier depuis l'avènement de la Covid-19. D'ailleurs, cette opération L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) annonce avoir visé le prospectus relatif à l'introduction en bourse de la société Aradei Capital. L'opération sera réalisée à travers une augmentation de capital et une cession d'actions, sur la base d'un prix d'émission par action de 400 dirhams, soit une valeur nominale de 100 dirhams chacune. En parallèle, La Bourse des valeurs de Casablanca (BVC), a

annoncé la création d'un nouveau compartiment "Principal F", destiné à la négociation des titres de capital des entreprises de tailles intermédiaires.

Nouveau compartiment, plus d'opportunités

Dans une instruction publiée sur son site internet, la BVC a précisé que seuls peuvent être admis à la cote de la Bourse des valeurs dans le compartiment "Principal F", les titres de capital négociables émis par des personnes morales qui remplissent les conditions

Nawfal Bendefa, PDG d'Aradei Capital

Les détails de l'IPO

L'introduction en bourse de la foncière Aradei Capital vise le financement de son plan de développement et de lui permettre de réaliser ses objectifs de diversification, d'augmentation de surface GLA et de distribution à ses actionnaires a affirmé le président directeur général de la société, Nawfal Bendefa.

Par | **A.M.**

S'exprimant lors d'une conférence de presse en ligne, dédiée à la présentation de l'introduction en Bourse de la foncière, N. Bendefa a indiqué que l'introduction en Bourse est une étape pour Aradei Capital est non pas une finalité. « Il s'agit d'une étape importante du cheminement et de la croissance de la foncière et qui a été préparée depuis plusieurs années. C'est le fruit d'un travail de cinq années de préparation de la société et des actifs », a-t-il soutenu, ajoutant que « c'est une coïncidence, quelque part, que les circonstances soient ce qu'elles sont aujourd'hui. La prochaine étape est de faire partager la croissance avec le marché. C'est une IPO qui n'a pas pour objectif la cession mais principalement l'augmentation de capital et le financement de projets qui sont déjà identifiés ». Par ailleurs, selon N. Bendefa, il faut mettre le timing de cette

opération en perspective par rapport à la sortie de crise et la relance économique, surtout que les foncières en général ont un rôle important à jouer dans cette relance, puisqu'elles financent plusieurs secteurs et doivent être actives et en pleine croissance. « Le timing même s'il n'a pas été étudié de cette manière, il est idoine et idéal car nous sommes un acteur de la relance », a-t-il affirmé. Evoquant l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur l'activité de la nouvelle recrue de la Bourse de Casablanca, N. Bendefa a indiqué que le confinement imposé pour une durée de trois mois a touché à peu près de 50% des locataires de la foncière qui ont été qualifiés comme des commerces non essentiels, lesquels Aradei Capital a accompagné, soit à travers une baisse significative, ou abandon des loyers pendant cette période. Cette situation s'est traduite par une baisse le chiffre d'affaires de 11,5% au titre du



premier semestre de 2020, et de 9,5% pour celui des trois premiers trimestres de l'année en cours, a-t-il ajouté, faisant remarquer que la Foncière avait comme priorité, tout d'abord, le respect des mesures sanitaires et d'hygiène ainsi que la sécurité de ses partenaires et clients. Il a en outre fait savoir que cette levée de fonds ne prévoit pas des investissements en dehors du Maroc, toutefois l'ouverture à l'analyse de projets sur le continent fait partie de la stratégie de Aradei Capital. A travers cette opération, Aradei Capital compte réaliser plusieurs objectifs, notamment lever des fonds en vue notamment du financement des investissements futurs identifiés, accroître la notoriété de la société et sa proximité auprès, entre autres, de ses partenaires et du grand public et faciliter le recours à des financements externes grâce à un accès direct au marché financier.



La dette du trésor risque d'exploser en 2020

Le Royaume ne peut que laisser filer son déficit. Après avoir diminué à 64,9% en 2019, le ratio de la dette du trésor par rapport au PIB devrait atteindre 76% à fin 2020. Cette hausse, conséquence inévitable de la crise sanitaire et économique inédite, à l'instar de la majorité des pays dans le monde, n'affectera pas d'une manière significative la viabilité de la dette compte tenu des marges disponibles et la structure saine de la dette.



OPCVM

L'actif net atteint le cap des 500 Mrds Dh

Selon l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM), cette hausse est expliquée par la collecte nette de 850 MDH principalement au niveau des OPCVM OCT, fait savoir l'ASFIM dans sa lettre mensuelle d'information du mois d'octobre. A fin octobre 2020, les OPCVM Actions ont affiché la meilleure performance mensuelle avec +4,23% et les OPCVM monétaires la plus faible performance avec +0,11%, relève la même source. Concernant les performances annuelles, les OPCVM OMLT ont enregistré la meilleure performance avec +3,55%, alors que les OPCVM Actions ont eu la plus basse performance avec -10,1%, note l'ASFIM, ajoutant que le nombre d'OPCVM en activité à fin octobre 2020 est de 492.

LA LISTE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DES ACTIFS DES OPCVI DÉVOILÉE

Le ministre de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration vient de publier la liste des évaluateurs immobiliers d'actifs d'OPCI agréés au 1er octobre 2020. Il s'agit des sociétés Edgestone Valuation, Capital Realty, Dexa-Sarl, Tinsa Maroc, Terra Modus Sarl, Cabinet immobilier Abdellah Lazrak, Alhambra Property Maghreb, Sigmatop-Sarl, la société Guichet Unique d'ingénierie Gui4, et Colliers Conseil Maroc. Cette liste sera mise à jour en fonction des nouveaux agréments délivrés et/ou des agréments retirés.

FORMATION

Sensibilisation des étudiants à l'éducation financière

Avec comme objectif la promotion de l'éducation financière auprès des étudiants, le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la Bourse de Casablanca ont signé une convention de partenariat en vue notamment de sensibiliser les étudiants quant à l'importance de l'aspect financier au niveau national.

Vient de paraître

Servitude volontaire digitale et envie d'insurrection

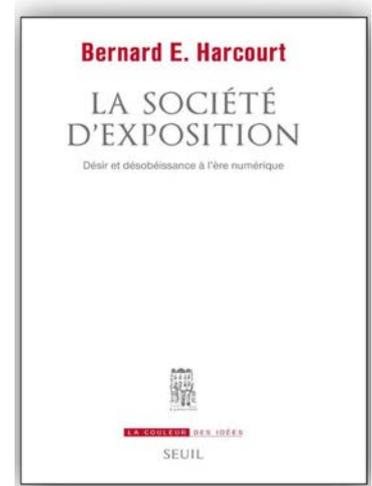
Bernard Harcourt, enseignant à Columbia aux Etats-Unis et à l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) en France, vient de publier une analyse stimulante de la société contemporaine qu'il qualifie et comprend comme une société d'« exposition ». Se référant à la pensée philosophique développée par Foucault, Deleuze, Sartre ou encore Marx, il met à contribution son érudition numérique pour apporter un autre éclairage sur les ressorts sur lesquels repose le monde d'aujourd'hui.



Par | **LM**

En 2013 Edward Snowden révélait au monde l'existence et le fonctionnement de plusieurs programmes de surveillance américains et britanniques. Les scandales se succèdent et se multiplient depuis parmi les GAFAM. La chronique est émaillée de scandales qui mettent à nu Google ou encore Facebook pour exploitation abusive des données personnelles des utilisateurs. Et nos données sont, de fait, de plus en plus faciles à retrouver et à exploiter, à des fins marchandes ou politiques. B. Harcourt qui n'est pas un lanceur d'alerte réagit en qualité de penseur. A ses yeux, la société d'exposition fait ainsi œuvre d'une double ambition : analyser notre société numérique

contemporaine, et construire la notion d'exposition pour qualifier et comprendre cette dernière. L'exposition s'élabore à partir du concept foucauldien de surveillance par lequel l'auteur décrivait la société dans laquelle il vivait. B. Harcourt s'inscrit ainsi avec fluidité dans cette filiation. Aux deux penseurs l'intuition commune que le pouvoir n'est pas unique et vertical, mais pluriel, structuré en réseaux, et horizontal : nous nous exposons volontairement, et nous nous surveillons entre nous. «Certains d'entre nous sont forcés de porter un bracelet électronique à la cheville, tandis que d'autres attachent lascivement leur montre Apple à leur poignet, mais dans les deux cas, tous nos mouvements, activités et déplacements



La Société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère du numérique Bernard E. Harcourt, trad. de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Renaut, Seuil.

quotidiens deviennent accessibles à ceux qui disposent des technologies les plus rudimentaires.» Le numérique, néanmoins, n'est pas le seul paramètre à distinguer la surveillance de l'exposition. L'exposition est ainsi comprise par l'auteur comme un désir, alors même que la surveillance est toujours subie. Au-delà des contraintes professionnelles et citoyennes qui impliquent l'utilisation de l'informatique et d'Internet, l'auteur remarque que les réseaux sociaux et l'espace numérique attirent irrémédiablement l'immense majorité d'entre nous. Et c'est cet irrépressible désir d'exposition qui nous permet d'accepter que nos données, y compris les plus personnelles, soient partagées, stockées, vendues, exploitées. Dans ces conditions, « la vie privée est devenue une forme de propriété privée » - propriété privée dont l'usufruit nous est pourtant confisqué. L'obstination avec laquelle nous partageons nos données personnelles oblige à repenser la désobéissance civique et politique. La possibilité de la désobéissance existera toujours, mais il nous incombe simplement de la réinventer, de comprendre ses nouvelles modalités. Ses nouveaux risques, aussi. C'est l'objet de la dernière partie de sa réflexion. B. Harcourt passe au tamis dans La société d'exposition l'ambiguïté de notre usage du numérique. Et malgré l'irrépressible désir d'exposition qui mène à la confiscation volontaire de nos données privées, il ouvre la possibilité de subvertir la transparence.



Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

**TOUTE L'ACTU CULTURELLE
DANS UN SEUL ENDROIT**

WWW.PERSPECTIVESMED.COM



Tous centaures ! de Gabrielle Halpern

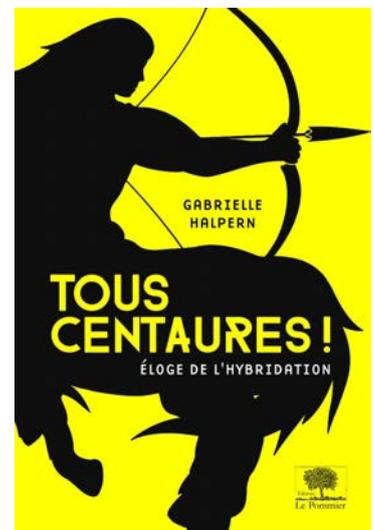
Aux temps de l'hybridation

La vérité a changé de statut avec les réseaux sociaux. « Une opinion n'est pas la Vérité, mais elle est tout de même perçue comme une forme de vérité ». Aux yeux de la philosophe Gabrielle Halpern, comparer notre situation à celle de la période cubiste de Picasso n'est pas superflu. Un même personnage est vu sous différents angles à la fois. Pour l'auteure, il s'agit de l'un des nombreux signes qui nous indiquent que nous aurions changé d'ère : bienvenue dans l'ère du centaure, de l'hybridation. Mais pourquoi ne parvenons-nous pas à nous contenter d'une seule réalité ?

Par | **LM**

Ce genre de question relève de très anciennes spéculations, mais nous serions, plus que jamais, « confrontés à un relativisme croissant, paradoxalement accompagné d'un absolutisme croissant: nous voyons beaucoup de valeurs, d'événements et d'idées mis sur un pied d'égalité, tandis que d'autres sont érigés en absolus. Les débats publics sur l'identité en fournissent un exemple frappant. » Certes, les neurosciences ont identifié, cartographié nos biais cognitifs. L'être humain est doué pour à la fois augmenter et diminuer la réalité, mais refuse tout ce qui est incassable. L'essai fait

l'éloge de ce comportement hybride et en défriche les possibilités. Pourquoi les Grecs ont-ils inventé ce personnage ni cheval ni homme mais les deux? Le centaure n'a pas d'identité définie (étymologiquement, *identitas* est la qualité de « ce qui est le même ») et relève de l'hybriditas (bâtard, de sang-mêlé). La démarche du centaure peut aider à traverser le chaos mais elle n'est pas anti-système, prévient l'auteure. Cette pensée n'est pas du tout bordélique, loin de là. Il faut même apprendre à l'apprivoiser car elle est régie par des lois totalement contraires à celles dont on a l'habitude, celle du soi l'un soit l'autre d'Aristote (identité,



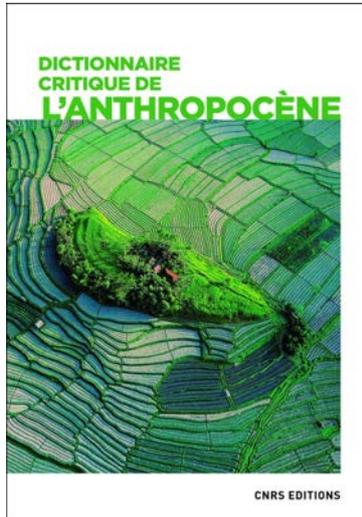
PHILOSOPHIE POLITIQUE. Tous centaures !, Gabrielle Halpern, Le Pommier



non-contradiction, tiers exclu). Le jeu politique et sociétal en vaudrait la chandelle : « La capacité à combiner les cultures, les identités, les idées, les métiers, les comportements, les individus, les énergies fera toute sa valeur. » À la fois lumineuse, enjouée et naïve, agaçante (le risque d'une hybridation de bons sentiments en boucle) et asticoteuse (une façon autre de conduire son existence), la théorie hybride de G. Halpern tend à un centaurisme émancipateur. Prêts pour galop d'essai ? En tout cas, la réflexion développée par la philosophe mérite d'être lue. Dévorée.

DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE

L'anthropocène en question



Un collectif de géographes s'est chargé de remettre à plat tous les concepts et toutes les notions sur une planète façonnée par l'homme. Bienvenue dans la galaxie de l'anthropocène. Si pour le moment, nul ne sait si le cynorrhodon va trinquer sous les effets du réchauffement climatique, la plante dite « gratte-cul » et qui produit le célèbre poil à gratter est devenue l'emblème d'un petit groupe actif de géographes de l'environnement. Ils ont produit cet été, un gros dictionnaire de l'anthropocène, estampillé CNRS. Le terme commence à être connu: il s'agit de désigner ce temps géologique où

l'homme a façonné la planète à sa main. Et à sa perte. Aujourd'hui, d'inondations déchaînées en méga-feux, l'inquiétude est bien là, prégnante. La géographie de l'environnement est devenue indispensable. Pour qui sait extraire le fruit des cynorrhodons, petits réceptacles charnus et rougeoyants de l'Églantier, défendus par leurs poils urticants, on obtient une excellente confiture. Les 900 pages du passionnant Dictionnaire Critique balaient ainsi, avec le charme de la précision et de la curiosité, de A comme abeille à Z comme zone humide, des dizaines de thèmes à charge technique et scientifique, culturelle et mythologique, économique, politique. Recette maison : « Notre posture procède de façon critique, préviennent les promoteurs de l'ouvrage. Elle repose sur l'interrogation scientifique, l'humilité du savant et la demande sociale. Elle ne se fonde pas sur un relativisme qui aboutirait à une forme de climatoscepticisme, pour prendre un exemple emblématique, mais sur une pratique de terrain, attentive aux détails, méfiante à l'égard des discours pré-établis, ainsi que sur un recul réflexif permis par une démarche collective. » Les 16 géographes du réseau permettent avec leurs cartes, leurs analyses, leurs concepts, d'entrevoir la planète sur laquelle on va vivre tant bien que mal. Le concept de climatosceptique a été le plus délicat et le plus difficile à définir, et c'est un article qui a mobilisé toute une grappe d'auteurs pour arriver à une forme de consensus.

Tebraâ, la poésie féminine hassanie

Ode à l'oralité saharienne



« Tebraâ, la poésie féminine hassanie » est une nouvelle publication, parue récemment, à l'initiative de l'Académie du Royaume du Maroc, dans le cadre d'un projet collectif visant à collecter, transcrire, traduire et enregistrer un corpus oral constituant une partie de la culture du Sahara marocain.

Composé de 260 pages (grand format) et d'un Code "QR" permettant au lecteur d'accéder aux poèmes déclamés par une poétesse sur fond de musique hassanie, ce beau livre comprend des "Tebraâs" en Hassani avec des traductions en arabe et en français, le tout illustré de photos.

Rahal Boubrik a assuré la coordination du beau livre, paru aux éditions "Bouillon de Culture" dans le cadre d'un travail collectif, alors que l'introduction a été l'œuvre de Catherine Taine-Cheikh. Quant au corpus, il a été collecté par Aziza Aguida, tandis que la traduction en a été faite par Aïchetou Mint Ahmedou. Dans sa préface, le Secrétaire perpétuel de l'Académie du

Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, a indiqué "que la Constitution du Royaume du Maroc de 2011 est une des rares constitutions à donner dans un préambule exhaustif une définition aussi précise que décisive de l'identité nationale dans la pluralité de ses affluents et la diversité de ses expressions culturelles", notant que l'article 5 de la Constitution affirme que "l'État œuvre à la préservation du Hassani en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie". Ce beau livre, ajoute A. Lahjomri, est le fruit d'un projet collectif de collecte, transcription, traduction et enregistrement d'un corpus oral d'une sélection de cent et un poèmes, précisant que l'ouvrage est assorti d'un enregistrement

audio avec une récitation de ces "cent et un poèmes" accompagnée de la "tidinît", instrument traditionnel de la musique hassanie. Il a, dans ce sens, mis en avant l'importance de la documentation, de la vulgarisation et de la sauvegarde de la parole poétique féminine "Tebraâ" en tant qu'expression d'une sensibilité féminine rare dans le monde arabe.

De son côté, Taine-Cheikh, directrice de recherche émérite, CNRS (France), a souligné que ce genre poétique est considéré comme quasi exclusivement féminin même si, à l'occasion, certains hommes ont pu s'y donner. Il fut un espace de création que les femmes finirent par conquérir au fil du temps, a-t-elle dit.



EN RÉPONSE AUX HAUTES ORIENTATIONS DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE, LA BANQUE POPULAIRE A LE PLAISIR DE PARTICIPER AU PROGRAMME NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES ET PORTEURS DE PROJET.



CHAABI INTELAK*

**POUR LES TPE
ET PORTEURS DE PROJET
CRÉDIT À 2%
FRAIS DE DOSSIER À 0 DH**

Poursuivre ses rêves, ne rien lâcher ou se lancer quand c'est le bon moment, c'est grandir avec la vie.

À la Banque Populaire, nous vous aidons à créer votre entreprise et vous accompagnons au quotidien et à chaque étape du développement de votre projet via l'offre Chaabi Intelak, disponible à travers tout notre réseau d'agences dont plus de 180 spécialisées dans l'accompagnement des petites entreprises.

*Chaabi Intelak est un crédit soumis aux instances de décision de la Banque à l'adresse des TPE réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 millions de dirhams avec un taux annuel de 2% HT. Sont éligibles :

Les crédits d'exploitation et d'investissement pour les TPE réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires, ou prévoyant de réaliser au moins 10% de leur chiffre d'affaires, à l'export vers l'Afrique sur l'exercice en cours/à venir;
Les crédits de fonctionnement uniquement pour les premières demandes des autres TPE créées depuis moins de 5 ans;
Les crédits d'investissement pour les autres TPE créées depuis moins de 5 ans.

Ford

NOUVELLE FOCUS

LA BEAUTÉ DU CHANGEMENT



À PARTIR DE
199 000 Dhs

La nouvelle Ford Focus bouleverse les codes pour faire du changement une évidence. Elle se réinvente totalement et change jusqu'au moindre de ses détails, pour vous procurer encore plus de confort et de plaisir de conduite. Technologie, design et dynamisme, la nouvelle Ford Focus représente la beauté du changement. Équipée d'un tout nouveau moteur diesel de 1,5L Euro 6, 120 cv, et d'une boîte à vitesses automatique à 8 rapports à commande rotative, la nouvelle Ford Focus est conçue pour vous offrir l'expérience de la conduite du futur.

Disponible dans tous les showrooms Ford – Réseau Auto Hall.



Go Further